

# JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

13ème Année

Jeudi, 13 Septembre 1894

No 33

## JOURNAL DES CAMPAGNES

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PRIZ DE L'ABONNEMENT : UNE PIASTRE. POUR LA FRANCE : 10 FRANCS.

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

THS. CHAPPAIS

DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE.

1 et 13, rue BUADE, H.-V., Québec

LEGER BROUSSEAU

ÉDITEUR.

1 ET 13, RUE BUADE, QUÉBEC.

### Aux abonnés retardataires

Nous avons envoyé un grand nombre de comptes aux abonnés retardataires de ce JOURNAL.

Malheureusement, un trop grand nombre de ces abonnés n'ont pas répondu à notre appel.

C'EST LE DERNIER AVIS que nous leur donnons. Après cette date, nous mettrons ces comptes entre les mains d'un homme de loi.

L'ADMINISTRATION.

## M. Laurier à Winnipeg

### LA QUESTION DES ÉCOLES

#### Une capitulation

Enfin M. Laurier est arrivé à Winnipeg, et il a parlé de la question des écoles!

Et qu'a-t-il dit?

Rien du tout!

Voilà la position nettement définie.

M. Laurier a battu la lame, s'est répandu en généralités, en vagues déclarations. Et la conclusion qu'on peut tirer de toutes ses paroles, c'est que le chef libéral ne veut pas se compromettre ni compromettre son parti sur la question des écoles.

Procédons par ordre. M. Laurier a touché deux fois cette question : le soir

de son arrivée à Winnipeg, devant l'assemblée libérale, et le lendemain devant la délégation catholique.

Quelles ont été ses paroles devant l'assemblée libérale?

Les voici :

"Je crois fortement aux droits provinciaux. Aux Communes, j'ai défendu l'autorité de la province du Manitoba. Lorsque j'ai pris en main la pétition de mes coreligionnaires du Manitoba, qui se plaignent de la législation du Manitoba, je me suis demandé : de quoi se plaignent-ils? J'ai pris la pétition du défunt archevêque—un homme qui, je crois, était respecté dans cette province par ses amis comme par ses adversaires,—j'ai pris cette pétition de l'archevêque et de plusieurs autres signataires et la plainte qu'elle contenait était que les membres du gouvernement du Manitoba—je parle ici en présence de ces membres—avait adopté une législation qui, au lieu de donner à la minorité des Écoles Publiques leur imposait des Écoles protestantes et les obligeait ainsi d'envoyer leurs enfants catholiques à des écoles protestantes.

D'un autre côté, le gouvernement du Manitoba niait cette prétention *in toto*; il n'admettait pas que la législation eût l'effet qu'on lui reprochait; il prétendait que les enfants catholiques n'étaient pas forcés de suivre des écoles protestantes. J'ai dit au gouvernement fédéral auquel était adressée la pétition : "Voici une simple question de fait. C'est à vous de prouver si les faits énoncés sont vrais ou faux." Au lieu d'agir comme je leur conseillais, ils en ont appelé au pays et ont éludé la question.

"J'ai fait plus—je leur ai dit comme je le dis aujourd'hui—si les plaintes des catholiques sont fondées, s'il est vrai que des enfants catholiques sont obligés de suivre des écoles protestantes, c'est un outrage tellement caractérisé contre la liberté de conscience qu'aucun pays ne la supporterait. J'ai dit devant la Chambre.

"Prouvez-moi que les plaintes de la minorité catholiques sont fondées, que leurs droits sont violés, au point d'être obligés d'envoyer leurs enfants à des écoles dont l'enseignement religieux est protestant et je suis prêt à me présenter devant la population du Manitoba et à leur dire que cette législation ne peut pas durer.

"Je n'ai pas d'autre chose à dire à Winnipeg que ce que j'ai dit au Parlement, à Québec et ailleurs."

Comme nos lecteurs peuvent le constater d'un coup d'œil, c'est toujours la même balancière; si les écoles sont

vraiment protestantes, si les catholiques sont forcés d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes, si tel est le résultat des lois scolaires manitobaines, M. Laurier daignera proclamer à tous venants que ces lois sont vilaines et donnent une entorse à la justice.

Voilà tout.

Le lendemain, même antienne. Qu'on lise ce compte rendu de l'entrevue de M. Laurier avec la délégation catholique :

Winnipeg, 5—C'est hier matin que l'honorable Wilfrid Laurier a reçu les catholiques qui désiraient le rencontrer à propos des écoles du Manitoba. La délégation lui présenta d'abord une adresse de bienvenue de la part des catholiques et déclara qu'elle désirait profiter de sa visite à Winnipeg pour lui soumettre les griefs des catholiques en rapport avec cette grave question des écoles. Avant d'exprimer une opinion, M. Laurier a demandé à plusieurs délégués de faire connaître leurs vues. Cela lui a donné occasion d'entendre discuter de nouveau toute la législation scolaire de la province de Manitoba.

En réponse au chef de l'opposition, les délégués ont déclaré que les catholiques n'avaient pas jugé à propos de soumettre leurs griefs à l'honorable M. Foster et à l'hon. M. Angers, lors de la visite de ces derniers en septembre 1893. Ils n'ont pas cru la chose utile parce que le gouvernement fédéral, s'il faut en juger par sa conduite antérieure ne paraît pas disposé à proposer une législation réformatrice. La grande majorité des partisans du gouvernement est hostile à une semblable mesure.

M. Laurier a répliqué qu'il croyait qu'il eût été plus pratique et plus rationnel de soumettre la question à ceux qui ont le pouvoir et la responsabilité de la résoudre.

"Le gouvernement, a dit le chef de l'opposition, est plus influent qu'un seul. Il a le pouvoir, je ne l'ai pas. Vous ne voulez pas soumettre vos griefs aux ministres, parce que, dans votre opinion, vous ne pourrez pas obtenir justice d'eux. Je crois que votre devoir est de faire connaître telle opinion au gouvernement qui a la responsabilité et le pouvoir.

—Supposez, interrompit M. Golden, que sir John Thompson propose une loi réformatrice; en votre qualité de chef de l'opposition, lui donneriez-vous votre concours pour le redressement de nos griefs?

M. Laurier—Si, après avoir étudié les deux côtés de la question, je trouve

que les catholiques sont obligés d'envoyer leurs enfants à des écoles protestantes, je crois que cette cause serait entendue par le parlement avec impartialité, et pourrait y être discutée aussi avantageusement qu'aucune autre.

Plusieurs des plaintes de la députation sont nouvelles pour moi, elles n'ont jamais été formulées dans aucune des requêtes qui ont été envoyées à Ottawa, et encore une fois, ces faits devraient être portés à la connaissance des ministres.

M. Laurier a terminé en remerciant la délégation des renseignements qu'elle venait de lui fournir."

C'est bien la même ritournelle, n'est-ce pas? "Si je reconnais que les catholiques sont forcés d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes..." Il ne sort pas de là, M. Laurier.

On conçoit que cette attitude jette le désarroi dans les rangs de nos libéraux. L'impression est désastreuse. On en trouve une trace dans cette appréciation du *Monde*, dont nos lecteurs connaissent les allures :

"Enfin, elle a eu lieu cette entrevue des catholiques manitobains avec M. Laurier. Le résultat a l'air très maigre, comparé aux proportions que lui avaient prêtées, avant coup, les cent voix de la réclame.

M. Laurier a été prudent, c'est vrai, mais il ne manquera pas de gens dans son propre parti qui trouveront que sa réponse est remarquablement vague pour ne pas dire vide.

À une députation qui lui criait : "Sauvez-nous puisque le gouvernement nous abandonne", il a répondu : "Mes amis, adressez-vous au gouvernement. Je n'ai rien de bon à vous proposer."

De fait M. Laurier s'est borné à sa thèse de la dernière session : "Si les écoles sont protestantes au lieu d'être neutres, je les combattrai."

Nous avouons ne pas très bien comprendre en quoi, alors sa manière de voir diffère de celle des chefs conservateurs. Il ne s'agit plus d'ans tout cela des écoles séparées, d'être pour ou contre celles-ci—l'évolution qui s'est produite nous a mis en face d'une autre interrogation : Ces écoles, sont-elles neutres ou non?

Le *Monde* a mis le doigt sur la plaie : M. Laurier lâche les écoles séparées dans l'Ouest. Ses déclarations sont déplorablement, non pas seulement à cause de leur sagesse et de leurs détours sans franchise, mais encore et surtout à cause

de cette quasi-reconnaissance des écoles neutres. M. Laurier se tue à répéter : si les écoles sont protestantes, si les catholiques sont forcés d'envoyer leurs enfants à des écoles vraiment protestantes, j'en dirai que la loi est injuste.

Mais alors, M. Laurier est d'avis que, si les écoles ne sont pas protestantes, et qu'elles soient simplement neutres, la loi est juste et ne doit pas être attaquée.

C'est une prodigieuse erreur. C'est l'abandon du principe des écoles séparées, confessionnelles. C'est une véritable trahison.

Qu'on soit embarrassé de cette question, qu'on soit effrayé des périls qu'elle comporte, des difficultés qu'elle soulève, des crises nationales qu'elle peut provoquer, nous comprenons cela jusqu'à un certain point, encore que les hommes publics fédéraux nous semblent pousser trop loin la crainte et la prudence, dans cette conjoncture. Mais qu'un homme politique catholique pousse la pusillanimité jusqu'à sacrifier le principe des écoles séparées, jusqu'à en faire bon marché, cela c'est trop fort.

C'est une honteuse capitulation que M. Laurier vient de commettre à Winnipeg.

Désormais on sera fixé sur le compte du chef de l'opposition. On saura où il est, ce qu'il veut, et ce qu'on peut attendre de lui quant à la question des écoles.

Il n'y a plus d'équivoque possible.

### ACCIDENT FATAL

Un vieillard noyé

Un vieillard de 70 ans, Peter Bissett de Sutton, qui avait pris passage à bord de l'*Oregon* samedi dernier, vers 10 heures du soir, pour se rendre en Ecosse, est tombé à l'eau vers onze heures et demie. Son neveu qui s'occupait de ses bagages au moment de l'accident, entendit le bruit d'un corps tombant dans l'eau et se hâta de faire faire des recherches, mais on ne put même retrouver le cadavre du vieillard. On pense que Peter Bissett était penché sur le bastingage quand, ayant perdu connaissance, par suite de sa grande faiblesse, il est tombé dans le fleuve.

## VARIÉTÉS

## Nouvelles lettres de Mérimée

Au moment où notre érudit et spirituel collaborateur, M. Edmond Biré, consacrait au livre de M. Filon sur les *Amis de Mérimée* un de ses charmants articles, une nouvelle série de lettres de Mérimée à une " amie " paraissait dans la *Revue de Paris*. On retrouve dans cette série les mêmes qualités, mais aussi les mêmes défauts que dans les précédentes : c'est correct, spirituel, précis, mais d'une précision qui ne va pas sans sécheresse ; l'émotion manque comme le naturel : l'affectation est visible. Nous serions surpris si ces nouvelles lettres ajoutaient beaucoup à la réputation littéraire de Mérimée et nous oserions presque dire : si les correspondances se multiplient, on pourrait bien finir par s'en lasser.

C'est toujours à des " amies " haut placées que sont adressées les lettres. Après " l'inconnue " dont le nom est le secret de la comédie, nous avons une autre " napoléonide ", la princesse Julie Bonaparte, marquise de Roccajovine. Certains passages des lettres que publie la *Revue de Paris* nous ont rappelé une allusion de M. Louis Veillot aux dames qui écrivent " en mauvais garçons ". Ce n'est pas que nous accusions les correspondantes haut titrées de mériter cette observation ; nous ne connaissons pas leurs réponses, mais celui-ci leur écrivait réellement comme à de " mauvais garçons " ; il se permet des impiétés, généralement peu spirituelles, des gaudrioles, pas toujours réussies, qui étonnent et détonnent dans des lettres adressées à des princesses. Celles-ci se montraient réellement trop tolérantes avec un correspondant si disposé à abuser de cette tolérance. Cela ne laisse pas que d'impressionner désagréablement ceux qui croient que le respect est dû à une femme, comme à un enfant, et nous sommes un peu surpris que des fils—c'est le cas pour la nouvelle série—aient cru devoir publier des lettres qui peuvent faire juger singulièrement leur mère. Peut-être notre surprise provient-elle de ce que nous n'avons pas su encore nous débarrasser de certains préjugés.

Dans son spirituel feuilleton, M. Edmond Biré, avec sa précision proverbiale, rectifiait M. Filon au sujet des élections académiques. Mérimée affectait de se désintéresser de ces élections, et son historien, qui est un peu son panégyriste, avait pris ce dédain à sérieux. M. Biré rappelait fort opportunément l'opposition violente de Mérimée à la candidature de M. de Laprade. Les nouvelles lettres viennent appuyer ses observations. " Comment voulez-vous, écrivait Mérimée, que je lise les vers de M. de Laprade et pourquoi me soupçonnez-vous de pareille aberration ? Ce grand poète est un niais à qui M. de Lamartine a persuadé qu'il avait du génie parce qu'il l'avait loué, et à qui les dévots de Lyon ont fait tourner la tête. " Voilà qui tranche singulièrement avec le calme olympique qu'affectait Mérimée. Du reste, cela ne peut surprendre du moment qu'il y a des " dévots " dans l'affaire, car ce dédain ne se contenait plus dès que la religion était en jeu ; le masque de froideur disparaissait et le sectaire haineux apparaissait.

Croirait-on que, dans la même lettre où il traite avec si peu de calme M. de Laprade, il admire, non seulement la littérature, mais aussi le courage de l'auteur du *Fils de Giboyer*. " Je suis charmé, écrit-il, que le *Fils de Giboyer* vous ait amusé. J'aime beaucoup l'auteur, et il y a du courage aujourd'hui à s'attaquer à ce parti clérical si puissant dans les salons pour lesquels tout le monde vit à Paris. " Du courage à attaquer les cléricaux en 1863, alors qu'ils étaient tenus partout en suspicion ! Du courage à " giboyer " en plein théâtre la comtesse Swetchine, M. Guizot, ce " protestant qui ne protestait pas " ; et Louis Veillot auquel on avait retiré son journal ! Du courage, alors qu'on était d'avance assuré de l'approbation de l'empereur dont on frappait les adversaires, et qu'on n'avait pas de représailles à craindre. Sur ce dernier point, il est vrai, Augier se trompait ; quoiqu'il privé de son journal, Louis Veillot répondit dans le *Fond*

de *Giboyer*, et l'académicien put regretter ses attaques. Sut-il au moins qu'il avait l'approbation de Mérimée qui admirait son courage ? Rendons-lui cette justice qu'il se montra par la suite, moins satisfait de son œuvre que le correspondant de la princesse Julie, car il la désavoua dans une certaine mesure, en s'opposant à ce qu'elle fût reprise à l'époque où les républicains au pouvoir sentaient le besoin, de " taper sur les cléricaux ", comme jadis les hommes d'Etat de l'Empire.

Cet emballement à froid étonne chez Mérimée ; il ne s'explique que par cette haine de la vérité dont il était possédé et qu'il ne pouvait retenir. Que de preuves nous en trouvons dans les nouvelles lettres. Ainsi, il raconte sérieusement à la princesse Julie que pour être académicien, il est " nécessaire de communier ", et il écrit cela en 1866 ! Il reproche à sa correspondante qui, d'après ses lettres, se montrait d'une indulgence peu méritoire, de faire élever " ses fils aux Jésuites ", parce qu'il " craint qu'on leur apprenne de pires choses qu'on n'en trouve dans *Manon Lescaut* ". Voit-on ce beau moraliste qui craint ce qu'enseignent les Jésuites et qui se vante " d'une petite histoire que le désœuvrement lui a fait écrire, une petite histoire fort immorale ". Ailleurs, parlant d'une inscription grecque trouvée à Antibes, il dit : " Je ne vous envoie pas l'inscription : c'est le curé du temple de Vénus qui dit aux dévots que ladéesse leur saura gré de ce qu'ils ont fait pour leur curé. En changeant le nom du saint, cette inscription peut être à l'usage de tous les curés. " Comme cela est dit avec esprit !

La rage antichrétienne de Mérimée est si forte qu'elle l'empêche de voir ce qui est évident pour tout le monde. Nous sommes en 1867 ; les suites de la bataille de Sadowa et de l'inaction impériale en 1866 commencent à se faire sentir. La Prusse démesurément grandie, devient menaçante. Mérimée ne le voit pas ; il blague M. Thiers, — qu'avec tout l'esprit d'un boulevardier de dernier ordre il appelle M. 1/3, — et ses sinistres prophéties. A l'en croire si M. Thiers est " antiprussien ", " c'est que le descendant des Habsbourg l'a reçu en audience particulière et que M. de Bismarck s'est moqué de lui. " Voilà juse qu'on s'élève l'intelligence politique de ce dédaigneux alors que déjà l'empereur avait dû reculer devant la Prusse dans la question du Luxembourg.

Mais ce qui donne la mesure de la haine froide de Mérimée contre l'Eglise ce sont ses attaques contre le Pape. Il écrit en octobre 1866 ;

" Qu'allez-vous faire du Pape qui a bien des raisons pour devenir fou ? Il semble qu'entre les bêtises que lui suggérera son conseil et les saints qui lui apparaissent, dit-on, d'une part, et les excitations des Mazziniens, d'autre part, il est bien difficile qu'il conserve sa chaire à Rome. N'était l'embarras qu'une catastrophe nous causerait j'en prendrais mon parti assez facilement. Je me réjouirais même en pensant que les archives du Vatican vont devenir accessibles.

" Mais aussitôt les dévots et tous les gens bien pensants ne manqueraient pas de rendre l'empereur responsable. Que dit-on de sa santé ? Il y a près de vingt ans qu'il régnait. Croyez-vous qu'il soit possible, lui mort, de tenir un concile ? Et que deviendra notre sainte religion ? Ajoutez à cela qu'il n'y a plus rien dans son trésor. Tout cela serait bien drôle si nous étions protestants. "

Est-il nécessaire de faire remarquer le ton de ce beau morceau ? Nous nous bornerons à cette seule observation : au lieu de concile, ne faut-il pas lire conclave ? Du reste, le concile a été tenu comme le conclave, et " notre sainte religion " a enterré Mérimée comme bien d'autres.

Les événements ont marché ; Garibaldi prépare, avec la complicité avouée du gouvernement piémontais peu soucieux de faire honneur à sa signature, l'invasion des Etats pontificaux ; Mérimée écrit :

" Pourquoi ne me dites-vous pas un mot de Notre Saint-Père le Pape ? Pour moi, je ne doute pas qu'il ne quitte la place un de ces matins, effrayé de l'amour de ses sujets. Mais que ferons-nous ? N'est-il pas triste de penser qu'au XIXe siècle l'obstination d'un vieillard quinquante et bigot peut faire beaucoup de mal à notre pays et à notre maître. Après avoir peiné dix-sept ans à soutenir le

chef de ses ennemis les plus acharnés, renverra-t-il une armée pour que le vieillard suéidit puisse gouverner à sa façon, c'est-à-dire très mal, son petit troupeau temporel ? Le monde est vraiment trop bête et même le devient tous les jours davantage. "

On vante fort la forme de Mérimée ; on ferait volontiers de lui le prosateur impeccable comme de Théophile Gautier le rimeur impeccable. Qu'on veuille examiner cette tirade au point de vue seulement de la forme et l'on verra qu'il faut en rabattre. La haine inspire mal Mérimée. Elle l'inspire mal et dans la forme et dans le fond. Loin d'être " le chef des ennemis " de la France et de l'empereur, Pie IX avait donné au pays comme au prince des témoignages éloquentes de son affection : il était le parrain du prince impérial ; il était couvert par la double majesté de l'âge et du suprême sacerdoce. Cela n'empêchait pas Mérimée trahissant les intérêts de son " maître " comme de son pays de se prononcer pour Garibaldi, le plus violent ennemi de l'empereur et de la France. Il voulait que Napoléon III laissât déchirer la convention du 15 septembre. Et cependant il y avait à Rome une légion romaine dont les soldats et les officiers suivant l'expression du maréchal Randon, " servaient la France sous le drapeau pontifical ". Aurait-il fallu la laisser massacrer comme à Castelfidardo les soldats de Lamoricière de Pimodan et de Charette ? L'empereur ne le fit pas, et Mentana fut la dernière " victoire " de l'aigle impériale.

C'est en 1867 que Mérimée exprimait ainsi son espérance de voir " le Pape quitter la place, effrayé de l'amour de ses sujets ". Trois ans après, Rome était envahie, le Pape ne " quittait pas la place " ; il restait au Vatican, captif mais faisant une autre figure que le voleur couronné qui avait profité des défaites de la France pour s'introduire au Quirinal. Apparaissant de graves changements s'étaient produits en France. La politique tant admirée par Mérimée, avait produit ses fruits, son " maître ", après avoir fait battre l'armée française par les Prussiens sans doute effrayé de l'amour de ses sujets, n'avait pas osé rentrer à Paris et il était allé se faire prendre honteusement à Sedan.

Nous pourrions nous arrêter sur cette terrible leçon ; que probablement Mérimée n'aura pas compris, mais un de ses admirateurs nous donne le mot de la fin rééditant une sottise de Cousin, mauvais juge en la matière il dit : " Mérimée était un gentilhomme " ; non, c'était tout au plus un gentleman, et encore ne faut-il pas trop chercher le fond, derrière la froide correction apparente de la forme ?

A. Rastoul

## L'INCENDIE A LA MALBAIE

## Les assurances

Les diverses propriétés incendiées à la Malbaie sont assurées pour les montants suivants : Hôtel Warren, environ \$2,000 ; Hôtel Central, perte totale, \$2,000 ; les trois cottages de George Dumberger, assurés dans la Building Society ; Thos. Girard, pilote à bord du *Canada*, \$500 ; D. Desbiens, charretier, \$400 ; F. Tallon, journalier, \$500 à \$600 ; Joseph Gagné, marin, assuré pour \$1000 ; Théodule Tremblay, cocher, assuré pour \$400 ; Louis Tremblay, marin, \$200. Les pertes de M. E. B. Garneau sur son aménagement sont couvertes par les assurances ; l'école, le bureau de poste et les deux cottages de M. Jean Gagnon sont aussi assurés.

Mme Vve Bouchard n'avait pas d'assurance et son magasin est une perte totale.

On calcule que les pertes sont de \$40,000 et les assurances, de \$20,000.

Le nombre total des bâtisses incendiées est de 37.

Sir Chs Tupper est à peu près rétabli de sa dernière indisposition.

L'émigration au Canada a été de moitié moindre cet été que l'été dernier.

La *Presse* dit que l'hon. M. Mercier est toujours dans le même état, et la *Patrie* annonce qu'il continue à prendre du mieux.

## Fête à St-Lambert de Lauzon, Lévis

Il y a peu de paroisses qui ne comptent pas dans le passé des jours de réjouissance comme aussi des jours de deuil. Mais laissons aujourd'hui comme cachés dans le voile de l'oubli ceux qui ont fait couler de tous les yeux les larmes amères, laissant à notre plume le soin de raconter aussi brièvement que possible les heureux événements du 15 août dernier.

Cette fois encore le patron de St-Lambert a dû se réjouir grandement au ciel à l'occasion des fêtes qui réunissaient dans son modeste temple les  $\frac{2}{3}$  de la population de la paroisse.

M. le curé F. B. Méthot, ne voulant pas séparer l'Eglise triomphante de l'Eglise militante, avait voulu choisir pour cette réunion le jour de l'Assomption de Marie. Présente aux noces de Cana, il voulait aussi qu'elle assistât de sa protection les deux vénérables vieillards : M. Michel Bédard et Angèle Boulanger son épouse, qui venaient renouveler au pied des autels les engagements sacrés qu'ils y avaient contractés il y a 50 ans.

On avait déjà fêté l'hiver dernier les noces d'or de deux dignes époux : M. L. Gagné et H. Duquet, son épouse, mais les circonstances ne nous avaient pas permis de donner autant d'éclat à cette cérémonie que cette fois-ci.

Quand le soleil printanier, réveillant la nature de son long sommeil d'hiver, fait renaître la vie dans les prés et les bois, on fit grand bruit de la fête des arbres ; les journaux sont remplis d'articles incitant le peuple à orner les alentours de leur demeure et la voie publique des plus beaux arbres de leur forêt. Nous ne saurions trop louer cette noble entreprise, et cependant, ce n'est là la fête que d'une partie de la création. — On voulait faire plus à St-Lambert : on voulait fêter l'agriculture tout entière dans la personne des époux Bédard, doyens de cette profession dans la paroisse et l'on invita le Rév. M. Montmini, curé de St-Georges et président de la société de l'industrie laitière dans la province, à donner une conférence agricole.

Tout concourait à donner à cette fête paroissiale l'éclat désiré. Un joli instrument de musique installé depuis la veille, au grand désir de tous et touché par Mlle Vermette, soutenait de ses premiers accords un chœur de jeunes gens qui n'avaient pas épargné les peines et les fatigues pour assister aux exercices depuis plusieurs mois.

Il était facile pour M. le Curé de trouver dans cette triple fête le sujet d'un joli sermon. Aussi sut-il s'inspirer des circonstances et développa-t-il après la messe, dans une courte mais substantielle instruction, la sainteté du sacrement de mariage par son institution divine, démontrant par là son indissolubilité, et par suite l'absurdité du divorce et ses déplorables conséquences. — Louangeant les dignes époux Bédard de leur fidélité réciproque et leur offrant au nom de tous ses plus sincères félicitations, il montra aussi combien avait été belle leur carrière en cultivant la terre, profession que Dieu donna lui-même à l'homme dès le premier jour de sa création (1).

Il ne serait pas juste, ajouta M. le curé, de laisser dans l'oubli le joli voca-lion que nous venons d'entendre et qui dit à tous les cœurs combien nous devons être joyeux aujourd'hui. C'est après la parole, la musique qui exprime le mieux les sentiments de l'âme. Le chant et la musique sont si bien en harmonie avec la vie de famille et l'agriculture, dit-il, que les poètes tant anciens que modernes se plaisent à chanter tour à tour dans leurs vers le sourire gracieux d'un enfant qui s'éveille ou les gerbes d'or dont Cérès se plaît à orner les champs. — Et si l'histoire nous nomme quelque berger, elle ne le fait presque jamais sans parler de leur flûte ou de leur lyre au moyen desquelles ils rappellent leurs troupeaux.

Ce n'est là qu'un bien court exposé du sermon de M. le curé, mais le manque d'espace nous force à parler maintenant de la conférence de M. Montmini. Ce zélé apôtre de l'agriculture constata avec joie la curiosité des dames de Saint-Lambert touchant l'agriculture et l'industrie laitière. C'est que, dit-il, vous

comprenez votre devoir et les immenses avantages que vous pouvez retirer de l'assistance à ces conférences. Je vous en félicite : Continuez.

Bien que M. Montmini eût pu donner une foule de renseignements utiles sur la manière de cultiver la terre, il aimait mieux cependant nous faire profiter de l'expérience que des voyages à travers le monde entier, pour ainsi dire, lui ont acquis. L'observation est un grand maître et M. Montmini a su observer. Les Canadiens indignes de ce nom, nous dit-il, à peine ont-ils passé les lignes, que déjà ils cherchent à déprécier leur pays, quand ils ne vont pas même jusqu'à se ridiculiser au point de changer leur nom. C'est là la répétition d'une histoire que chacun de vous a entendue bien des fois.

J'ai visité l'Europe, l'Asie, l'Egypte, l'Amérique du Sud et les Etats-Unis, et nul part je n'ai rencontré un pays plus heureux que le nôtre. Dans certaines parties de l'Europe, le grain se met en terre en février ou en mars et on le coupe en octobre. Ici on sème en mai ou en juin et l'on récolte en septembre. Ici vous gardez vos fils : en France la conscription vous force de les laisser partir à 18 ans pour plusieurs années de service militaire.

Allez dans d'autres pays si vous le voulez, la chaleur excessive qu'il y fait ou les maladies contagieuses ne vous laisseront pas de repos. Préférez-vous les Etats-Unis, vous compterez bien ceux qui y ont acquis de l'aisance, mais vous ne compterez pas ceux que la misère a visité là plus qu'en Canada. Mais abrégeons et manifestons rapidement les trois grandes causes d'émigration dans la république voisine. — Nous nommerons d'abord l'ivrognerie. Quels sont ceux qui pourraient énumérer le nombre des victimes que cette malheureuse passion a fait chez nos canadiens ? J'entends de tous côtés des voix me répéter : un tel avait un beau bien, il l'a bu ; un autre aurait été riche, mais la boisson l'a ruiné ; un troisième a vendu de la boisson et il a été obligé de partir. Qui de vous n'a pas entendu raconter cette histoire des centaines de fois pour des centaines d'individus que vous-mêmes avez connus peut-être ?

Une 2ème cause à signaler est la mauvaise éducation dans la famille, non pas au point de vue moral, mais au point de vue de la profession du père. Que de reproches n'aurions-nous pas à nous faire pour avoir déprécié trop de fois devant les enfants la condition du cultivateur ? Au lieu de lui montrer sa profession comme la plus noble que Dieu ait donnée à l'homme, ne lui a-t-on pas trop souvent parlé du médecin, de l'avocat, du notaire, du commis même, comme étant les plus heureux du monde ? Si l'on avait connu les misères de tous ces états, l'on aurait peut-être été plus porté à apprécier la vie champêtre. C'est elle qui donne la santé, qui avant tout est le plus grand de tous les biens ici-bas. L'homme de bureau au contraire, pâle et livide, sans cesse courbé sur son travail, aura besoin de force pilules s'il veut digérer un peu de nourriture. L'expérience nous le prouve tous les jours : il y a peu d'hommes de profession qui atteignent les 80 ans.

Une 3ème cause de l'émigration canadienne à l'étranger, a dit M. Montmini, est le luxe. Lorsqu'on revient d'un voyage à travers le monde et qu'on a été à même d'étudier les manières de vivre de tous les peuples l'on reste étonné à notre arrivée au Canada de voir étaler à nos yeux la magnificence des princes et des princesses, et souvent le père ne peut rencontrer ses obligations. On dépense sans calculer.

Voilà mes chers amis, ce que je tenais à vous dire aujourd'hui dans cette conférence ; je me serais fait un scrupule de ne pas attirer votre attention sur ces trois grandes causes du dépeuplement de notre pays. Aussi, je profiterai de la circonstance qui nous réunit tous ensemble pour offrir aux deux vieillards dont nous faisons les noces d'or, mes plus sincères félicitations pour le bel exemple qu'ils ont donné à tous leurs cooparissiens depuis qu'ils sont la paroisse. Je me permettrai aussi de féliciter MM. les propriétaires des bancs pour l'empressement avec lequel vous vous êtes rendus aux désirs de M. le curé et de toute la paroisse en les cédant volontiers pour l'installation de votre belle musique. Cet acte fait preuve de l'union et la charité qui existent entre chacun des membres de cette

(1) Le Seigneur Dieu prit donc l'homme et le mit dans le paradis de délices, afin qu'il le cultivât et le gardât. Gén. c. II. V. 15.

paroisse. Il vous fait honneur, et je m'unis à votre bon curé pour demander au ciel de répandre sur vous ses plus abondantes bénédictions.

Après la conférence de M. Montmini il y eut salut solennel du Saint Sacrement et chacun se retira ensuite enchanté de la matinée.

UN TÉMOIN.

## LE CONGRES OUVRIER

**Le maire d'Ottawa souhaite la bienvenue aux délégués**

**Discours d'ouverture du président Beales**

La dixième assemblée annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, s'est ouverte avant hier matin, à Ottawa, à 10.30 heures à l'Hôtel de ville. Il y avait quarante délégués présents. De Montréal, on remarquait MM. Urbain Lafontaine, Geo. S. Warren, L. Z. Boudreau, A. Blondin, V. Dubreuil, P. C. Chatel et William Darlington.

Tous les délégués n'étaient pas arrivés hier matin. Il en est entré à Ottawa un grand nombre dans l'après-midi et l'on croit qu'ils seront en tout six cents.

M. Choquette, président du Conseil des Métiers et du Travail à Ottawa, a souhaité la bienvenue aux délégués présents. Le maire Cox lui a succédé, et dans un discours éloquent, il a souhaité, au nom des citoyens d'Ottawa, la plus cordiale bienvenue aux étrangers. Il dit que, s'il comprend bien, le but de cette association importante est de rendre justice à la classe ouvrière en général. Il comprend que les ouvriers désirent un nombre de jours de travail équitable et un salaire raisonnable. Si c'est là le but que l'on veut atteindre, dit le maire, les ouvriers peuvent compter sur l'appui de tout le peuple. M. G. T. Beales, de Toronto, a pris ensuite la parole pour remercier le maire d'Ottawa des bonnes paroles qu'il avait prononcées à l'adresse des délégués. Les ouvriers désirent une législation qui leur permette d'envoyer leurs enfants à l'école et non à la manufacture.

A la réunion d'hier après-midi, le président Beales a prononcé son discours d'ouverture. "On ne saurait, dit-il, trop insister sur l'importance de nos réunions annuelles. C'est le moyen de faire entendre par tout le Dominion la voix des classes ouvrières et de faire redresser leurs griefs. A une époque de dépression générale dans les affaires comme celle que nous traversons, il est important de considérer avec le plus grand soin la position faite à l'ouvrier d'étudier les moyens les plus propres à empêcher la misère de s'introduire au sein des masses. La concentration de la richesse sur un petit nombre d'individus est de nature, si l'on n'avise aux moyens d'en empêcher les progrès, à rendre la position des ouvriers presque désespérée. Les classes ouvrières n'ont dans les circonstances qu'une chose à faire, c'est de s'unir dans tous les pays du monde pour lutter contre ce pouvoir envahissant et ruineux pour la masse de la population."

Après avoir passé en revue les troubles qui ont récemment passionné le peuple ouvrier aux États-Unis, troubles qui lui ont été si funestes, l'orateur dit que le Canada a heureusement échappé à cette crise. "Il me fait plaisir de mentionner, dit l'orateur, l'heureux résultat d'une lutte au succès de laquelle le peuple ouvrier était si intéressé. C'est l'adoption d'un projet de loi pour l'établissement d'un bureau d'arbitrage et de conciliation entre le capital dans la province d'Ontario." Le président a terminé en recommandant aux délégués l'étude sérieuse des questions vitales qui leur seront soumises aux séances du congrès.

Le rapport du comité exécutif a aussitôt été présenté. Ce comité a, durant l'année, soumis au gouvernement plusieurs questions importantes et reçu l'assurance que ses suggestions seraient prises en sérieuse considération. Il a demandé entre autres choses l'établissement d'un taux uniforme de deux cents par mille sur tous les chemins de fer du Canada, la reconnaissance du premier lundi de septembre comme la Fête du Travail, l'emploi d'un mécanicien d'expérience comme surintendant de l'imprimerie nationale à Ot-

tawa et plusieurs autres questions de moindre importance.

On a ensuite formé des comités ordinaires comme suit :

Comité des ordres permanents — L. Z. Boudreau, Montréal ; P. M. Draper Ottawa ; S. Plum. Prescott ; A. W. Holmes, Toronto ; H. L. Langevin, Québec.

Comité des voies et moyens — A. G. Carri, Toronto, A. Blondin, Montréal ; H. H. McClain, London.

Comité de créances — G. S. Warren, Montréal ; G. E. Gauvin, Ottawa ; J. Coulter, Ottawa.

Le Rév. J. J. Robert, d'Ottawa, et Rév. John Rooney, de Orangeville, et candidat ouvrier pour la législature d'Ontario en 1886, ont été invités à prendre des sièges sur l'estrade.

On a aussi décidé d'inviter M. Houston, président de l'école pédagogique de Toronto, à faire une conférence sur l'éducation au point de vue des classes ouvrières.

MM. O'Donoghue, Plump et Page ont été constitués en comité pour faire rapport sur les réponses reçues des sociétés affiliées sur la question d'admettre des délégués des Patrons de l'Industrie comme membres du congrès.

Le congrès ne siégera pas demain après-midi, ayant accepté l'invitation du comité de réception de visiter le parc Rockliffe.

**On discute l'octroi des contrats par le gouvernement et la manière de les exécuter**

**On demande des amendements à l'acte des manufactures de Québec**

**LA JOURNÉE DE HUIT HEURES**

**Diverses résolutions sont adoptées**

Les délibérations du congrès du travail, hier, à Ottawa ont été intéressantes. M. A. T. Lépine, M. P., était présent.

La première chose étudiée a été les lettres diverses envoyées au Congrès.

Le congrès a été invité à envoyer ses délégués à une convention qui aura lieu à Toronto du 17 au 20 septembre pour agiter la question du creusement du chenal de la rivière à une profondeur de vingt pieds afin de permettre l'expédition plus rapide des grains et de réduire aussi le prix du transport et d'augmenter le prix des produits venant de l'Ouest et du Nord-Ouest. Cette invitation a été soumise à un comité spécial composé de MM. D. A. Cary, J. Armstrong et D. J. O'Donoghue, de Toronto.

M. Alex. R. McDonald, secrétaire de l'Union Internationale des briquetiers demande au congrès d'aider l'association à obtenir un demi-congé le samedi. Le conseil des Métiers et du Travail a écrit dans le même but. La question est aussi soumise à un comité spécial composé de MM. Stanley Metcalfe, de Montréal, et Richard Driscoll, d'Ottawa.

La résolution demandant l'insertion d'une clause dans un contrat accordé par le gouvernement à l'effet de forcer les entrepreneurs à élever l'échelle des salaires a été renvoyée au comité permanent.

Mais peu de temps après, le comité permanent rapporte cette résolution modifiée comme suit :

Proposé par M. P. M. Draper, appuyé par M. T. A. Smith :

Que dans l'opinion de ce congrès, il est nécessaire d'insérer dans tous les contrats du gouvernement, fédéral ou provincial, une clause obligeant les entrepreneurs à payer les ouvriers d'après l'échelle de prix fixée par les sociétés ouvrières, ou du moins d'après les prix généralement payés dans la localité où se font les travaux.

Qu'en raison de l'introduction constante dans l'industrie, de machines qui diminuent considérablement la demande pour la main-d'œuvre, il soit inséré dans tous les contrats du gouvernement une clause fixant à huit heures la journée de travail, et que cela soit un maximum qu'on ne puisse dépasser pour aucune raison.

Le délégué Darlington propose en amendement :

"Que ce congrès recommande que le système de contrats soit aboli et que le gouvernement fasse exécuter ses travaux à la journée, celle-ci ne devant pas être de plus de huit heures."

Après discussion, cet amendement fut retiré et la motion principale fut adoptée.

Le délégué Darlington, secondé par M. Metcalfe, tous deux de Montréal, propose la formation d'un parti ouvrier, absolument indépendant des partis politiques existants. M. Metcalfe dit que ce serait le seul moyen d'obtenir les changements demandés depuis si longtemps par la classe ouvrière. On ne peut, dit-il, rien gagner avec le mode de représentation actuel. On ne fait rien pour nous ; sur les 140 projets de loi discutés à la dernière session du parlement, trois seulement avaient rapport aux ouvriers. Il dit que certains politiciens se joignent aux congrès ouvriers dans un but intéressé et personnel. Cependant l'orateur, en réponse à M. Jobin de Québec, qui lui demande de donner des noms, dit qu'il n'accuse personne.

La résolution a été déclarée hors d'ordre.

M. Amédée Blondin, appuyé par M. Victor Dubreuil propose : "Que le congrès demande à la législature de Québec de modifier la loi des manufactures de cette province de façon à interdire le travail extra dans les fabriques de chaussures à moins d'un permis spécial de l'inspecteur." Adopté à l'unanimité.

Le délégué Donoghue a proposé, secondé par M. A. W. Holmes, la résolution suivante : Résolu que les dépenses de tout argent public, directement ou indirectement, pour assister, aider, encourager ou attirer les immigrants enfants ou jeunes gens des pays étrangers sont injustifiables et pas du tout nécessaires.

Il est de plus résolu que, dans les conditions où se trouve le peuple ouvrier en Canada, le système d'immigration actuellement en vigueur devrait être aboli, et que seuls ceux qui possèdent un bien-être raisonnable devraient être encouragés à venir au pays.

Il est en outre résolu qu'instruction soit donnée au comité exécutif du congrès de préparer une copie pour être présentée à l'honorable ministre de l'intérieur et adressée à tous les bureaux d'immigration en Canada, et que la presse fasse connaître au public l'importance de cette question pour la classe ouvrière.

Cette résolution est adoptée. Le délégué Bouchard propose que la législature de Québec soit priée de passer une loi prohibant le travail de tout enfant au-dessous de quatorze ans.

Adopté. M. William Houston, de Toronto, donne ensuite sa lecture sur "l'éducation au point de vue du travail." Le congrès lui vote des remerciements et s'ajourne.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

Mgr Gravel, évêque de Nicolet, est parti mercredi matin, pour Rome.

—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Sylvestre, le 10 ; à Sainte-Croix, le 12 ; à Saint-Ferdinand, le 14.

—Par décision de Sa Grandeur Mgr Labrecque, M. l'abbé Lauriault, ancien curé de Sainte-Agnès, est nommé chapelain de l'Hôpital de la Baie Saint-Paul, et M. Louis Gagnon, curé de Sainte-Fulgence, le remplace à Sainte-Agnès ; M. Gagnon, curé de l'Anse Saint-Etienne, est nommé missionnaire au Labrador, et aura pour vicaire M. Ed. Bossé ; M. Perron, de la Baie des Milles-Vaches, devient curé de Saint-Fulgence ; M. Girard, de Saint-Félicien, ira exercer le ministère à la Baie Saint-Paul, et M. S. Tremblay le remplace à Saint-Félicien.—Le poste de Bersimis est confié aux PP. Oblats, et celui du Sault au Cochon, est annexé à la Baie des Milles-Vaches.

## JULES MONTAGNON

Il revient à Québec

Nos lecteurs se rappellent Jules Montagnon, l'entrepreneur de la corporation parti de Québec dans des circonstances très mystérieuses et dont on a rapporté la mort accidentelle. Nous basant sur certains faits et rapprochements, nous avons, après sa fuite, émis nos doutes sur sa mort. Nous apprenons, ce matin, que nos doutes étaient absolument fondés, car il paraît que Jules Montagnon doit quitter la France cette semaine pour revenir à Québec.

## CETTE CAPITULATION

"La Croix" et M. Laurier

La *Croix du Canada*, qui n'est pas un journal de parti et qui, depuis longtemps, demandait à M. Laurier de dire toute sa pensée sur la question des écoles, la *Croix* se voit forcée de dénoncer hautement l'attitude du chef libéral à Winnipeg.

Voici un extrait de l'article indigné publié par notre confrère Montréalais, à ce propos :

"M. Laurier est allé à Winnipeg, il en est parti, et nous ne sommes pas plus avancés.

Nous le savions.

Il a parlé aux protestants, puis aux catholiques, et tout ce qu'il a trouvé à dire sur la question des écoles a été la répétition de ce qu'il a dit en parlement et à St-Lin, à savoir que :

"S'il lui est prouvé que, comme le prétend la minorité catholique de Manitoba, les écoles publiques sont en réalité des écoles protestantes, il les dénoncerait, quelles que puissent être les conséquences de cet acte."

Si, toujours le fameux Si !

M. Laurier se rend-il compte que cela tourne à la scie ?

La *Minerve* a eu beau déclarer avec une dédaigneuse hauteur, fort ridicule du reste, qu'elle rapporte toujours exactement les discours de nos hommes publics. M. Laurier affirme n'avoir prononcé, dans ce premier discours de sa tournée politique, que sa fameuse phrase dubitative.

Que faudrait-il donc au chef libéral pour le convaincre que les plaintes des catholiques manitobains sont bien fondées ?

Ces plaintes viennent de lui être soumises par les députés des catholiques eux-mêmes. L'adresse qu'ils lui ont présentée porte expressément que l'acte des écoles publiques de 1890 a aboli le bureau des écoles catholiques et laisse à la direction de l'instruction publique, pour les catholiques comme pour les protestants, le bureau protestant. Pas un seul membre de ce bureau de direction n'appartient à la religion catholique. Ils se déclarent donc formellement forcés d'envoyer leur enfants aux écoles protestantes et de contribuer pécuniairement au maintien de ces mêmes écoles.

Plusieurs délégués, à la prière de M. Laurier, émettent leurs vues sur la question.

Ils furent tout aussi explicites que l'adresse. Ils dirent que la simple lecture de la loi pourrait faire croire à la neutralité des écoles, mais qu'en fait, elles sont protestantes, et rien autre chose. Si les catholiques refusent de se servir des livres de classe dont le gouvernement ordonne l'usage, ils ne peuvent percevoir de taxes pour le soutien de leurs écoles, bien qu'ils soient eux-mêmes taxés pour les écoles protestantes. Dans ces écoles prétendues neutres, on enseigne des principes complètement opposés à ceux de la foi catholique et conséquemment les parents catholiques ne peuvent y envoyer leurs enfants sans livrer leurs âmes à l'ennemi.

En réponse à ces déclarations si catégoriques, M. Laurier demanda à la délégation pourquoi elle n'avait pas exposé ses griefs à M. Foster ou à M. Angers lors du passage de ces messieurs à Winnipeg. On lui répondit que des membres d'un gouvernement en majorité hostile aux droits des catholiques manitobains étaient impuissants à leur faire rendre justice.

"Je crois, dit alors le chef de l'opposition qu'il serait plus expédient de porter vos plaintes devant le gouvernement que devant moi qui n'ai à présent aucun pouvoir. Je vous demande donc de m'exposer si je ne traite pas maintenant une question qui nous entrainerait dans la politique.

—Supposé, dit M. Golden, que Sir John Thompson accueille favorablement un appel qui lui serait fait, seriez-vous prêt, en qualité de chef d'opposition, à le secondar pour porter remède à nos griefs ?

—Si, après mûre considération des deux côtés de la question, dit M. Laurier, je reconnais que les catholiques sont forcés d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes et qu'ils sont traités injustement, je crois que cette question devrait être discutée, en toute justice, au parlement.

Et c'est tout. Ce n'est pas compromettant, comme on le voit.

Et bien ! c'est tout ce que l'on tirera de M. Laurier.

Alors, à quoi bon faire des phrases à sensation et porter l'espoir au cœur de pauvres persécutés qui cherchent de tous côtés un sauveur ?

Voilà quelle impression désastreuse ont causé les discours de M. Laurier à Winnipeg.

Il est clair, maintenant, que M. Laurier n'avait pas dit à St-Lin la phrase qu'on lui avait mise dans la bouche.

Le *Mail* fait observer cela avec une joie discrète. Pour le chef de l'opposition, dit-il, toute la question est celle-ci : les écoles sont-elles protestantes ? Et cette question, ajoute le journal fanatique, a été ranchée par les tribunaux qui ont proclamé le caractère non-professionnel de ces écoles.

Après cela nous concevons que presse libérale parle peu des déclarations désolantes faites par M. Laurier sur la question scolaire.

## Suicide ou Meurtre

Au carré Chaboillez

Fin d'une vie de désordres

Montréal, 6—Le plus vif émoi s'est mis à régner, hier soir, au carré Chaboillez, à la nouvelle qu'un crime horrible venait d'être commis dans un restaurant occupé par MM. Crevier et Moore, No 2, carré Chaboillez. On apprit bientôt que deux individus, vers les 6 hrs p. m., s'étaient présentés au restaurant cité plus haut pour y prendre une consommation. Les deux inconnus paraissaient sobres et s'installèrent dans une chambre en arrière de la barre de l'hôtel. Quelques minutes étaient à peine écoulées qu'on entendit la détonation d'une arme à feu. Les personnes présentes accoururent à ce bruit et pénétrèrent dans la chambre où gisait le corps inanimé d'un jeune homme baignant dans son sang. Il avait la tempe droite percée d'une balle et un revolver de calibre 32 gisait sur le plancher.

Il est impossible de décrire l'agitation qui régna parmi les spectateurs de cette scène sanglante. On téléphona à l'hôpital Notre-Dame, et la voiture d'ambulance transporta le cadavre du malheureux jeune homme, qui fut reconnu par M. Albert Plante, de la rue Ontario, comme étant celui de C. A. Lepailleur, fils de feu J. A. Lepailleur, huissier de cette ville.

On ignore encore quels ont été les motifs de ce crime et l'on se demande si l'on est en présence d'un suicide ou d'un meurtre.

Chose singulière c'est que le compagnon du jeune Lepailleur a disparu soudainement de l'hôtel et que ni les personnes présentes, ni les agents de la sûreté ne se sont inquiétés de sa disparition.

Lepailleur appartenait à une famille respectable. Il est le petit fils du grand patriote de ce nom. Mais en dépit des soins paternels dont son enfance a été entourée sa vie a été entachée de méfaits.

Ayant obtenu une bonne position à la banque d'Épargne, il y a quelques années, il abusa de la confiance que ses supérieurs reposaient en lui et réussit à leur enlever pas des moyens frauduleux une somme de \$250.

Découvert il s'enfuit à Chicago d'où il fut ramené et livré à la justice. Sans le dévouement et la commisération de son père qui fit le sacrifice de ses économies pour sauver son fils du déshonneur il aurait été conduit au pénitencier.

Lepailleur à peine rendu à la liberté s'abandonna de nouveau à ses débauches au lieu de travailler à la réparation de sa faute et il fit tant que son infortuné père mourut de chagrin.

Adonné au vice de la boisson, allié à des amis de son espèce, il ne mena plus qu'une vie de désordre.

Quelque temps après la mort de son père il partit pour le Texas mais là encore la honte le poursuivit. Il perdit toutes les positions qu'on lui accorda. Depuis quelque temps à Montréal il ne fit rien pour amender sa vie et mardi passé il exprima à ses amis le désir d'en finir avec la vie.

## UNE SOTTISE

Le *Cultivateur* se permet les réflexions suivantes :

« Il y a dans ce voyage au comté de Bonaventure des aspects qui révolteront la conscience publique. Il est bien connu que M. Mercier est dans un état de santé plus que précaire. On a même en certains quartiers escompté sa mort prochaine. M. Taillon choisit précisément cette heure pour aller faire campagne électorale dans la division que représente l'ex-Premier Ministre.

C'est, on l'avouera, peu chevaleresque ! »

L'honorable premier-ministre et ses collègues ne sont pas allés faire une campagne électorale dans Bonaventure.

Ils sont descendus dans la vallée de la Métapédia, dans Bonaventure et Gaspé pour assister à des conventions de cercles agricoles, et pour payer de leur personne dans le grand mouvement de progrès agricole qui se fait heureusement sentir dans cette partie de la province comme ailleurs.

Les ministres, en entreprenant cette tournée non politique, ont répondu à la cordiale et pressante invitation de Sa Grandeur Mgr de Rimouski et des missionnaires agricoles. Et la maladie de M. Mercier, dont personne ne se réjouit, ne pouvait affecter, d'aucune manière, dans ces conditions, la convenance ou l'opportunité de ce voyage.

Le directeur du *Cultivateur* doit savoir que M. Taillon ni aucun de ses collègues n'ont jamais eu peur de M. Mercier debout et puissant.

## A l'exposition

Le temps des entrées pour l'exposition est fini et l'installation commencée. Cela promet. De toutes parts sur les terrains on voyait hier s'élever des exhibits disposés de toutes façons et ornés de toutes sortes de manières. L'espace sera rempli, encombré. Hier après-midi on offrait \$75 pour deux pieds d'espace. C'est la meilleure preuve que l'exposition sera un succès aussi bien au point de vue des objets exhibés, que sous le rapport des amusements. Maintenant, il s'agit de venir voir l'exposition.

Les directeurs ne sont pas inquiets sur le nombre des visiteurs, il y en aura en foule. Mais c'est l'intérêt des cultivateurs d'y venir en grand nombre. L'argent dépensé pour ce voyage sera bien placé. Tout cultivateur qui voudra visiter l'exposition avec le désir d'en profiter, en rapportera certainement des connaissances qui lui seront d'une grande utilité. Qu'on y vienne aussi nombreux qu'on le pourra. C'est un bon moyen de récompenser avec profit les gens qui ont travaillé courageusement tout l'été. Après tout, les dépenses ne seront pas si considérables ! Les prix de passage sont réduits de plus de moitié, et dans une journée, on peut visiter toute l'exposition et prendre part aux amusements.

Donc, que tous les cultivateurs fassent leur possible pour visiter l'exposition et y conduire leur famille.



En l'employant avec persévérance, il soulagera même dans des cas de long durée, où une guérison semblait impossible et la vie était prise en dégoût.

La Bouteille, 25c, 50c, ou \$1.00

## La bagarre à Bienville

Intervention du général Herbert

Le général Herbert a exprimé son regret à M. le curé Fafard et au maire de Bienville, de ce qui est arrivé samedi soir entre les militaires et les civils. Il regrette les insultes aux citoyens, mais en même temps il déclare qu'il ne peut sévir contre les auteurs parce que les citoyens de Bienville, qui se sont fait justice eux-mêmes, y ont été un peu trop rudement. Certes, ce n'est pas agréable de voir insulter sa fille ou sa femme, mais on aurait peut-être mieux fait de prendre le signallement complet des coupables ou de les conduire tout droit au général. Celui-ci a donné des preuves de son impartialité et il n'y a qu'à le renseigner pour qu'il sévise rigoureusement et d'une façon plus pratique au point de vue du résultat. Ajoutons que plusieurs militaires de l'école de Toronto sont indignés de la conduite de quelques uns de leurs camarades. Parce que le camp compte 40 à 50 voyous qui se croient tout permis, il ne faut point croire que les autres 550 ne valent rien. Il y a des gentils hommes en grand nombre parmi eux, et ceux-là ne doivent pas être tenus responsables de la conduite des autres.

## LE GENERAL DES OBLATS

A ST-SAUVEUR

PRESENTATION D'ADRESSE

Grande démonstration

Tout St-Sauveur était à la salle St-Pierre, hier soir pour présenter ses hommages au général des Oblats, en visite dans cette paroisse.

La salle était décorée avec goût, de verdure et de drapeaux.

Lorsque le P. Soulier, accompagné des Pères de la maison de St-Sauveur, accompagné de Son Honneur le maire Parent, du Dr Fiset, des conseillers Pouliot, Drolet et Paquet, des officiers de la société St-Jean-Baptiste et des principaux citoyens de l'endroit, fit son entrée dans la salle, les fanfares de l'Union Lambillotte et de l'œuvre de la jeunesse saluèrent de leurs accords le distingué visiteur.

Puis Son Honneur le maire donna lecture de l'adresse suivante :

« La présence en cette paroisse du Général des Oblats de Marie Immaculée ne peut se passer sans quelque manifestation de notre part.

Nos cœurs vous sont attachés par des liens aussi nombreux qu'inaltérables.

Vous nous venez de la France, notre mère-patrie : votre ordre prouve la foi et la charité du peuple Français, ce peuple qui ne cesse d'envoyer par toute la terre ses ouvriers évangéliques, attentifs à faire fructifier la vigne du Seigneur. Votre maison-mère s'élève au sein de Paris, cette ville célèbre par ses égarements, mais aussi par ses vertus et son zèle apostolique.

Ce zèle se fait sentir dans toutes les parties du Canada. Vous avez parcouru le Nord-Ouest et la Colombie Anglaise : est-il un seul endroit de ces vastes prairies, un seul sommet des montagnes Rocheuses que n'aient sanctifiés les travaux des Oblats ? Dans votre visite de Saint-Bouffice à New-Westminster avez-vous rencontré un seul évêque qui n'appartient à votre famille religieuse ? Un seul siège épiscopal que n'ait fondé l'un des vôtres ? Qui ne connaît les noms de Messieurs d'Herbomez, Fafard, Clut, Durieu, Grouard, Pascal, Grandin, et du plus illustre de tous, une des plus grandes figures de l'histoire du Canada, l'égal des Duplessis et des Laval, Mgr Taché ? Vous l'avez vu vivant, R. P., vous avez entendu quelques-unes des dernières paroles de ce vaillant champion de notre race et de notre religion.

Après avoir admiré cette armée de religieux oblats qui répandent le nom chrétien parmi les sauvages, vous les avez vus, dans nos villes, où la civilisation est la plus avancée, vrais foyers de science et de lumière : témoins l'université d'Ottawa, et les sujets qu'elle a formés.

Dependant les R. P. O., ont des titres tout spéciaux au respect et à la reconnaissance des paroissiens de St-Sauveur. Depuis nombre d'années, ils nous desservent avec un zèle que rien ne saurait surpasser : ils nous ont dotés de diverses sociétés pieuses, qui sont notre gloire et notre sauvegarde : les congrégations de la Sainte-Vierge, les union Saint-Joseph et du Sacré-Cœur, les Tiers-Ordre de Saint-François, l'association de la Sainte-Famille, et tant d'autres encore ! Nul âge, nulle classe d'ouvriers, qui n'ait reçu un protecteur particulier dans le ciel.

Voyez nos deux magnifiques églises : leur seul aspect excite à la piété, et prouve que nos bons pères ne négligent rien pour relever les beautés du culte et affermir la foi dans les âmes.

Nous ne saurions oublier qu'à la famille des pères de Saint-Sauveur se rattachent tout particulièrement des religieux d'une sainteté et d'un dévouement exceptionnels : les regrettes Pères Durocher, Lagier, Bernard, et notre bien-aimé supérieur et curé, le R. P. Grenier.

Soyez donc le bienvenu parmi nous, R. P., ainsi que vos deux compagnons les RR. PP. Antoine et Lefebvre, que nous sommes heureux de revoir.

Nous formons les meilleurs souhaits pour vous et toute la famille des Oblats, qu'au triple titre de français, de canadiens et de paroissiens de Saint-Sauveur, nous saurons toujours vénérer et aimer.

Le P. Soulier remercia avec émotion les paroissiens de St-Sauveur de leur démonstration et fit l'éloge de leur esprit religieux qu'ils allient si bien à leur esprit de progrès. St-Sauveur, dit-il, est une des meilleures paroisses du monde entier. Si les PP. Oblats ont pu faire autant pour la paroisse, c'est grâce au dévouement et à la générosité des paroissiens qui les ont toujours si bien secondés dans leurs entreprises. Lorsqu'il a visité, la paroisse pour la première fois il y a 25 ans, St-Sauveur n'était qu'un petit village, et aujourd'hui c'est un des quartiers les plus peuplés de la ville.

Après la démonstration, la foule alla reconduire le Père Soulier au presbytère au son de la fanfare. Le général des Oblats a félicité la paroisse de posséder deux corps de musique aussi habiles.

## A BORD DE LA "NAIADE"

Les membres de la presse accompagnés de quelques amis sont allés faire visite à M. le contre-amiral de Maigret, commandant de la division volante de l'Atlantique.

Etaient présents : M. Joncas et Mlles Joncas, M. Faucher de St-Maurice, M. Bergeron, député-orateur et Madame Bergeron, M. et Mme L. Lacoste, ingénieur des travaux publics, M. et Mme L. J. Demers, Mme Nantel, M. et Mme Carroli, M. et Mme Jordan, MM. E. Rouillard, Cloutier, Magnan, T. Dubé, Alarie, Casault et J. B. Dumont.

L'amiral a reçu les visiteurs dans son salon.

M. Joncas, président de la presse, dit combien tous ses confrères et lui étaient heureux de saluer le commandant des vaisseaux français et de lui témoigner leur estime.

M. de Maigret, répondit avec la verve française, qu'il était aussi heureux de se trouver au milieu de la population si hospitalière du Canada, et que s'il voulait écouter ses officiers il passerait tout l'automne dans le port. Il admire notre pays auquel la France pourrait peut-être emprunter quelques unes de ses institutions.

L'amiral fit ensuite servir du champagne. Et levant son verre dit : à la presse ! à quoi, Mme Coste, une française, répondit : à la France !

Puis, nous avons visité le vaisseau. Les braves marins déjeunaient, l'air gai et content.

La *Naïade* partira dans une huitaine pour St-Jean de Terre-Neuve, puis Oran, rentrant en France à la fin de janvier pour reprendre un nouveau contingent de jeunes mariés. M. le contre-amiral doit partir ces jours-ci pour visiter le pays.

Les dépêches nous disent que la récolte des fruits dans la Nouvelle-Ecosse sera très abondante.

## TRIPES EN L'AIR

Un article publié dans l'*Echo de Paris*, par M. Lepelletier, fait le tour de la presse et cause une stupéfaction légitime.

Nous en avons déjà parlé, mais il convient d'y revenir et de le remettre sous les yeux.

Le voici :

« Les acquittés d'hier, qui sortent du prétoire en triomphateurs, avec les honneurs de la justice, au milieu de l'ovation de tous les sceptiques du boulevard ne retomberont sans doute jamais dans les filets de la justice. Ils sont trop adroits pour cela, et les mailles de la nasse pas assez fortes pour les retenir. Ils vont donc continuer, avec la permission des jurés et l'approbation des subtils hommes de lettres, leur apostolat. J'espère qu'il fructifiera. Jusqu'à présent, leurs élèves n'ont travaillé que dans la matière peu intéressante pour la foule : des magistrats, des restaurateurs, des hommes de police, des députés, des agents diplomatiques serbes, un journaliste italien, des habitants de Bois-de-Colombes prenant des bocks au café de la gare, un président de république au bout de son mandat. Ces victimes-là sont exceptionnelles, sortent du commun.

« Ah ! que je serais donc heureux si, pour célébrer joyeusement la rentrée victorieuse de Faure, de Fénéon dans Paris, leur bonne ville, quelque obscur adepte faisait demain sauter la boutique et la bedaine de l'un de ces bons jurés ! Il n'y aura rien de fait tant que la matière à jurés ne sera pas touchée. Sauter donc, bourgeois froussard et stupide, puisque tu ne songeras à te défendre que lorsque tu te verras les tripes à l'air ! Non, vrai, on n'a pas idée de pareils crétins ! Ce que les anarchos doivent se gondoler, comme ils doivent blâmer les imbéciles qui ont pris au sérieux, et les bombes du Terminus, et le couteau de Caserio ! J'en fais mon *mea culpa* ; je vois bien qu'il faut hurler avec les loups, mais je ne croyais pas qu'il y eût tant de loups dans la forêt sociale.

Il y a là tout ce qui, d'après la loi nouvelle, caractérise l'excitation au crime.

L'écrivain, sans prendre la moindre précaution de langage, sans recourir au plus banal artifice, souhaite publiquement, et avec une incomparable ardeur que les anarchistes fassent sauter un des jurés qui ont siégé dans le procès des Trente et lui mette « LES TRIPES EN L'AIR »

Si je m'étais permis la moitié de ce souhait peu charitable, je serais déjà devant les juges, et il me faudrait boucler mes mallettes pour le Gabon et me nuire des vêtements d'été qu'impose ce climat plus que chaud.

Mais, écrit par un opportuniste, cela n'a pas d'importance, et vous pouvez être assuré que le parquet ne sera pas ému.

D'ailleurs, le garde des sceaux, l'idiot Guérin, ne manquerait pas de faire observer, si on le consultait sur l'opportunité de telles poursuites, que l'intention est bonne, qu'elle est même pure, et qu'après tout, quelques tripes en l'air de jurés pareils, ne seraient pas d'un mauvais exemple pour la défense sociale.

Que si, tout au contraire, on eût parlé des tripes de M. l'avocat général Bulot, de l'honorable président d'assises Brouillette, ou même de Casimir-Perier, l'affaire présenterait un autre aspect et l'invitation à la valse des tripes eût mérité un sévère châtiement.

Mais des jurés qui, dans leur conscience, devant Dieu et devant les hommes, n'ont pas admis que les preuves fussent suffisantes contre les accusés, des jurés qui ont estimé que ce procès fut bêtement instruit et plus bêtement dirigé, qui ont acquitté les prévenus ; ces jurés-là ne sont pas défendables, et il est loisible aux anarchistes d'être ingrats à leur endroit et de leur mettre les tripes au clair.

N'empêche que cette sauvage imprécation ne sera pas sans gêner beaucoup le gouvernement, au premier procès qu'il tentera pour délit de presse.

On lui servira la tartine de son ami et soutien Lepelletier, et on fera observer non sans raison, que ni le Père Peinard ni le Chambard, ni le En-Dehors, qu'en un mot, aucune feuille anarchiste,

ne s'est jamais livrée à un vœu de tuerie et de massacre aussi impudent.

A ce point de vue la fureur gouvernementale et maladroite de M. Lepelletier pourra nous servir, à tous, de bouclier et de repositoire, au moins devant l'opinion publique.

Car la loi ne saurait avoir une double face : souriante et indulgente pour les uns et impitoyable pour les autres.

Ce n'est pas une raison parce que l'on dépose le jury de ses prérogatives judiciaires et parce qu'on les passe aux juges de la police correctionnelle, pour tolérer l'étrépage des jurés qui ont prononcé suivant leur conscience.

Et si vous voulez avoir le droit de poursuivre d'une façon inexorable — ce qui a lieu d'ailleurs, tous les jours — les gens qui ont fait l'apologie du meurtre de Carnot, il faut poursuivre avec la même rigueur l'opportuniste enragé qui incite au meurtre de citoyens français que la loi de leur pays avait investis du devoir de juger, à peine de cinq cents francs d'amende, s'ils se soustraient, sans excuse légitime, à ce devoir.

En un mot, la loi doit protéger et défendre les tripes de tout le monde ou de personne.

Et j'estime que les tripes des jurés de la Seine valent tout autant que celles de M. le président Carnot, puisque c'est une question de tripes qui se pose.

Je demande donc formellement des poursuites contre M. Pelletier, au nom de l'égalité devant la loi.

Que si la loi le laisse indemne, elle ne saurait être qu'une loi d'exception honteuse et méprisable.

Paul de Cassagnac

## LESPREJUGES NATIONAUX VAINCUS

Le triomphe d'une grande découverte

L'influence magnétique de l'or attire les peuples de tous les climats sur nos bords. On voit réunis dans nos plaines arrières les hommes de toutes les nations et parlant toutes les langues de la civilisation. Bien qu'il y ait entre eux divergence sur toutes les autres questions, dans leurs habitudes, leurs mœurs et leur religion, ils s'accordent cependant sur un point.

Les Anglais et les Américains, les Français, les Suisses, les Allemands, les Suédois, les Russes et les Chinois admettent, sans qu'il y ait une seule voix discordante, que les grands remèdes introduits dans le monde, il y a quarante ans, sont bien les meilleurs pour la guérison des maladies dans ce climat qu'on importe quelle soit la préparation existante. Cela semble être, en effet, le résultat de l'expérience humaine dans toutes les parties du monde, et c'est ce qui a fait la popularité universelle de ces remèdes. Nous considérons, cependant, que la confiance sans bornes qu'on leur place dans l'efficacité de ces remèdes les représentants de tant de nations, qui s'occupent de l'industrie minière, est un phénomène remarquable dans l'histoire médicale.

Peu de ces peuples dans leur jeunesse, même à l'âge mûr, étaient habitués à l'usage de ces drogues et remèdes qui sont particuliers aux différents pays qu'ils habitent. Ces remèdes étaient associés dans leur esprit avec les souvenirs du foyer et renforcés par leur préjugé national. Mais ils ont été mis de côté et pleinement répudiés tandis que dans toutes les régions de l'or on a adopté, d'une commune impulsion, les Pilules et l'Onguent d'Holloway. Il n'y a qu'une manière d'expliquer ce mouvement, c'est le résultat de la conviction basée sur les observations et l'expérience personnelles.

L'onguent est employé avec un tel succès, comme pansement pour les blessures, les ulcères, les plaies aux jambes, les maladies internes et accidents auxquels est exposé l'intérieur du corps, qu'on peut difficilement trouver dans cette étendue des pays d'or une tente de piocheur qui ne soit approvisionnée de cette préparation rafraîchissante, salubre et qui donne du soulagement. La nourriture grossière du piocheur, et souvent les habitudes tendent à violer de sang, et développer en eux qui coulent et les ulcères purulents sur les plaies et les membres.

Les plaies aux jambes, principalement, sont très fréquentes parmi ceux qui creusent dans les mines et leur nuisent beaucoup dans leurs travaux. Les cas les plus sérieux dans cette sorte de maladies sont toujours guéris par l'onguent avec une rapidité extraordinaire. La meilleure méthode pour guérir les plaies aux jambes, les blessures et les ulcères en général, est de frotter avec l'onguent les parties inflammées autour de l'ouverture de la plaie, en ouvrant d'abord les pores de la peau et en adoucissant la chair avec les fontaines chaudes. La partie malade est alors pansée avec de la charpie malade et de la toile enduite d'onguent.

Tel est le traitement externe, mais il est bon aussi de faire avec quelques doses de pilules pendant la durée de la guérison, vu qu'elles servent à purifier le sang et à débarrasser le système de toutes les affections morbides, et que l'onguent fait dans son œuvre à l'extérieur. — (The Scientific Witness.)

## Les vétérans s'en vont

M. Charles Gauvreau, épicière d'Ottawa, vient de mourir à l'âge de 86 ans. C'était un patriote de 37-38.

Il était le père de 10 enfants, tous vivants, de 86 petits enfants et de 19 arrière-petits-enfants.

# L'EXPOSITION

## Coup d'œil sur les terrains

800 ENTRÉES

LES AMUSEMENTS

## Comment venir à l'Exposition

Si vous entrez par le terrain de l'exposition par la porte centrale vous avez immédiatement sous les yeux une série de bâtiments petites et grandes et de formes diverses au milieu desquelles s'élève le kiosque à deux étages d'ou Son Excellence Lord Aberdeen déclarera l'exposition ouverte.

Mais vous allez tout droit au manège qui vous attire par ses proportions architecturales contrastant avec la monotonie des constructions qui l'entourent.

L'intérieur est déjà presque rempli d'étalages divers et c'est là que nous verrons la partie la plus agréable si non la plus utile de l'exposition. Une grande allée traverse la bâtisse dans sa largeur et quatre autres la coupent dans sa longueur.

La plateforme du centre sera occupée par une riche exhibition de fourrures de la maison Renfrew & Cie. A droite, le long des quatre allées sont installées les pianos de la maison Lavigne et Hutchison, les riches étoffes de Glover, Fry & Cie, les pâtisseries de J. B. Allard & Cie, une pyramide de bière, les drogues et préparations de la pharmacie Morin & Cie, des échantillons de toile ouvragée dont MM. A. J. Auger & Cie sont les agents à Québec, un superbe étalage de biscuits de la maison Vian & Frères, une tête de colonne avec chapiteau, sculptée par M. Ville-neuve, de St-Romuald, et au fond une grande installation de pianos, harmoniums, machines à coudre par la maison Gervais, Hudon & Cie.

A gauche, on admire d'abord, les richesses artistiques de la maison Seifert: horloges antiques, tables en bronze, statues, lampes suspendues et à pied etc. les riches vernis de McCall, Dougal & Cie, de Montréal, les appareils téléphoniques de la Cie Bell, les courroies et autres articles en cuir de Fandrew, les tabacs variés de la maison Houde & Cie, à côté desquels, se présentent ceux de la maison Dussault & Barry, et à l'extrémité, les lourdes pièces d'artillerie destinées aux fortifications d'Esquimaux. Les militaires sont à les monter, prêts pour en expliquer le fonctionnement aux visiteurs. Ce coin de l'exposition sera certainement l'un des plus achalandés.

En sortant de là, vous embrassez d'un coup d'œil tous les terrains de l'exposition: au fond les écuries qui longent la clôture entourent les terrains un peu en de ça un grand kiosque qui suffira à peine à contenir les exhibits d'instruments agricoles de Latimer & Légaré, qui seront, avec le bétail l'attrait principal de l'exposition pour les cultivateurs; plus près encore, la bâtisse de l'usine Carrier, Lainé & Cie où l'on verra des machineries de toutes sortes d'un poli et d'un fini remarquables; un peu à gauche le temple des illusions et le poulailler et au milieu de tout cela, plusieurs restaurants qui serviront de repos au public. Et si vous élevez le regard un panorama grandiose s'offre à vos yeux. Un peu à gauche les murs de la citadelle, en face le commencement de la côte sud avec la jolie paroisse de St-David, le bois du douaie, Etchemin et ses manufactures, puis la mer dont la décolorité du terrain laisse voir ces ondes bleues.

En continuant à gauche vous arrivez à l'école d'équitation qui contiendra les voitures et autres exhibits s'y rapportant.

Entre l'école d'équitation et le manège sera l'exposition horticole, sous une grande tente. Enfin nous gagnons au Pavillon des Patineurs où sera l'exposition des industries. Le coup d'œil de l'édifice est charmant. Hier on y commentait les décorations tandis que les exhibits entraînent à pleine portée. C'est

d'abord la manufacture Bresse qui s'est fait construire un joli pavillon où elle disposera ses chaussures, puis la maison Chenic avec ses pierres à moulages ses machines à beurrerie et fromagerie, des manufacturiers de tiges, les machines de la fabrique Léonard de London etc. Du côté droit, au fond, sur un drap bleu sont disposés avec un goût exquis, les échantillons de la ferme expérimentale, il y a la des foins, avoines, blés, pois, orge, seigles, sarasin, mils, trèfles, enfin toutes sortes de plantes très remarquables. Nous conseillons beaucoup aux cultivateurs d'aller voir cela.

Voilà un petit aperçu de l'exposition. Ce n'est rien, cependant, car le gros de la besogne va se faire aujourd'hui. On a charroyé une partie de la nuit, et ce matin, il est arrivé une grande quantité d'objets de toutes sortes. La contribution des Cantons de l'Est, par exemple, n'arrive qu'aujourd'hui. Le premier convoi est arrivé ce matin, chargé de bétail, de volailles, d'exhibits industriels de toutes sortes. Un grand nombre de visiteurs sont aussi arrivés par le même convoi.

Enfin, nous avons tout lieu de croire que l'exposition sera un très grand succès. Les entrées se chiffrent par 800 et si l'espace ne faisait point défaut, elles auraient pu atteindre 1500. Toutes les industries seront bien représentées et il sera certainement agréable et utile de visiter l'exposition. Voici

### Les dernières entrées

Auger A. J. & Cie, toile à couverture; Asselin, L. Hébertville, produits agricoles; Ashmead A. F. St-Foye bétail etc; Archambault Oer, St Paul l'Ermit Allard F. N. D. Lévis, ouvrage en cuir; Asselin F. X. St-Famille, Co Morency, tricots; Allen Robt. Melbourne, bétail; Asselin A. St-Joseph d'Alma M. K. Montréal; Arcand Marie Rioux Aiken R. A. Montréal; Bellisle Mme V. K. Trois-Rivières travaux de fantaisie; Bernard J. M. Cap Santé, beurre; Cullam A. N. & Son, Danville bétail; Canadian Leaf Tobacco Co, Joliette, tabac; De Vilier & Pepin, Lotbinière, fromage; Gauthier, Mme Thomas Lathière, travaux de fantaisie; Gravel Ernest, St-Anne, fromage; Geo Giguère & Co., Lavaltrie, huile et ouvrage en cuir; Guay, J. D. Chicoutimi, chevaux, produits agricoles; Gilbert Mlle H. N. D. d'Hébertville, travaux de fantaisie; Goudreault Pamp, St Bruno, Lac St-Jean, produits agricoles; Green Wm. Grand Ermette, produits agricoles; Gruser Max, Québec, pain; Gosselin Dme V. E. Mag, St-Laurent, Co Montmorency, pain; Guilmette D. Warwick, fromage; Gagnon, Alf. Chambord, Lac St-Jean, travaux de fantaisie; Guyon Aug. Sweetsburg, fromage; Irving Thos. Logan's Farm, Montréal, bétail, etc; Jobin G. Québec, travail en bois; Jewell C. D. Sweetsburg, sucre et sirop d'érable; Jean Jean St-Joseph d'Alma, Lac St-Jean, produits agricoles; Joliette L. Fondre, Joliette, instruments aratoires; Johnson's Company, Québec, amiante; Jean Ernest, Chicoutimi, fromage; Jobin David, Delisle, Lac St-Jean, produits agricoles; Loiselle B. F. Montréal, oiseaux, Lennoxville, Creamery, Lennoxville, beurre; Lynch Mme Lawrence, Québec; Lapointe Louis, St-Jean Port-Joli, l'Islet, miel; Lambert L. J., New-Glasgow, beurre; LeSage S., Québec, cheval; Laprise Ant., St-Louis, Albanil, produits agricoles; Labbe Bella Mme, Lotbinière, Comté Chicoutimi, travaux de fantaisie; Larouche Anthime, Chicoutimi, cheval; Leclerc Mme Frs, St-Laurent, Isle d'Orléans, travaux de fantaisie; Lapointe Ephrem, Chambord,

produits agricoles; Lapointe Mme Ephrem, Chambord, travaux de fantaisie; Laprise Damase, St-Félicien, travaux de fantaisie; Leclerc Félix, Cap Santé, beurre; McCone, Jas., Québec, lapins; Molsion, E. W., Montréal, oiseaux; McDonald H. et fils, Côte St-Luc, produits agricoles; Marcoux Paul, St-Prime, Lac St-Jean, produits agricoles; McKendry Kate, Bergeville, travaux de fantaisie; Michaud Mlle Alp., Rimouski, travaux de fantaisie; McMillan Mme Elz., Québec, travaux de fantaisie; Moreau Mlle Florence, Québec, travaux de fantaisie; Fuller Johnson, Manufacturing Co, St-Jacques de l'Achigan, instruments agricoles; Nadeau Henri Normandin, Lac St-Jean, instruments agricoles; Noyes T. B., Sweetsburg, fromage; O'Reilly Mme Ed., Aylmer, travaux de fantaisie; Otis L. E., Pointe Bleue, Lac St-Jean, fruits; Perron Adé-lard., St-Prime, fromage; Poirier Thes Isle Verte, travaux de fantaisie; Proulx Theod., Baie du Febvre, fromage; Proulx Elie, Baie du Febvre, fromage; Pacaud H. Chambord, Lac St-Jean, travaux de fantaisie; Pelerin Mme Vve Jos. Stanfold, fromage; Parent Théodule, Québec, travaux de fantaisie; Pepin Léger, Lotbinière, beurre; Plante Naz. et fils, St Sauveur, travaux de fantaisie; Paradis Firmin, Bagotville, fromage; Parsons Eliza, Guelph, Ont., fromage; Rainville Geo., St-Prime, travaux de fantaisie; Riverin Jos., Chicoutimi, cheval et produits agricoles; Richan Mme E., Montréal, fruits en conserve; Rossignol Joseph, Hébertville, travaux de fantaisie; Rioux Anselme, Trois-Pistoles, pain; Ratté Wilfred, St-Jérôme, Lac St-Jean, produits agricoles; Robin E., Montréal, Pont Brooklyn; Reid W. H., Kingston, Ont., oiseau; Roge Ed., St-Anastasia, Mégantic, fromage; Richard Louis, l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, produits agricoles; Rossignol, Nath., Hébertville, travaux de fantaisie; Stewart G. A., St-Eustache, chevaux; Stuart W. G., Québec, bétail; Sauriole Julien, St-Thérèse, produits agricoles; Bon Pasteur, Québec, ouvrages d'art; Spoor E. H., Abbot's Corner, sucre d'érable, etc; Smith J. H., Montréal; St-Laurent Cyrille, St-Valère de Balstrode, fromage; Shipman Mlle, Lévis, travaux de fantaisie; Suite Emelie, Trois-Rivières, travaux de fantaisie; Tremblay Thos., Lotbinière, Co. Chicoutimi, fromage; Tremblay Ernest Madame, St-Jérôme, Lac St-Jean, produit agricoles; Tremblay Jules, Hébertville, Lac St-Jean, fromage; Trapistes, Québec, chevaux et vin; Thoin Jos. Nap., Repentigny, fromage; Thibault Nap., Repentigny, produits agricoles; Tremblay Israël, Chambord, Lac St-Jean, produits agricoles; Tremblay Servale, Hébertville, Lac St-Jean, fromage; Tremblay Alfred, St-Félicien, produits agricoles; Tremblay François, St-Félicien, Lac St-Jean, produits agricoles; Vesot S., Joliette, produits agricoles; Veulleux Emma, Québec Sud, travaux de fantaisie; Vézina Chas., Québec, travaux de fantaisie; Vendale Louis, St-Simon de Bagot, chevaux; Wilson Frank, Montréal, beurre et instruments agricoles.

Voilà pour la partie pratique de l'exposition. Mais à visiter ainsi avec la foule et à examiner un tant soit peu ce qui nous intéresse, on se fatigue vite.

### LES AMUSEMENTS

de toutes sortes nous délasseront. Et il y en aura. En voici quelques-uns sur lesquels nos lecteurs pourront se guider. Les amusements qui auront lieu sur les terrains même de l'exposition ont été publiés dans le programme officiel. A part cela il y aura encore les amusements des associations de sport. L'association athlétique de Québec a préparé un programme des plus attrayants pour l'exposition.

Son Excellence le gouverneur général et lady Aberdeen ont bien voulu accorder leur distingué patronage à ces sports dont nous avons le plaisir de présenter le programme à nos lecteurs:

Lundi, 10 sept., à 3 p. m.—Joute de Lacrosse: Capital (champion du monde) vs Québec. Admission au terrain, 25c; à l'estrade, 25c extra. Les sièges peuvent être réservés chez M. Walsh, 25 rue St-Jean.

Mardi, 11 sept., à 8 p. m.—Concert-Promenade à la lumière électrique; parade et exercice des membres du Club de Bicycles en uniforme; musique, courses, feu d'artifice, etc. Admission au terrain, 10c; à l'estrade, 10c extra.

Mercredi, 12 sept., à 3 h. p. m.—Fête civique, Club de Bicycle de Québec; lères courses annuelles: 9 séries de port, les meilleurs bicyclistes du pays y prendront part; courses de 1 et 3 milles pour le titre de champion de la Province. Entrées: 50c qui seront reçus jusqu'à lundi le 10 septembre, par M. Louis Bruneau, sec.-trés. hon. C. B. Q., 95 rue St-Joseph. Admission au terrain, 25c; à l'estrade, 15c extra.

Judi, 13 sept., à 3 h. p. m.—Q. A. A. A., premiers jours annuels; 10 séries principales de jeux: courses, courses à barrières, lancer la balle, etc. Prix de valeur offerts aux gagnants de chaque jour. Entrées: 25c, reçus jusqu'au 11 septembre, par M. F. M. McNaughton, sec.-hon. du Q. A. A. A. Boite P. B. 345, Québec. Admission au terrain, 25c; à l'estrade 10 extra.

Vendredi, 14 sept., à 8 h. p. m.—Concert Promenade et mascarade à la lumière électrique; les chevaliers de Malte vs les chevaliers de St-Jean; les amazones du Q. A. A. A. dans les marches et parades nouvelles; musique, courses; feu d'artifice. Admission au terrain, 10c, à l'estrade, 10c extra.

Samedi, 15 sept., à 3 h. p. m.—Joute de Lacrosse.

Comment venir à l'exposition

Le public du bas du fleuve pourra venir à Québec tous les jours par un convoi spécial quittant la Rivière du Loup à 7 heures et arrivant ici à 10 hrs. a. m. Voici la circulaire officielle émanée à ce sujet:

Aux agents et conducteurs  
Les agents de Campbellton et de la section nord émaneront des billets pour Québec et retour pour l'Exposition, les 10, 11, 12 et 14 septembre et retour au taux d'un simple billet de première classe, bons pour retour jusqu'au 17 septembre.

Excursion spéciale: Il y aura une excursion spéciale pour Québec jeudi le 13 septembre au taux suivant: Cambelton, Moffats, Flat Lands, Mill Stream, Assumetquaghram et Causapsal, 4.50; Amqui, Cedar Hall Sayabec et St. Moise, \$4.00; Little Metis et St. Octave, \$3.00; Ste. Flavie, \$3.00; Ste. Luce, \$3.00; St. Anaclet et Father Point, \$3.00; Romouski et Bic, \$3.00; St. Fabien, \$2.90; St. Simon, \$2.60; Trois Pistoles, \$2.35; St. Eloi, \$2.10; Isle Verte, \$2.00; St. Arsène, \$1.75; Cacouna, \$1.80; Rivière du Loup, Old Lake Road, St. Alexandre, St. André et Ste. Hélène, \$1.50; St. Paschal, St. Philippe de Néri, Rivière Quelle et Ste. Anne, \$1.20; Ste. Louise et St. Jean Port Joli, \$1.25; L'Islet, 85 cts; Cap St. Ignace, 75 cts; Montmagoy, 65 cts; St. Pierre, 55 cts; St. François, 50 cts; St. Valier, 40 cts; St. Charles Jet. et St. Henri Jet., 25 cts; Chaudière Jet., 15 cts; Harlaka, 10 cts.

Bon pour retour jusqu'au 17.  
A la demande de la compagnie, formulée avant même la publication de la lettre de M. Caron, la direction de l'intercolonial a rapproché la date de cette excursion comme en fait foi le télégramme suivant:

Mon cher collègue,  
Pour me rendre au désir exprimé dans votre lettre du 4 courant, j'ai donné instruction de changer la date de

l'excursion à Québec du 13 au 12 comme demandé par le sénateur Landry et d'accorder une excursion à taux réduits de Halifax à Québec pour l'Exposition.

Comme nous l'avons annoncé la compagnie du Haras de Québec a organisé à l'occasion de l'Exposition des courses qui promettent d'être l'événement sportif de la saison.

Au premier moment, les gens du métier, les sportsmen trouvaient quelque peu risquée l'offre de plus de \$2,000 de bourses, mais le succès est d'ores et déjà assuré.

Un chiffre—le nombre des inscriptions jusqu'à ce jour—dira mieux que tout autre chose l'intérêt qu'auront ces courses: il y a déjà quarante-neuf chevaux d'inscrits, tous de première orede dans leur classe respective. C'est un résultat qui dépasse même les espérances de la Compagnie.

Ces courses dureront trois jours: lundi, mardi et mercredi prochain.

Premier jour, les trois minutes et course au galop.

Deuxième jour, poulaies de 1 an trot ou amble; classe 2.27; poulaies de 3 ans dignibles dans les trois minutes.

Troisième jour, classe de 2.35; course au galop; course ouverte à tous, trot ou amble.

Le Grand Tronc organise une excursion spéciale de Sherbrooke, le 13.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

Le Q. M. & C. pousse la courtoisie plus loin encore et transporte gratis, aller et retour, tous les exhibits.

# L'EXPOSITION

## NOUVEAUX DÉTAILS

### DE RICHES EXHIBITS

### CURIOSITÉS

Il a plu une partie de la matinée et on entend dire par tout le monde : "quel triste commencement d'exposition!" C'est se décourager un peu vite. La température pluvieuse ne durera probablement pas longtemps, et puis la journée d'aujourd'hui n'est que l'ouverture.

Il y a encore des travaux d'installations à faire, avant que tout soit complet et c'est même mieux que les terrains ne soient pas encombrés le premier jour afin que la besogne se fasse plus vite. Cependant, il y avait déjà des centaines de personnes ce matin sur le terrain pour assister à ces travaux d'installation et voir l'exposition avant la foule.

Au bureau de l'administration, tous les employés sont harassés. Le public est entassé à la porte. Quelques-uns viennent faire de nouvelles entrées et d'autres s'enquérir où placer les effets. Tout va rondement.

C'est le

#### PAVILLON DES PATINEURS

qui est le plus rempli. Il n'y a pas un pouce de terrain de perdu, et cependant il n'y a point d'encombrement. Les objets ont été disposés avec régularité et qui a permis de placer beaucoup dans un espace relativement restreint. Chaque bâtiment a sa fantaisie particulière. Ici, vous trouverez tout de suite en entrant un confiseur qui fait de la "tira à la crème" un peu dure peut-être pour les personnes qui ont les dents mauvaises, mais en somme excellente. Plus loin, à gauche, est un bijoutier qui pour 25c vous fabriquera avec une broche dorée n'importe quel nom sur commande. Tout près de là, dans la même allée, s'élève un ancien moulin à vent fait de catalogues et tapis, rugs etc. Ce sont les produits de l'établissement J. F. Trudelle de Heddleyville. Une tour fait face à ce moulin. Elle attire l'attention du visiteur sur les cuirs de la tannerie Cantin & Bresse. Le haut de la tour est fait de cuirs vernis et la basse, de peaux vertes.

A peu près au centre du Patinoir, la Cie de Tabacs canadiens de Joliette a installé ses qualités différentes de feuilles. Les fumeurs qui sont la majorité devront payer une visite à ce comptoir. Parmi les dernières installations on remarque encore les persiennes de M. Nap. Matte, les fournaises et coffres de sûreté de la maison T. Frenette, de Montréal, les bretelles de tant de sortes différentes de la Canada suspend Co, en soie, fils et autres tissus, les perruques fabriquées par M. Lapointe, les bicyclettes de la Gold bicycle Co, de Brandford, les erroneries de la maison Chinic, et enfin un vapereau en bois construit un peu sur le modèle du Saguenay. Ce travail est admirable. La maison Perry expose aussi de riches meubles en bois canadiens, tout fabriqués et sculptés à la main.

M. T. O. Chouinard expose un modèle du traîneau qu'il a inventé pour le nettoyage de rues en hiver. Au centre du traîneau est fixée une scie ronde qui broie la neige et la glace, et une feuille de fer à l'arrière la ramasse.

Avant de sortir, jetons un coup d'œil sur la collection des bois canadiens exposée par le département des Terres de la Couronne sur l'ordre de l'hon. M. Flynn. Tous les bois canadiens sont représentés là par des exhibits de différentes grandeurs qui sont d'un poli remarquable. Enfin l'aile gauche du Pavillon des Patineurs est réservée aux produits de la laiterie et aux machines servant à les fabriquer. Les fromages sont en quantité. Dans l'aile droite se trouvent les produits agricoles et les légumes.

Nous avons vu là de très beaux grains. Remarqués aussi : quelques bouteilles de liqueur au cassis blanc. Nous n'y avons pas goûté mais ce n'était pas l'en- vie qui manquait. En sortant du Pavil-

lon des Patineurs, on se trouve tout près de la bâtisse de l'école d'équitation. Là il n'y a rien que des

#### VOITURES

mais il y en a, et de toutes sortes et de toutes qualités, modèles anciens, nouveaux, riches, moyens, simples, compliqués, etc. Ce département de l'exposition est supérieur à celui de 1887. Ce matin, il n'y avait encore qu'une entrée et sortie à cette bâtisse. Il en faut encore une ou deux.

Si l'on en donne une à l'extrémité sud-ouest, deux pas vous conduiront en pleins

#### PAYS TROPICAUX

c'est-à-dire dans la tente réservée aux fleurs et plantes d'agrément. C'est superbe à voir. Palmiers, fougères, érables, géraniums, lys, begonias, marguerites, roses, et que sais-je encore. A côté est une autre tente qui abrite les légumes. Là aussi il y a des objets remarquables.

Entrons maintenant

#### DANS LE MANÈGE

Levez les yeux et vous lirez au dessus de la porte : prenez garde aux filous. Ce conseil est à propos, et l'on ferait bien d'y penser souvent.

L'installation est à peu près terminée ici. Demain, tout sera en ordre. Près de la porte on remarque un joli canot servant de jardinière. A qui appartient-il ? Il n'y a pas encore de nom. A propos, ne pourrait-on pas faire inscrire les noms de ceux qui exposent sur leurs objets afin que le public sache à qui en revient le mérite.

L'étalage de MM. Timmons & Son fabricants d'eaux gazeuses, représente une immense bouteille. La maison Michel Lefebvre & Cie de Montréal, fait, une belle exposition de conserves alimentaires, la Mécanic Supply Co., de Québec, expose des machines en grand nombre. M. Jacques McDures de l'île Verte, des herbes marines. MM. Montminy & Cie photographes ont réservé un espace qui n'est pas encore rempli.

Du côté droit, vous rencontrerez un comptoir qui sera probablement fort achalandé. C'est celui de la fabrique de chocolat Menier. Arrêtez-vous y et faites vous servir une tasse de ce breuvage ; cinq ou six jeunes filles sont là dans ce but.

MM. Thomas Gagnon & Cie, de cette ville font une riche exposition de meubles : un set de chambre à coucher, un set de salle à dîner et des sofas d'une richesse et d'un fini admirables. La maison P. E. Poulin fait concurrence à M. Seifert dans les petites bijouteries, M. Dillingham expose des valises et M. D. Ouellet, des fournaises et persiennes de son invention. Les tapisseries et aquarelles de MM. Gauthier sont très riches. MM. H. Gagnon & Cie, vins canadiens, M. P. Pageau, St-Sauveur, expose des cadres en bois travaillé, représentant des feuillages etc. C'est très joli. Nous tombons ensuite dans le

#### DOMAINE ARTISTIQUE

La palme appartient sans contredit à M. Montminy, qui l'a déjà reçue d'ailleurs du jury de l'exposition de Chicago, avec son tableau représentant la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb. Ce travail à la plume est très bien. M. Savard a un beau modèle de diplôme pour l'exposition représentant Québec et une femme et un homme glanant des épis. M. Hudon a aussi de très beaux dessins à la plume. M. A. R. Roy expose un tableau contenant les photographies des journalistes ainsi que plusieurs autres photographies très ressemblantes.

C'est dans les galeries qu'il faut aller pour voir les travaux domestiques dits de fantaisie, mais cela en vaut la peine. D'abord nous voyons un beau couvre-pied dont les fleurs sont dessinées par le travail du moulin. Puis ce sont des

couvre-pieds en patrons de soie, au tricote, des ouvrages en cire, entre autres un lunaire, des peintures, enfin toutes sortes de choses très bien faites.

#### AU DEHORS

Bien que l'affluence ne soit pas encore considérable, ce à quoi l'on ne peut s'attendre dès la première journée, l'animation est considérable. Ce sont d'abord les ouvriers à l'œuvre partout, pour terminer l'installation puis le personnel des différentes boutiques qui couvrent le terrain. Les restaurants sont ouverts et bien approvisionnés; personne ne souffrira. Au bas de la décollité qui descend du Manège, sont nos amis les Harons dont plusieurs portent le costume indien. De jolis ouvrages ornent le devant de leurs tentes, et nul doute qu'ils ne voient beaucoup d'acheteurs.

Le moulin à scie de L. O. Vidal sera prêt à fonctionner demain. Un grand nombre de billots sont déjà rendus sur les lieux, prêts à être sciés. Les instruments agricoles sont en nombre incalculables.

Les animaux sont presque tous arrivés. Il y en a plus qu'en 1887 et la qualité aussi est peut-être supérieure.

Le musée historique, le temple des illusions et les autres amusements sont ouverts.

Un corps de musique a joué tout l'avant midi sur le terrain.

#### MARDI, 11 SEPT.

Jour dédié au gouverneur-général.

Examen en toute classe. Concert par La Royal Canadian Artillery. Soufflage du verre en pleine opération. Bâtisses historiques et amusements nouveaux. Inauguration du gynécée. Exposition complète partout.

#### APRÈS-MIDI

A 2 heures. Grande ouverture officielle par Son Excellence Lord Aberdeen, gouverneur général du Canada. Musique du corps Hongrois, ascensions en ballons et descente en parachute.

#### LE SOIR

Bâtiments et places illuminés à l'électricité, concert par le corps de musique Hongrois, musée historique et plusieurs amusements spéciaux, feu d'artifice par la Paines Firework Co.

Aujourd'hui, ça l'air de l'exposition. La ville est remplie de visiteurs, les hôtels sont encombrés, c'est un va et vient continuel qui annonce quelque chose d'extraordinaire. Les voyageurs ont commencé à arriver en foule hier soir. Et, ce matin, tous les convois de chemins de fer étaient encombrés.

Le Québec Central avait un train de 8 ou 9 chars bondés, le Grand-Tronc avait 11 chars, et le Pacifique et le lac St-Jean ont fourni un gros contingent. Tous les omnibus des hôtels étaient remplis.

#### LA MATINÉE

a été bonne. Il y avait beaucoup de monde sur les terrains et dans les bâtisses, surtout le Manège et le Pavillon des patineurs, parce que là sont exposés des objets pour tous les goûts.

Dans le Pavillon des patineurs, les dernières installations sont celles du Lac St-Jean et du Pacifique.

Le lac St-Jean est bien représenté. MM. Girard, M. P. P. Petit M. P. P. et J. D. Guay, sont là, aidant à la disposition des exhibits.

Une chose qui nous a surpris un peu c'est de voir du raisin, et du beau, venant de la Pointe-Bleue. Il n'est pas encore complètement mûr, mais il a été cueilli avant le temps. C'est M. L. E. Otis qui cultive ces beaux fruits.

M. A. Scott de Roberval a une belle exposition de grains, légumes, etc.

Le Pacifique fait une grande distribution de pamphlets en même temps qu'il expose des plantes et grains de nature à tenter les jeunes cultivateurs en quête d'un établissement.

Le bateau que nous avons remarqué hier est encore plus étonnant que nous le pensions.

Il est fait pour marcher à la vapeur. L'auteur de ce bel ouvrage est M. Jean Jarnac qui y a consacré 7,894 heures de ses loisirs. Voilà un homme qui a du mérite. Le bateau est à vendre.

Le Pavillon des Patineurs a été bondé de visiteurs toute la matinée, car il n'y avait point que les exhibits d'attrayants. L'orchestre hongrois a joué et la musique qu'il exécute est quelque chose de remarquable.

Les juges ont commencé leur besogne ce matin. Il est assez difficile de se procurer leur nom. Pour les chevaux, c'étaient ; MM. O. Turennes, de Mon-

tréal et P. Cummings, de Québec, dans la classe des chevaux de carrosse ; G. Hough et J. D. Duchesne, pour les chevaux de route ; P. Charlebois, de Montréal et R. Ness, de Québec, pour les perchons, boullonnais.

MM. J. C. Chapais et Côté, du Bio, sont juges pour les animaux canadiens. Le concours des chevaux a été très intéressant et le public l'a suivi avec attention. M. G. Stuart, C. R., est le président de ce comité.

#### LES ANIMAUX

Nous l'avons dit, l'exposition des animaux est certainement supérieure à celle de 1887. Les moutons, les porcs, bœufs, vaches et chevaux sont en quantité et en qualité remarquables.

#### SUR LES TERRAINS

Le coup d'œil sur les terrains est original. D'abord ce sont les inevitables colporteurs et colporteuses dont les paniers sont disposés un peu partout. Ailleurs on rencontre des comiques qui égaient les spectateurs par leurs danses et leur gestes, plus loin ce sont les musées et autres attractions dont les géants annoncent à grands cris les curiosités. Et au milieu de tout cela, vous voyez de temps à autre passer comme une flèche un homme qui porte un instrument sur son épaule. C'est un amateur photographe qui a saisi un coup d'œil avantageux et qui le va photographier.

Le moulin à scie de MM. L. O. Vidal & Fils est en pleine opération. Ce matin on a scié des billots et du bois de corde.

La bâtisse contenant les exhibits de la maison Carrier Lainé & Cie, attire tout le monde. Les ménagères y admirent des poêles d'un modèle parfait, les ouvriers dans l'industrie ont leur part et enfin les mécaniciens ne se lassent point d'examiner les belles machines qui sortent de ces ateliers de renom.

#### NOUVEAUX EXHIBITS

De nouveaux exhibits sont arrivés depuis hier. Nous remarquons dans le manège une boulangerie portative et économique qui donne un résultat superbe, paraît-il. Elle est fabriquée par la Toronto Portable Oven Co. MM. Montminy & Cie ont un bel assortiment de photographies. M. J. A. Gosselin, jeune homme de 17 à 19 ans, expose le portrait du lieutenant-gouverneur actuel et de chacun de ses ministres. Ces photographies avec encadrement enluminé sont faits à la plume, ce qui vous donne une idée du travail. Tous les portraits sont d'une ressemblance parfaite. Nous félicitons chaleureusement M. Gosselin.

M. O. A. Julien, propriétaire de la fabrique de toiles d'Hoehelaga, expose quelques échantillons des produits de son établissement.

MM. Dion & Frère, des Saules, comté de Québec, exposent leurs poteries qui sont très élégantes.

#### CURIOSITES A VISITER

Nous avons admiré ce matin un travail fait au couteau qui dénote du goût, de la sûreté de main et surtout de la patience.

Ce travail, exécuté par M. C. Morency, de Beaumont, représente deux bottes et une chaussure fine, et chacun des morceaux est fait d'un seul morceau de bois. La botte qui mesure 12 à 15 pouces de hauteur, est d'un seul morceau. Ça pris un mois à la faire, et les bottes et bottines ont leur boîte.

Nous avons oublié la confiserie Alard qui a un très bel assortiment de bonbons, et de pâtisseries disposés en forme de tour surmontée d'une cloche.

M. Jacques Plamondon expose le modèle d'un bateau, qui mesure 54 pouces de long par 17 pouces de large. M. Plamondon explique que son bateau n'est pas exposé tant pour avoir un prix que pour attirer l'attention du public sur les avantages, que l'on en retirerait. Ce bateau à le fond et l'avant presque plat, peu ou point de cale et logerait sa cargaison sur le pont.

Dans les galeries où se trouvent les travaux domestiques ne manquez point de voir la collection de médailles Breton et la collection la monnaie Rondon. Entre ces deux objets, vous admirerez une boîte à toilette et une boîte à ouvrage exécutés par un jeune homme, Nilus Leclerc de St Eugène, comté de l'Islet. Ce sont deux petits chefs d'œuvre de bon goût et de patience. Les deux boîtes sont faites de bois naturel ;

l'une compte 14,255 morceaux de bois et l'autre 4,000.

A côté, est un morceau de musique transcrit à la main par une jeune fille. Vous jureriez que c'est imprimé. Aussi, une cage d'oiseau fabriquée sur le modèle d'une résidence somptueuse, avec avant-corps, galeries, perron, etc.

M. Genet, de Saint-Sauveur, expose un pain de fantaisie qui pèse 72 lbs. Il a cuit en deux ou trois heures, et peut se conserver frais, quatre semaines au moins, c'est ce que dit l'inscription qui l'accompagne.

Parmi les ouvrages féminins nous avons remarqué deux taies d'oreiller l'une représentant un enfant endormi, avec ces mots : Good night et l'autre un enfant à son réveil disant bonjour.

#### OUVERTURE OFFICIELLE

Adresse au gouverneur-général

A 4 heures cet après-midi a eu lieu l'ouverture officielle de l'exposition par Son Excellence le gouverneur général lord Aberdeen. Son Excellence était entouré d'un brillant état major.

Au nom des actionnaires de la Cie d'Exposition, l'hon. sénateur Landry a présenté à Son Excellence l'adresse suivante :

A SON EXCELLENCE le Très Honorable Sir John Campbell Hamilton Gordon, Comte d'Aberdeen, vicomte Formatine Baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la Pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, dans la Pairie du Royaume Uni ; Baronet de la Nouvelle-Ecosse etc etc Gouverneur-Général du Canada,

EXCELLENCE,

La compagnie d'exposition de Québec aurait certainement manqué à ses devoirs et méconnu ses propres intérêts, eût-elle négligé d'entourer du prestige de votre nom et de l'éclat de votre personnalité, l'ouverture officielle des concours pacifiques auquel elle convie aujourd'hui, l'agriculture, les arts et l'industrie. Elle manquerait également à ses obligations si, en vous souhaitant la plus cordiale des bienvenues, elle ne vous offrait de suite l'expression spontanée de sa vive reconnaissance pour l'honneur inappréciable que vous lui faites de patroner son œuvre et d'encourager ses efforts.

Vous présence ici est d'heureuse augure. Elle est saluée avec enthousiasme par tout ce peuple qui vous entoure et qui vous offre sans détour comme sans partage, à vous, le représentant autorisé et de notre Auguste et toujours gracieuse Souveraine, l'hommage de leur inaltérable loyauté à la Couronne Britannique.

Fermement attaché à ses institutions le peuple de cette province s'incline avec respect devant le drapeau qui les protège et bénit avec amour la main tutélaire de cette Providence toujours Divine qui lui a ménagé, sous l'égide puissante de la Grande Bretagne, la tranquille possession du sol défriché par ses ancêtres, le libre exercice de ses libertés les plus chères, le fonctionnement sans entrave du Gouvernement constitutionnel. Nous pouvons le proclamer à l'honneur de l'Angleterre, sa politique coloniale, large de conception conciliante de forme, a, plus que ne pouvaient le faire ses légions victorieuses, conquis cette Province à l'affection de la race qui l'habite.

Il n'est pas sur tout le continent Américain, coin de terre comparable à celui que nous foulons, ou l'hommage qui jaillit de nos cœurs puisse revêtir un caractère plus désintéressé, d'où la parole qui s'échappe de nos bouches puisse s'élever plus libre de tout calcul et de tout déguisement. Vingt-sept lustres nous séparent de ce mois de Septembre 1759, alors que réunis dans cette même plaine où nous nous trouvons aujourd'hui, les armées ennemies de la France et de l'Angleterre se précipitaient l'une contre l'autre, se disputant dans un suprême et héroïque combat la possession de ces vastes territoires arrosés par le plus majestueux des fleuves. Le choc fut terrible, la rencontre meurtrière. Wolfe et Montcalm en furent les victimes glorieuses. Là bas à portée de fusil s'élève le monument qui localise l'en-

droit ou le Général Anglais, fut frappé à mort par les balles françaises; ici nous sommes sur l'emplacement qu'occupaient les bataillons de la France.

Ah! si cette nature grandiose qui nous entoure pouvait parler, si ces terres et ces vallons pouvaient répéter ce qu'ils ont entendu pendant ces jours de combat et de carnage, si les vieux murs de l'antique forteresse pouvaient révéler ce qui se passait dans leur enceinte, si les morts qui dorment leur éternel sommeil pouvaient sortir de leurs tombeaux, nous entendrions dans une clameur immense, et les cris de triomphe des vainqueurs et les imprécations des vaincus, imprécations violentes contre la vieille Albion.

Mais plus d'un siècle s'est écoulé, le drapeau fleurdelisé a retraversé les mers et le royal étendard de la Grande-Bretagne flotte maintenant sur un pays qui a changé d'allégeance. Les blessures du passé ont été cicatrisées et aujourd'hui sur le champ de bataille même qui fut pour nos ancêtres le champ de la défaite, vous voyez Excellence, un peuple nouveau issu du plus pur sang de race française, les descendants des rivaux glorieux qui luttaient hier dans la sanglante arène s'unir dans la paix, se presser autour de vous, déposer à vos pieds leur foi et leur hommage et proclamer avec orgueil leur inaltérable attachement à la Couronne Britannique. La fumée des combats est dissipée, Mars a déposé son armure guerrière et voici Cérès qui répand sur nous les bienfaits de sa corne d'abondance. Le champ du Carnage est redevenu le champ des luttes plus pacifiques et plus fructueuses de l'industrie et de l'agriculture et ce que nous vous demandons en ce moment, ce n'est pas l'appel aux armes ni la sonnerie des combats mais quelque chose de cette parole féconde que des messagers célestes apportaient aux pasteurs de la Judée quand ils chantaient la gloire de Dieu au plus haut des cieux et qu'ils souhaitaient la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Le règne de la paix, c'est le triomphe incontesté, glorieux de l'agriculture, c'est le bien-être, la prospérité de la nation toute entière.

Avant d'ouvrir officiellement ce concours agricole et industriel, nous prions votre Excellence de vouloir bien transmettre à la noble femme qui partage vos destinées l'hommage respectueux de notre profonde admiration et l'assurance de notre entier dévouement. Que Dieu vous protège tous deux, qu'il illumine votre existence d'un perpétuel rayon de bonheur et qu'il nous accorde à nous tous de vivre longtemps sous la haute protection de la nation puissante dont vous êtes ici le digne représentant.

Québec, sur le champ de bataille du 13 Septembre 1759.  
11 Septembre, 1894.

Au nom de la Compagnie d'exposition de Québec.

Par son Président,  
P. A. LANDRY.

Ce soir, illumination et grand feu d'artifice.

Il y avait environ 5,000 personnes sur les terrains de l'Exposition lorsque Leurs Excellences le gouverneur général et lady Aberdeen arrivèrent pour en faire l'ouverture officielle. Par cette température incertaine et désagréable, c'est un beau résultat, et la Patrie peut en prendre son parti, l'exposition, au lieu d'être un fiasco sera un succès.

Lord et lady Aberdeen sont arrivés en carrosse ouvert, tiré par quatre chevaux. M. Geo. Hough, conduisait la suite de Leurs Excellences dans la superbe voiture de M. Ledoux, de Montréal, et Son Honneur le Lt-gouverneur, est arrivé dans sa voiture. A leur entrée sur les terrains de l'Exposition, la fanfare de l'artillerie royale joua le *God Save the Queen*. Le parti viceregal fut reçu par l'hon. P. A. Landry, président de la Cie d'exposition, qui était entouré du maire, des membres du gouvernement provincial, de NN. SS. Fabre, Bégin, Lafliche, de l'évêque anglican Dunn et de Mme Dunn. Cinquante marins de la *Tourmaline* formaient une garde d'honneur à Leurs Excellences.

L'hon. M. Landry ayant lu en français l'adresse que nous avons publiée hier, en recommença la lecture en anglais, mais lord Aberdeen déclara que ce n'était point nécessaire, et le gouverneur répondit d'abord en anglais, puis en français. Voici ses propres paroles :

REPONSE DU GOUVERNEUR GENERAL

Bien que j'aie jusqu'ici répondu en anglais, je désire aussi exprimer en français quelques-uns des sentiments qu'a fait naître chez moi cette occasion si importante et si intéressante : et ceci non-seulement parce que l'adresse élégante que vous venez de me présenter fut d'abord écrite dans cette langue, mais encore parce que le français est sans doute la langue usuelle et nationale de la vaste majorité de ceux qui visiteront cette exposition.

J'ai remarqué en parcourant le programme que l'on a consacré tout spécialement la journée de vendredi aux fermiers, comme, par courtoisie, on a assigné celle-ci au gouverneur-général. C'est un compliment que je ne saurais manquer d'apprécier, mais j'espère que messieurs les fermiers sentiront qu'on leur a assigné chaque jour de cette exposition tout autant que la journée de vendredi. Dans un pays comme celui-ci la profession d'agriculteur, je dirai mieux, la science de l'agriculture, doit être regardée comme fondamentale ; et bien qu'à juste titre vous ayez réuni, comme des sœurs, l'Agriculture, les Arts et l'Industrie en général, il ne faut pas oublier que la première est la base de l'entreprise, et qu'autour d'elle viendront se grouper les principaux intérêts et les associations les plus durables de cette semaine. Espérons que les résultats de cette exposition auront une valeur particulière non seulement pour montrer au monde les ressources de cette province, mais aussi pour stimuler et encourager nos fermiers à de plus grands efforts dans leur profession.

On nous dit souvent que l'agriculture est une occupation tardive et monotone, qui n'est pour la majeure partie qu'une routine ; mais en réalité et s'il veut réussir, il faut que le fermier soit toujours sur le qui vive ; il faut qu'il veille continuellement sur les marchés, les changements de prix, les causes qui créent la demande ; et il faut de plus qu'il sache s'adapter aux circonstances. Car il survient incessamment des changements en cette matière, non seulement par les altérations que l'on apporte de temps à autre aux lois financières en différents pays (et nous savons fort bien ce que cela veut dire), mais aussi à cause des changements qui affectent la culture même du sol. Ces derniers affectent tous les pays, si fertiles qu'ils soient. Nous avons l'habitude d'attribuer aux pays tropicaux une fertilité illimitée. Mais voyons par exemple ce qui est arrivé dans l'île de Ceylan. Pendant longtemps le principal produit de ce pays fut le café ; on y avait consacré une grande partie de l'île et on avait placé de grandes sommes d'argent dans cette industrie. Mais plus tard et d'une manière assez subite cette plante faillit. Que faire alors ? On mit en culture une nouvelle plante ; et aujourd'hui on entend parler partout du thé de Ceylan.

Mais prenons un exemple qui nous touche de plus près.

La semaine dernière, nous avons fait une visite des plus agréables à Sainte-Anne de Beauport, où messieurs le recteur et les membres du clergé de cette église nous ont fait un accueil des plus gracieux. Après avoir visité l'église, je jetai un coup d'œil sur le paysage accidenté qu'offre cette paroisse, et je m'enquis de la culture du sol. On m'apprit qu'il y a vingtaine d'années cette région produisait des prunes en abondance, mais que depuis cette période un petit ver les détruisait, de sorte qu'il est impossible d'en produire aujourd'hui. Mais je pus voir, dans le jardin qui environne la chapelle qu'on y cultivait une grande variété de légumes, et je pensai que les cultivateurs de cette fertile région pourraient ajouter à leur culture actuelle en faisant l'essai de nouveaux spécimens de ces plantes si propres à mettre sur nos marchés. En un mot, ce sont les cultivateurs de la province de Québec qui doivent nous rendre de plus en plus fiers de leurs œuvres. Leur industrie, leur frugalité

et leur bonne conduite leur ont acquies une réputation universelle. Espérons qu'ils se distingueront de plus en plus par leur entreprise et leur énergie inventive. A ce propos qu'on me permette de citer une fable de La Fontaine que j'ai recueillie dans un livre français lorsque j'étais encore jeune garçon, et que probablement vous vous rappelez :

« Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine,  
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins,  
Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage  
Que nous ont laissé nos parents :  
Un trésor est caché dedans.

Je ne sais pas l'endroit, mais un peu de courage  
Vous le fera trouver ; vous en viendrez à bout.  
Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'écrot ;  
Creusez, fouillez bêchez ; ne laissez nulle place  
Où la main ne passe et repasse.

Le père mort, les fils vous retournent le champ,  
Deçà, delà, partout ; si bien qu'au bout de l'an  
Il en rapporte davantage.

D'argent point de caché, mais le père fut sage  
De leur montrer, avant sa mort,  
Que le travail est un trésor. — (Applaudissements et rires)

Pourtant, n'allez pas supposer, messieurs, que je m'imagine qu'on néglige la culture du sol dans ces parties de notre pays. Je me sers de cette histoire comme illustration générale, et c'est un récent voyage dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse qui m'a suggéré, en partie, ce thème de nouvelles tentatives et de nouvelles entreprises de la part de nos cultivateurs. Dans ce voyage j'ai eu occasion d'observer et d'approfondir une foule de choses intéressantes sous ce rapport, et surtout en ce qui regarde l'industrie laitière. Nous savons tous jusqu'à quel point se sont développées la fabrication et l'exportation du fromage canadien, et on nous dit maintenant combien l'on pourrait faire de notre beurre, surtout depuis l'introduction des beurrieres.

Sous ce rapport j'avais été enchanté de voir que les directeurs de l'exposition avaient su obtenir les services du professeur Robertson, de la Ferme Modèle du Dominion, qui a exercé une si grande influence par ses efforts pour stimuler l'industrie laitière ; et c'est une chose qui fait honneur à nos fermiers qu'ils se soient empressés de faire usage des renseignements scientifiques et des suggestions pratiques que ce monsieur peut leur offrir.

Mais à la dernière heure, je regrette d'apprendre que les travaux ardues que ce monsieur s'était imposés durant l'été ont épuisé ses forces à tel point que ses médecins ont dû lui prescrire un repos absolu. C'est pour cette raison qu'il n'est pas avec nous aujourd'hui. Espérons qu'il se rétablira bientôt.

J'ai appris avec une entière satisfaction que dans la province on a fait de semblables efforts en ce qui regarde l'industrie laitière. Car le temps semble arrivé de pousser jusqu'aux dernières limites cette importante industrie. Et comme j'ai déjà, sous prétexte d'illustration, introduit une histoire française dans le cours de mes remarques, on me permettra peut-être d'en rapporter une autre qui, différant en cela de plusieurs autres choses, m'est restée dans l'esprit depuis que je l'ai lue sur les banquettes de l'école.

Un brave homme qui vivait, il y a longtemps dans une partie reculée de la France, avait souvent entendu parler, dans la petite ville où il avait l'habitude de faire son marché, d'un habile avocat qui s'était fort distingué dans sa profession et qui s'était fait une réputation telle que l'on croyait un procès gagné quand on pouvait s'appuyer de son opinion. Notre digne paysan se dit en lui-même : « Un jour, lorsque je serai à la ville, j'irai consulter ce célèbre avocat » Un jour donc qu'il se trouvait à la ville, après avoir terminé ses affaires, ayant quelques heures de loisir, il se rendit chez l'avocat. On s'empressa de le faire entrer.

« Que puis-je faire pour vous ? » lui demanda l'homme de loi. « Monsieur, je voudrais avoir une consulte (consultation). » — « Mais alors de quoi s'agit-il ? » — « Je ne sais pas. » — « Êtes-vous en difficulté avec quelques-uns de vos voisins ? » — « Mais-non, je suis en très bons termes avec tous mes voisins. » Mais encore, de quoi s'agit-il ? — « Je vous l'ai déjà dit, je veux une consulte, un avis. » — « Ah, dit l'avocat, enfin je comprends. Attendez un instant et il écrivit quelques mots sur un papier qu'il plia avec soin et qu'il remit à son étrange client.

« Quoi, est-ce déjà fini ! et combien est-ce que ça coûte, la consulte, M. l'avocat ? » — « Cinq francs », lui répondit l'avocat. « Les voici, Grand merci, Monsieur, et bonjour », « Bonjour, mon ami ». En ouvrant le papier le paysan trouva ces mots : « Ne remettez jamais au lendemain ce que vous pouvez bien faire à l'instant même ».

Permettez-moi d'ajouter qu'une des raisons pour lesquelles je fais allusion aux qualités du fermier, c'est qu'étant moi-même responsable de la culture d'une certaine étendue de terre en Ecosse aussi bien que dans la Colombie Anglaise je sais qu'il faut apporter des efforts constants si l'on veut en obtenir des résultats profitables. C'est pour cela que je suis en état d'admirer et d'apprécier la patience, la persévérance et l'énergie que requiert le fermier pratique.

Pour terminer, je désire assurer à cette assemblée que j'apprécie hautement et que j'apprécierai toujours au plus haut degré les sentiments patriotiques et généreux que vous exprimez si gracieusement et si cordialement dans cette adresse. En particulier, j'accueille vos allusions aux dispositions bienveillantes et à cet esprit de bonne volonté qui peut exister et qui existe en réalité entre les descendants de ceux qui autrefois luttaient sur les champs de bataille pour obtenir possession de ce magnifique pays.

Des sentiments d'union comme ceux que vous manifestez aujourd'hui sont la meilleure preuve que vous avez oublié pour toujours les luttes, les haines et les rancunes du passé et que vous vous empressiez maintenant de saisir toutes les occasions qui se présentent pour réunir les meilleurs éléments des deux grandes nationalités qui travaillent ensemble au développement et au bonheur de la commune patrie.

Je puis vous assurer aussi que nous sommes très sensibles, Lady Aberdeen et moi, aux bons souhaits que vous faites pour nous ; et nous vous en remercions bien cordialement. C'est la troisième fois que nous visitons Québec : et nous sommes heureux de nous retrouver au milieu de vous ; et nul doute que ces sentiments grandiront chaque fois que nous aurons l'occasion de renouveler connaissance et avec vous et avec votre admirable cité.

Plusieurs personnes appelant lady Aberdeen,

Son Honneur le Lieutenant Gouverneur

S'avancant sur l'estrade, demanda à la remplacer. Il fit remarquer l'intérêt que Lady Aberdeen prenait à l'exposition puisqu'elle avait voulu y être présente. Cet intérêt est le même pour lui. Il désire ardemment la prospérité de l'agriculture, et aussi longtemps que ses ministres marcheront dans cette voie, il n'y a pas de coup d'état à craindre. (Applaudissements.)

Alors Son Excellence déclara l'exposition officiellement ouverte.

Puis Leurs Excellences et leur suite, escorté par le président l'hon. sénateur Landry, visitèrent l'exposition à laquelle ils prirent beaucoup d'intérêt.

En passant devant l'étalage de la Mechanics Supply Coy, un bouquet fut offert à lady Aberdeen par une petite fille de 2 ans, Ethel Wiggs.

Lord et lady Aberdeen ont beaucoup admiré la disposition des exhibits dans cette bâtisse.

Le fait est que là sont les étalages les plus riches et les mieux décorés. C'est M. Beulac de Montréal qui a fait la plus grande partie des décorations.

Hier soir

La soirée a été magnifique sur le terrain. La température bien qu'un peu fraîche était très agréable et la foule circulait à loisir.

Le feu d'artifice a été magnifique. Les pièces pyrotechniques ont été lancées avec art et tout s'est passé à merveille. Les spectateurs se comptaient par milliers.

Le musée des suppliques

Le musée des suppliques [organisé par M. Beulac, est une des plus intéressantes attractions de l'exposition. Il y a eu deux milles entrées durant la journée d'hier.

sante attractions de l'exposition. Il y a eu deux milles entrées durant la journée d'hier.

Assises criminelles

LE PROCHAIN TERME

Assignation du jury

Les causes inscrites

Le coroner du district, Dr A. G. Belcau, assigne actuellement le jury pour le prochain terme de la Cour Criminelle qui s'ouvrira le 10 octobre prochain.

L'assignation du jury a été dévolue au coroner parce que le shérif est parent de l'honorable L. P. Pelletier qui se trouve partie à un procès contre Marie Gagné accusé de lui avoir dérobé certains articles.

Voici la liste des causes inscrites jusqu'à présent pour le prochain terme :

- Joseph Waite, larcin ;
  - Mme Gagné, épouse de Joseph Desjardins, vol ;
  - Frédéric Desjardins, vente de littérature obscène ;
  - J. B. Rovitaille, pour avoir infligé des blessures corporelles graves ;
  - J. A. Vallée, vol.
- Du dernier terme :
- Léon Carrier, larcin ;
  - W. A. C. Baldwin, obtention d'argent sous de faux prétextes.

EXPOSITIONS AGRICOLES

Voici les noms des sociétés agricole qui tiennent des expositions cette année, ainsi que la date et la localité où a lieu chacun de ces concours agricoles :

- Argenteuil, à Lachute, 25 et 26 septembre.
- Arthabaska, à Arthabaskaville, 20 septembre.
- Bagot, à Saint-Liboire, 18 septembre.
- Beauce, division A, à Saint-Joseph de Beauce, 3 octobre.
- Beauce, Division B, à Saint-Evariste de Forsyth, 3 octobre.
- Berthier, à Berthier, 26 septembre.
- Brome, à Brome Corner, 11 et 12 septembre.
- Compton, No 2, L'Islet, à St-Jean Port-Joli, septembre 1894.
- Huntingdon, Division A, à Huntingdon, 13 et 14 septembre.
- Huntingdon, Division B, à Havelock, 18 septembre.
- Gaspé, No 2 Division B, à Havre aux Maisons, 13 octobre.
- Montmorency, No 2 Montmagny, à St-Thomas, 4 octobre.
- Pontiac, No 1 à Shaville, 5 octobre
- Pontiac, Division B, à Chapleau, 3 octobre.
- Richmond, à Richmond, 12 et 14 septembre.
- Shefford, à Waterloo, 19 et 20 septembre.
- Soulanges, à Pont Château, 20 septembre.
- Stanstead, à Ayers Flatt 28 et 29 août.
- Yamaska, à Saint-François du Lac 10 octobre.
- Saint-Jean, à Saint-Jean, 11, 12, 13, septembre.
- Lac Saint-Jean, à Hébertville, 26 et 27 septembre.

SÛRE		NE MANQUE JAMAIS
LE GRAND PURIFICATEUR DU SANG		AGRÉABLE
LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL		
ÉRIT TOUTES LES AFFECTIONS DU SANG.		
CERTAINE		

M. LAURIER DÉNONCÉ

ARTICLE FODROYANT DE LA "PRESSE"

Décidément M. Laurier vient de commettre une des grandes fautes de sa vie.

Ses déclarations de Winnipeg, sur la question des écoles, sa capitulation, sa honteuse reculade, sont dénoncées non seulement par la presse conservatrice-mais aussi par toute la presse indépendante.

Nous avons déjà cité la Croix et le Monde. Voici maintenant un formidable article de la Presse, qui est un journal ab-solument en dehors des partis.

Publié par une feuille dont la publicité est énorme, cet écrit va produire un effet terrible. Nous le donnons presque in extenso :

" Sans être des amis de l'hon. M. Laurier, dit la Presse, nous sommes loin d'être ses ennemis, et nous ne serions pas même de ses adversaires si son programme économique était moins dangereux aux intérêts les plus chers du pays.

Admirant son caractère et son éloquence hors de pair, "La Presse" aurait vu sans peine aucune l'hon. M. Laurier se créer des droits à sa reconnaissance, en discutant, en donnant franchement, honnêtement, courageusement son opinion, quelle qu'elle soit sur la question des écoles et en indiquant la solution qu'il lui donnerait s'il arrivait au pouvoir.

C'était là ce que "La Presse" attendait de l'hon. M. Laurier, ce qu'elle avait le droit d'attendre de l'homme dont les amis et les partisans portent si haut le caractère et le courage civique.

Son espoir a été déçu et loin de s'en réjouir, "La Presse" a continué à espérer et à attendre avant de se prononcer, les explications des journaux amis, des organes du chef de l'opposition.

Les uns ont tenté de pauvres et faibles explications ; les autres, les plus influents, n'ont rien dit.

C'est que l'hon. M. Laurier, dans les discours qu'il a prononcés a été au-dessous de sa réputation et a fortement compromis son prestige d'homme d'Etat et de chef de parti.

Trop honnête, trop canadien et trop catholique pour donner tort aux siens opprimés, il a cependant fait violence à ses sentiments qu'il a sacrifiés aux exigences que lui imposait son poste de chef de parti.

Si l'hon. Laurier, au lieu de n'écouter que ses partisans, avait écouté ce que le peuple disait, il aurait su que ce qu'on attendait de lui n'était pas tant une déclaration endossant toute les prétentions des catholiques qu'une de ces solutions, qu'une de ces compromis honorables et équitables qui aurait apaisés les esprits et donné la paix religieuse au pays, solution ou compromis que les peuples, aux époques agitées de leur existence, attendent des hommes qui aspirent à les diriger et que ces hommes trouvent toujours lorsqu'ils sont à la hauteur de la tâche qu'il ont assumée.

M. Laurier aurait pu parler sans crainte, on aurait acclamé ses paroles ; jamais il n'a été aussi près de la faveur populaire qu'avant son voyage à Winnipeg.

Il a parlé pour ne rien dire ; parler en homme qui a peur de ses propres paroles et dans le peu qu'il a dit il a laissé percer la crainte qu'il éprouvait de dire quel que soit pouvant effaroucher le fanatisme de ses partisans et nuire aux intérêts de son parti.

Dans cette question des écoles du Nord-Ouest qui tiens si fortement au cœur de la population catholique et qui trouble la majorité des protestants, l'honorable M. Laurier ne voit qu'un marche-pied politique et un sujet d'attaque contre le parti conservateur.

Le peuple savait tout ce qu'il pouvait dire dans cet ordre d'idées et n'a attaché aucune importance aux accusations politiques si élégamment proférées par le chef de l'opposition.

Mais ce que le peuple savait également, c'est que M. Laurier est le chef suprême du parti libéral au Canada ; que le gouvernement manitobain est un

gouvernement libéral ; que l'auteur des lois scolaires, M. Martin, est un des amis politiques de M. Laurier et que si un homme au Canada avait et devait avoir le pouvoir de forcer le gouvernement Greenway, non pas à rappeler ses lois scolaires, mais à les appliquer honnêtement, équitablement, c'est-à-dire d'une façon qui aurait respecté les croyances des catholiques, cet homme était l'hon. W. Laurier, chef du parti libéral.

Les faux foyants derrière lesquels M. Laurier s'est caché, dérobé, pour ne pas avoir à se prononcer sur la question des écoles ont d'autant plus douloureusement surpris la population qu'il avait déclaré, ou qu'on avait tout au moins déclaré en son nom, qu'il se prononcerait sans crainte et en dehors de toute considération politique sur cette pénible affaire.

Il n'en a rien fait ; et ses discours, ses entrevues à Winnipeg démontrent qu'il est moins le chef que l'esclave, le prisonnier de son parti ; parti d'autant moins décidé à se séparer des libéraux du Manitoba, que l'intolérance de ces derniers lui permet de tenter de soulever contre le gouvernement les catholiques du Canada.

Une semblable politique est trop machiavélique pour être appréciée par un peuple honnête, et la grande réputation de droiture, de franchise de l'homme d'Etat qui se l'est laissé imposer en a considérablement souffert.

"La Presse" le regrette profondément, car de tous les canadiens, anglais ou français, l'hon. M. Laurier, par sa position, par son prestige, était peut-être le seul qui aurait pu, sur ce sujet spécial, concilier tous les partis, gagner les tolérants à ses idées et contraindre les intolérants à les accepter. Il ne l'a pas voulu, tant pis pour le pays, pour les catholiques et pour lui, pour lui qui a préféré servi son parti que sa patrie."

Cet article qui n'est pas écrit par un ennemi de M. Laurier, puisqu'il contient des compliments vraiment exagérés à son adresse, cet article est accablant pour le chef libéral.

M. Laurier a manqué à la fois de principes, de courage, de franchise et d'habileté. Il ne s'est montré ni homme d'Etat ni même politicien avisé. Il a fait le four le plus lamentable qu'un chef de parti ait jamais commis.

Il a admis le principe des écoles neutres, il a feint de ne pas connaître le vrai caractère de la loi Martin, il a voulu finasser, et le résultat c'est qu'il a déçu à tout le monde, aux protestants comme aux catholiques.

Les protestants auraient voulu qu'il se déclarât carrément pour la non-intervention : on connaît l'attitude du Globe à ce sujet.

Les catholiques ne pourront jamais lui pardonner sa trahison relativement aux écoles neutres.

De sorte que, pour avoir voulu ménager la chèvre et le chou, il s'est mis à dos tout le monde.

Il y a bien des libéraux qui se disent que ce voyage de M. Laurier au Nord-Ouest, dans les circonstances actuelles, a été une lourde faute.

EXPOSITION PROVINCIALE QUEBEC

SEPTEMBRE 10 AU 15 1894

Agricole et Industrielle.

AMUSEMENTS DIVERS.

Pour liste des prix et toute information, s'adresser à

R. CAMPBELL, Secrétaire, Compagnie d'Exposition de Québec

BUREAU : Bâtisses du Parlement, QUÉBEC.

25 juillet 1894—3me. 248

MANDEMENT

Pour annoncer que l'administration du diocèse a été confiée à Monsieur le coadjuteur

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHE-REAU, CARDINAL PRETRE DE LA SAINTE EGLISE ROMAINE, DU TITRE DE SAINTE MARIE DE LA VICTOIRE, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIEGE APOSTOLIQUE ARCHEVEQUE DE QUEBEC,

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les fidèles du diocèse de Québec, Salut et bénédiction en Notre Seigneur.

Dans Notre mandement du 20 avril 1892, Nous avons le bonheur de vous annoncer que le Saint-Siège avait bien voulu Nous donner pour Coadjuteur avec future succession, l'illustrissime et Révérendissime Louis Nazaire Bégin, ci devant évêque de Chicoutimi. Après vous avoir fait part de la joie que Nous causait cet heureux événement, Nous autorisons Notre digne Coadjuteur à faire quand et comme il lui plairait, tout ce qu'il jugerait plus convenable au bien de notre Sainte religion et à l'édification de vos âmes.

Par mesure de prudence, Nos Très Chers Frères, Nous avons cru devoir de nouveau, et d'une manière encore plus explicite, faire connaître Notre volonté à ce sujet. C'est pourquoi, Nous vous informons que par nos lettres datées de ce jour, Nous avons nommé Mgr Louis Nazaire Bégin, archevêque de Cyrène, Notre Coadjuteur, ADMINISTRATEUR du diocèse de Québec, tant pour le spirituel que pour le temporel, sans aucune restriction de Notre part.

Sera le présent mandement lu et publié le premier dimanche après sa réception, au prône de toutes les églises ou chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses.

Donné à Québec, sous Notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contresceau de notre secrétaire, le trois septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

E.-A. CARD. TASCHEREAU, Arch. de Québec.

Par mandement de Son Eminence, B.-PH. GARNEAU, Prie, Secrétaire.

AU MAGASIN

DE VAISSELLE

DU BON MARCHÉ.

AUX PERSONNES qui visiteront Québec pendant l'exposition, nous leur rappelons que si elles ont besoin de quelques marchandises dans notre ligne, de ne faire aucun achat important sans venir, — avant, — visiter notre établissement.

Nous recevons tous les jours quantité d'articles de goût, de fantaisie, et d'utilité, de premier choix que nous vendons à des prix excessivement bas, mais que nous réduirons encore à l'occasion de l'exposition.

Aux Dames donc, et au public amateur de jolies choses de venir nous visiter. Tout le monde nous en sommes certains — y trouvera son avantage.

Les lignes dont nous faisons une spécialité, méritent surtout l'attention des amateurs. Toutes nos marchandises d'au moins sont soignées, de sorte que nous avons un grand choix dans les Sets à Dîner et à Thé. Nos Sets de Chambre tout d'un genre les plus nouveaux, et des plus riches patrons. L'assortiment dans nos lampes est aussi au complet, nous en avons pour tous les goûts.

Une visite seule vous convaincra de la vérité. N'oubliez pas l'adresse.

T. L. NADEAU & CIE, 114, RUE ST-JOSEPH, St-Roch.

Vis à-vis chez MONTAGNY & FRÈRE. 6 septembre 1894—15fe. 315

DURANT L'EXPOSITION PROVINCIALE!

GRANDE RÉDUCTION!

Tout le stock réduit considérablement.

CORSETS valant 70c. réduits à 43c. ENTOUTCAS valant \$2.50 réduits à \$1.24. ENTOUTCAS valant \$2.00 réduits à 75c. ETOFFES A ROBE, double largeur, depuis 15c. TWEEDS depuis 24c. PANTALONS depuis 89c. Blouses pour Dames, etc.

Un escompte libéral sera alloué à toute personne qui achètera un montant de \$10.00 et plus.

AU COMPTANT SEULEMENT.

WILLIAM MICHAUD

183, RUE ST-JOSEPH,

En face de l'Eglise St-Roch. 281



GUERIRA PROMPTEMENT. Rhumatisme, Esquinancie, Toux et Rhumes.

D. OUELLET

Architecte et Évaluateur

113, RUE ST-JEAN, QUÉBEC.

ATELIERS D'EXECUTION de toutes sortes d'ouvrages D'ARCHITECTURE, et des ouvrages les plus difficiles en SCULPTURES pour ornements, ameublement d'EGLISE, tel que AUTELS, CHAIRES, CONFESIONNEAUX, TABLES de communion, etc. Propriétaire et inventeur de la nouvelle fournais à l'eau chaude NEO-PLUS-ULTRA, faite spécialement pour chauffer au bois. MEILLEUR MARCHÉ qui existe, la plus économique, et la plus facile à conduire.

TELEPHONE AU BUREAU No. 314. A L'ATELIER No. 953.

22 août 1894.—lan. 15psj.

DR ED. MORIN

Contre les Coliques, la Diarrhée, le Choléra-Infantum, la Coqueluche, les Douleurs de la Dentition, et toutes autres Maladies des Enfants.

LES MÈRES peuvent avoir confiance dans ce SIROP, car il ne les trompera pas. Il donne du soulagement dès qu'il est administré, calme l'enfant réveur et énérvé, favorise le sommeil, redonne la vigueur perdue, et le restaure s'il n'a jamais été fort. Après avoir pris quelques bouteilles de ce SIROP, l'enfant prend de l'embonpoint de jour en jour, et la force nécessaire pour endurer plus aisément les maladies ordinaires de son âge.

Court mais Bon

J'ai fait usage du Sirop Calmant du Dr Ed. Morin pour mes enfants, et en ai été très satisfaite. De tous les cordiaux employés, c'est le seul qui a bien réussi à soulager les maladies de mes enfants.

MADAME NAPOLEON DORION, Beauport.

Le seul qui donne satisfaction

Je recommande à toutes les mères et nourrices le Sirop Calmant du Dr Ed. Morin. Il agit très bien contre les coliques dans la diarrhée et l'insomnie. Il donne aux enfants un sommeil paisible et réparateur. C'est le seul sirop qui donne satisfaction pour mes enfants.

MADAME OCTAVE LEFRANÇOIS, Beauport.

Ce sirop est vendu partout.

Dr ED. MORIN & CIE,

48 Rue St-Pierre, Québec.

15 mars 1894—lan

M. George de Boucherville

Nous apprenons avec regret la mort de M. George de Boucherville, décédé hier soir à St-Laurent, Ile d'Orléans. Il était âgé d'environ 80 ans.

M. de Boucherville était un écrivain et un savant d'un mérite réel. Ses œuvres ne sont pas toutes de même nature ni de même valeur, mais il a travaillé énormément toute sa vie, et son érudition était vaste.

Comme littérateur l'ouvrage qui a surtout popularisé son nom a été le roman Une de perdue deux de trouvées, qui, vers 1864 a causé toute une sensation dans notre monde littéraire. Ce roman parut d'abord en feuilleton dans la Revue Canadienne à son début. Il fit fureur, et fut l'un des principaux éléments du succès de la nouvelle publication. On s'en arrachait les livraisons pour suivre les aventures de Pierre de St-Luc, les exploits de Trim et de Tom, les épisodes dramatiques qui avaient tour à tour pour théâtre la Nouvelle-Orléans, Montréal et Québec. Ce livre, surtout dans sa première partie, se recommandait par le mouvement, la rapidité du récit, l'intérêt des situations.

L'auteur sembla vouloir rester sur ce début éclatant. Tournant le dos à la littérature, il s'absorba dans les travaux de linguistique et de physique, auxquels il consacra absolument tous ses loisirs.

M. de Boucherville laisse, outre Une de perdue deux de trouvées, un Dictionnaire de la langue des nombres, un Manuel du jeu de whist, et plusieurs autres écrits disséminés dans nos journaux et nos revues.

Il avait été, pendant un grand nombre d'années, greffier du Conseil législatif, et avait pris sa pension en 1889.

Le défunt était le frère aîné de l'honorable C. B. de Boucherville, ancien premier-ministre de la province.

Nous offrons à la famille nos plus sincères condoléances.

NOUVEAUX ETUDIANTS

Admis à l'étude de la loi

L'on sait que les examens pour l'admission à l'étude et à la pratique du notariat se font cette semaine à Montréal.

Les nouveaux notaires ne sont pas encore connus.

Quant aux nouveaux étudiants, sur 22 candidats 18 ont été admis. De ce nombre 17 ont présenté leur diplôme de bachelier et un a subi l'examen avec succès; c'est M. R. B. Hutcheson, déjà admis à la pratique du droit.

Voici la liste des bacheliers admis: J. S. U. Dupras, Terrebonne; L. A. Brunelle, Ste-Rosalie; J. F. Paré, Nicolet; H. M. E. Granbois, St-Casimir; L. H. L. St-Germain, Nicolet; J. P. H. Trépanier, Oka; J. B. Sincennes, Montréal; L. A. Bédard, St-Rémi; Jean Bourque, St-Célestin; L. J. E. Guertin, Nicolet; J. D. A. Mercier, Québec; J. A. Godbout, St-Vital de Lambton; M. E. P. E. de S. Laterrière, Québec; J. B. H. Gohier, Montréal; E. H. Bégin, Sherbrooke; J. G. Lacharité, Ste-Monique de Nicolet; J. M. Delorme, St-Laurent.

A propos des notaires, le Monde publie ce qui suit:

"La profession de notaires, profession réputée composée d'hommes placides et jamais agressifs, est menacée dans son existence par des tribulations révolutionnaires. Une réunion des plus importantes aura lieu ces jours-ci et on discutera l'opportunité d'abolir le notariat ou d'établir le système de circuit qui existe en France. Les jeunes notaires veulent à tout prix un changement, une réforme quelconque, car ils ne trouvent pas amusant d'avoir fait un cours d'étude pour le plaisir de tirer le diable par la queue.

"A les en croire, la profession de notaire serait une profession de créve-faim; ils seraient envahis par les agents de toutes sortes qui leur font une concurrence ruineuse et ils se plaignent du

fait qu'il n'y a que trois ou quatre actes qui, d'après la loi, doivent être faits pardevant notaire.

"Leurs griefs seront formulés au parlement provincial à sa prochaine session."

FRAPPES PAR LA Foudre

Deux cultivateurs brûlés—Ils perdent leur récolte

La foudre est tombée ces jours derniers sur la résidence de M. Joseph Bolduc, cultivateur de Saint-Jacques l'Achigan.

M. Bolduc, qui se trouvait dans sa grange à ce moment, en compagnie de M. Léveillé, fut frappé par la foudre qui lui brûla tout un côté du corps. Quand on vint à son secours M. Bolduc n'eut que la force de dire d'une voix défaillante: "Sauvez Léveillé!"

Atteint lui aussi par la foudre électrique, Léveillé, fut aussitôt transporté hors de la grange, que les flammes dévoraient déjà. Mme Bolduc, qui se trouvait là elle aussi, au moment de ce terrible accident, n'a heureusement pas reçu de mal.

Quant aux deux autres victimes, elles sont encore en danger; on craint surtout pour M. Bolduc.

M. Bolduc a perdu toute sa récolte, un cheval et cinq bêtes à cornes. On évalue les pertes à environ \$1,200.

La Salsepareille d'Ayer guérira votre catarrhe, et vous délivrera de cette odeur écœurante de l'haleine.

TERRIBLE ACCIDENT

AU CAP DE LA MAGDELEINE

Explosion d'une bouilloire au moulin Gagnon

LE MORT ET S BLESSES

Trois-Rivières, 7.—Toute une sensation a été créée ici ce matin, par la nouvelle d'une explosion arrivée au moulin Gagnon, près du Cap de la Magdeleine. Vers 6 heures ce matin comme les ouvriers se préparaient à l'ouvrage, un bruit formidable suivi de l'écrasement d'une partie de la construction, se produisit dans les airs. Le chauffeur Samuel Beaunier du Cap de la Magdeleine, avait allumé ses feux, la production de la vapeur allait bien, tout semblait en parfait ordre, lorsque soudain l'explosion se produisit.

Les extrémités d'une des bouilloires cédèrent sous l'énorme pression, renversèrent la machine qui les entouraient; les tuyaux de l'intérieur s'échappèrent dans toutes les directions, les uns par l'avant les autres en arrière. Le chauffeur était précisément devant cette bouilloire, quelques tuyaux le frappèrent à la tête et lui enlevèrent une partie du crâne, d'autres le saisirent dans les régions du bas-ventre et après un saut d'une centaine de pieds dans les airs, le déposèrent à deux arpents du moulin. Ce n'était plus qu'une masse informe de chair meurtrie; on trouva une partie du crâne à une centaine de pieds plus loin, ses habits déchirés et brûlés ailleurs, ses chaussures sur la grève, et sa veste sous un amas de tuyaux. On ramassa le cadavre et on fut obligé de le mettre dans un drap pour contenir les intestins qui s'échappaient de toutes parts. Personne de ses amis ne peuvent le reconnaître.

Le défunt était âgé de 28 ans, était marié en secondes noces depuis deux mois et laisse trois enfants issus de son premier mariage.

Ce n'est pas la seule victime de cet accident. Dolphis Rocheteau du Cap de la Magdeleine a reçu de légères blessures mais Philippe Gadette des Trois-Rivières, a été blessé à la tête, brûlé au dos et au bras gauche et un morceau de verre de 3 ou 4 pouces de diamètre a pénétré dans la région de l'omoplate. Le Dr Méthot en a fait l'extraction. Daniel Loranger des Trois-Rivières a eu la jambe cassée, Louis Carboneau, des Trois-Rivières a été violemment blessé à la tête, Napoléon Santerre du Cap a été lancé à une cinquantaine de pieds du lieu du sinistre au milieu des bilots. Il souffre surtout des lésions internes, on lui croit la poitrine enfoncée. Ses blessu-

res sont graves et ses jours sont en danger.

Octave Bundock, fils mécanicien, de Ste-Tite a été légèrement blessé à la tête par des morceaux de toit. Honoré Bundock, forgeron de St Tite, blessé à l'œil et à la tête. Alf Hamelin un jeune homme qui avait affaire au moulin se trouvait non loin de là lorsque se produisit l'explosion; un morceau de fonte allait le frapper à la tête lorsqu'instinctivement il tendit la main pour parer le choc. Il fut frappé par le projectile, lancé violemment à terre, et eut toute la main brûlée.

Grand nombre d'autres personnes portent de légères blessures. On croit aussi qu'il y en a d'autres ensevelis sous les débris, car on dit qu'il y avait ce matin une foule d'ouvriers qui attendaient de l'ouvrage. Heureusement que l'explosion se produisit dans une direction opposée à celle de la bâtisse principale du moulin, car au lieu d'une partie de vie on en compterait un grand nombre. La bâtisse aux machines qui était en maçonnerie est en ruines, les bouilloires sont renversées de leurs fondations et l'une d'elles est en pièces.

On trouve dans toutes les directions et à des distances relativement énormes des morceaux de fer, des outils, etc. L'avant de la chaudière a été lancée à trois ou quatre cents pieds.

Une suite continue de curieux se porte de la ville et des campagnes environnantes vers le théâtre du sinistre.

On ne sait trop à quoi attribuer l'accident. Quelques-uns croient que les conduits de la fiote indicatrices étaient bouchés et que pensant la bouilloire pleine d'eau le chauffeur activa les feux, et que l'eau ayant pénétré soudain dans la bouilloire dont les parois étaient rouges de feu le phénomène de calcification se produisit, une quantité énorme de vapeur produite subitement fit sauter la machine, trop faible. D'autres attribuent l'accident à des causes moins avouables.

On ne sait trop à quoi s'en tenir. L'opinion général porte sur la première hypothèse. Si tel est le cas c'est une rude leçon pour les chauffeurs négligents.

RETOUR D'EUROPE

M. le commandeur L. E. Couture, M. I. N. Belleau, C. R., maire de Lévis et M. E. Belleau, avocat, sont arrivés d'Europe ce matin par le Labrador.

Nos amis sont en excellente santé et enchantés de leur voyage.

Les drapeaux flottent sur l'hôtel de ville et les édifices publics à Lévis.

SEPT CENTES CADAVRES

Retrouvés dans les ruines des villages détruits par les feux forêts

Hickley, Minn., 7.—On a découvert dix nouveaux cadavres, carbonisés et méconnaissables, à environ un mille et demi de cette ville.

Le nombre des cadavres retrouvés jusqu'à présent dépasse sept cents.

Les feux s'éteignent petit à petit faute d'aliments.

Des trains de secours sont envoyés dans toutes les directions afin de porter des vivres aux survivants de cette terrible catastrophe.

Pour agir sur le foie et nettoyer les intestins aucune médecine n'égale les Pilules Cathartiques d'Ayer.

MÉDAILLES MILITAIRES

Pour les volontaires canadiens

Londres, 6.—Le war office a décidé de faire frapper des médailles pour être distribués aux volontaires dont les longs services et la conduite héroïque auront été remarqués.

Les volontaires canadiens participeront à ces honneurs militaires.

Les décorations seront faites d'après les règlements existant pour les armées régulières. La longueur du service requis dans les troupes impériales et coloniales sera la même. Le pouvoir d'accorder des récompenses sous forme de médailles est laissé aux gouverneurs en conseil des colonies anglaises.

Remercions M.-D. de Lourdes

Une miraculeuse guérie

Notre-Dame de Lourdes a écouté favorablement les prières de nos pèlerins canadiens. Voici ce que nous lisons dans la Croix de Paris, donnant le récit du pèlerinage national dit pèlerinage des malades.

"Bien que les guérisons accomplies pendant la procession n'aient pas encore pu être constatées par le nombreux bureau médical qui s'entoure de toutes les garanties et de toutes les informations en a pu faire dans la journée huit procès verbaux. Parmi eux, signalons d'abord le cas de Mme Bourque, canadienne, mère de 11 enfants, malade depuis 8 mois. Son mari qui est médecin, et son beau-frère qui est professeur de faculté de médecine, et qui avaient été impuissants à combattre le mal, sont aujourd'hui les témoins enthousiastes de la guérison."

Voici maintenant la copie du procès-verbal, telle qu'il est donné par la Croix de Paris.

"Mme Bourque, du Canada, 11 enfants. Il y a 8 mois prise d'accidents de pelvi-péritonite qui l'ont tenue depuis ces 8 mois au lit, malgré les soins de son mari (médecin aliéniste distingué) et de son beau-frère (professeur de l'Université de Montréal, médecin légiste) se souvenant qu'un de ses fils avait été guéri, il y a 6 ans, à Lourdes elle a pris le bateau couchée tout le long du trajet, tourmentée par des vomissements incessants, est arrivée à Lourdes dans un déplorable état: le 20 août en sortant de la piscine elle a pu marcher sans éprouver ni fatigue, ni douleur."

Une lettre particulière écrite par un pèlerin canadien confirme les faits signalés par la Croix.

Dieu en soit béni, et que la Ste-Vierge en soit remerciée!

Notre correspondant ajoute que Mme Bourque a pu suivre pendant plusieurs heures la procession que le lendemain, 22, elle est repartie en bon état, pour Paris avec son mari, médecin en chef de l'hospice St-Jean de Dieu de la longue Pointe, et par M. le Docteur Darocher son beau-frère.

Voilà un fait qui intéressera particulièrement nos lecteurs, lesquels ont suivi avec tant d'attention le pèlerinage canadien. Aussi avec quelle émotion, avec quel enthousiasme a-t-on chanté le Magnificat répété par des milliers de voix.

Toutes les lettres que nous avons reçues sont unanimes pour constater l'inoubliable impression éprouvée par nos compatriotes à la vue des 23,000 membres du grand pèlerinage national de France. Ils ont pu se convaincre que la foi n'est pas morte dans une nation qui fournit de tels bataillons dont le contingent se recrute dans toutes les classes de la société, ouvriers, paysans, artisans, grands propriétaires, gentilhommes, tous unis dans un même sentiment de reconnaissance pour Notre-Dame de Lourdes.

Ah! le beau et touchant spectacle bien fait pour convaincre le fidèle des avantages de la foi, pour éclairer l'ignorant et lui faire comprendre les amertumes et les tristesses du doute.

Quelle réponse victorieuse au livre impie de Zola, qui n'est qu'un long plaidoyer contre le miracle.

Il suffit de lire le récit que publie la Croix sur quelques guérisons miraculeuses obtenues à Lourdes les 21 et 22 août dernier, pour reconnaître l'intervention de la providence, grâce à l'intercession de Notre-Dame de Lourdes toujours si compatissante.

Nous donnons un extrait de notre confrère de Paris. Il nous semble que c'est la meilleure manière de remercier la Très-Sainte Vierge des grâces qu'elle a accordées à nos pèlerins canadiens.

Lourdes, 22 août.

"Aujourd'hui dit le correspondant de la Croix, j'ai suivi assez attentivement les constatations:

Il y a des cas remarquables surtout parmi ceux de l'année dernière qui sont venus faire constater leur parfaite guérison ou plutôt remercier la Sainte Vierge.

Je cite un peu au hasard: PASCHAL POIRIER; son cas était, avait-on dit, sujet à caution. Pourtant il était complètement paralysé des membres inférieurs à la suite d'une fièvre typhoï-

de, et depuis plusieurs années il avait parcouru tous les hôpitaux de Paris, et M. Coulombe, interne à Paris, ici présent, se le rappelle et donne des détails sur sa maladie. Une guérison instantanée était impossible par un moyen connu.

Le 23 août 1893, à la procession du St-Sacrement, il se lève, parfaitement guéri. Depuis, il a fait le service de garde-malade, et ensuite, depuis six mois, il a travaillé la terre; il se porte très bien et a très bonne mine.

—Et vous êtes venu remercier la Ste-Vierge, lui dit le Dr Boissarie, et qui a payé le voyage?

—C'est que, répond Poirier, ça a été dur; 40 francs de voyage, plus la nourriture. (Certe sa lettre provoque un rire de sympathie générale.)

—Et comment avez-vous fait?

—J'ai travaillé 20 nuits chez un boulangier.

—Et bien! venez déjeuner aujourd'hui avec moi, dit le bon Dr Boissarie.

(Je dis à dessein le bon Dr Boissarie, car il montre une tranquillité, une amabilité et une fermeté parfaites; questionnant le guéri, exposant le cas, discutant le pour et le contre, donnant la conclusion de la science et du bon sens, et ayant le mot chrétien.)

Mme FRANCOIS BROUSSIN, d'Arachon, mère d'un enfant de 7 ans qui ne se souvient pas d'avoir vu sa mère ailleurs qu'au lit, atteinte d'une grave affection intérieure, ne pouvait marcher depuis 4 ans; M. le Dr Puppier, de Paris, de passage à Arachon, lui avait pratiqué une opération terrible, pour lui fixer les reins; l'opération n'avait donné aucun résultat.

Hier, 21 août, au retour de la procession du Saint-Sacrement, se trouvant d'ailleurs assez loin de la procession, saisie d'un sentiment ineffable qu'elle était guérie, elle s'est levée, plus de douleur; elle a marché, est allée prier longtemps à la Grotte, et nous la voyons marchant, parlant comme tout le monde et, bien entendu que la joie est empreinte sur sa figure.

SEUR ETIENNE, de Saint Joseph de Mihau (Aeyron, soignée par le Dr Calmel, guérie aussi au passage du Saint-Sacrement hier; elle était atteinte de péritonite chronique.

JEANNE GASIEAU, 19 ans; sa famille habite en face de Notre-Dame des Victoires. Elle était dans le plus piteux état, tuberculeuse des poumons et des os, déviation de la taille, tumeur dans le flanc, mal de Pott.

La Sainte Vierge dans son sanctuaire Notre-Dame des Victoires, avait en vain été invoquée; neuvaines, prières de toutes sortes, le mal était de plus en plus incurable; c'est à Lourdes que la Sainte Vierge voulait guérir cette enfant. Pour transporter la malade, il fallut toutes sortes de précautions, tellement tout mouvement lui était pénible.

Elle fit partie du pèlerinage de 1892, et au retour de la procession du St-Sacrement, il lui semble qu'une voix lui dit de se lever; elle marche, en une seconde ses mots ont disparu. Nous la voyons droite, en bonne santé, et, postulante au noviciat des Dominicaines de Châtillon-sous-Bégoux; une religieuse l'accompagne.

JEAN LANDRY, de Mouthiers-sur-Boëme (Charente) 39 ans. Certificat du Dr Ortraud, de Montmoreau; paralysie général qui date de 1888 et n'a fait que s'accroître depuis; impossibilité de marcher sans l'aide de quelqu'un.

M. l'amiral Mathieu, qui commande l'hôpital de Notre-Dame de Salut, l'amène au bureau des constatations, aussi content que son infirme guéri. Celui-ci s'explique:

Au mois de mars 1888, un rail qu'il transportait avec d'autres ouvriers lui était tombé sur le ventre et l'avait blessé; de là sa paralysie, etc.

Le mercredi 22, une première immersion dans la piscine a produit un soulagement; à la deuxième, il a senti qu'il pouvait marcher et est allé à la Grotte sans être soutenu, depuis, ses jambes ont encore pris des forces et il marche assez facilement.

"En allant à la Grotte, nous raconte un témoin, il rencontre sa femme; celle-ci le regarde étonné, puis, "Ah! mon Dieu!" elle l'embrasse; le Magnificat a failli s'interrompre tellement l'émotion était vive."

EXPOSITION

L'INDUSTRIE LAITIERE

15,000, a 20,000 personnes sur les terrains

SUCCES COLOSSAL

La journée de Québec à l'exposition est un succès remarquable. Température splendide, brise fraîche, soleil éclatant, foule énorme, entrain admirable, en un mot, tout est ce que l'on pouvait désirer de mieux.

La foule augmente sans cesse. La plus grande partie de ceux qui sont arrivés hier matin ne sont pas partis hier soir et à cette foule déjà considérable est venue s'ajouter un contingent énorme arrivé par les différentes voies ferrées, ce matin. Le Grand-Tronc a été obligé de mettre un convoi spécial à la disposition des voyageurs et ce convoi est entré en gare avec dix chars bondés

Les juges à l'œuvre

Les juges se sont mis à l'œuvre hier midi. Nous avons donné les noms de ceux qui décident dans les classes des chevaux et du bétail canadien. En voici encore quelques-uns: Moutons E. Casgrain, l'Islet, O. Pelletier, S. Rich des Aulnaies; Produits agricole E. Gagnon, St-Michel; Volailles, M. Felch, États-Unis. Le travail n'est pas encore terminé et il est difficile de donner une liste des heureux concurrents. Nous savons toujours que dans la classe des chevaux carrossiers le Dr Elliot, M. G. Stuart, M. Veasey, M. Boswell et le Lt.-col. Wilson, ont remporté des prix. Sur onze prix offerts dans la classe des vaches Jersey, M. A. H. Ashmead, de Ste-Foye a remporté 7 prix, M. Dandon, de Charlesbourg a remporté plusieurs prix aussi. Dans la classe des animaux canadiens, M. N. Garneau est un des premiers. Son troupeau a été fort admiré.

L'industrie laitière

est magnifique. Des experts disent que sous le rapport de la qualité, ce département est supérieur à celui de Chicago. Et ce doit être le cas, puisque les juges ont été obligés de décerner 20 premiers prix.

Autres exhibits

MM Lefebvre et Thibodeau, fabricants de vinaigres, ont installé un dardant les colonnes sont des flacons contenant des vinaigres, maricades, etc., le tout surmonté d'un flacon gigantesque. Leurs marchandises sont connues de tous les marchands et les consommateurs du pays. Mais en cette circonstance, ils se sont surpassés et ils vont lancer sur le marché des produits nouveaux. Les vinaigres sont de première qualité et destinés à remporter des diplômes importants. De nombreuses commandes ont été données hier au gérant de la maison à Québec, M. Thibodeau. M. Richardson expose un porte-indicateurs breveté par lui et qui contient des indicateurs de chemin de fer en très grand nombre.

Nous tenons à signaler d'une façon particulière l'exhibit de M. N. Y. Montreuil, agent de la brasserie Labatt à Québec. C'est tout une révélation pour le public de Québec et pour les visiteurs M. Montreuil dans une pyramide phénoménale composée de bouteilles expose des produits d'une qualité tout à fait supérieure. C'est une nouvelle industrie canadienne et considérable qu'il implante ici. Les eaux gazeuses de tous genre qu'il expose sont de première qualité et absolument pures. Il en a de tous genres. Ses exhibits forment comme nous l'avons dit une pyramide éclairée à l'électricité, ce qui offre le plus joli coup d'œil. Il n'y a pas de doute que le résultat de son exposition sera d'un grand avantage pour lui.

M. Edmond Rosa expose des vins canadiens et des eaux gazeuses qu'il vend en grande quantité et un sirop de sa fabrication. M. Rosa est un ancien typographe qui a laissé le métier pour se lancer dans le commerce où son esprit

d'entreprise lui a créé une belle position. Si la vue des engins meurtriers dont se servent les hommes pour s'entretuer ne vous effraie pas, si vous sentez du sang guerrier dans les veines, admirez comme specimens, les énormes canons et autres armes exposés à l'extrémité west de la Salle des manœuvres. Une autre paysanne a failli tomber ent pamoison hier après-midi, en se trouvant tout à coup en face de ces monstres dont la gueule béante semble toujours menacer. Il fallait l'entendre crier d'une voix haletante à son petit: "Mais baisse-toi donc, imprudent, s'ils al aie tirer!!"

Une exposition de machines électriques, propriété de M. J. F. Guay, de Saint-Roch, attire aussi de nombreux visiteurs. Ce département offre beaucoup d'intérêt.

M. Guay est un électricien distingué qui a déjà remporté beaucoup de succès. La maison Toussaint & Cie s'est réservée toute l'encolure d'une allée pour ses liqueurs importées, ses vins de France, d'Espagne, d'Italie, et les produits de la distillerie Maupetit, de Limoges, France.

1 heure p. m.

Le succès est encore plus considérable que nous le prévoyions. Toute la matinée les rues conduisant aux terrains de l'exposition, ont été remplies de visiteurs, c'est une véritable procession. Et cela se continue. Les portes donnant entrée sur l'exposition sont encombrées. C'est un grand succès. Les terrains sont noirs de monde. A une heure on disait qu'il n'y avait pas moins de 25,000 personnes sur les terrains. Il y en a bien au moins 15,000 à 20,000.

Le spectacle est grandiose. Les accords de la musique nous arrivent de tous les côtés, tout le monde est enchanté de la richesse et de la diversité des exhibits, on n'entend que des éloges.

L'Horticulture

Nous craignons hier que l'exposition horticole ne fut pas à l'égal de celle de 1887. Aujourd'hui cette crainte s'est évanouie à la vue des riches bouquets et superbes fruits étalés sur les tables. Cela est très beau. Nous avons admiré des raisins gros comme des prunes. La tente de l'horticulture est l'un des endroits les plus visités. Qui n'aime point les fleurs, même lorsqu'on n'en cultive pas?

Lattimer & Legaré

Une chose qu'il nous fait plaisir de constater, c'est l'attention qu'apporte la classe agricole à visiter les instruments destinés à alléger ses labours. Cela est pratique. Et non-seulement, on admire les instruments mais on se les fait expliquer et on en demande le prix. Parmi ceux qu'on admire le plus se trouvent les exhibits de la maison Lattimer & Legaré qui ont fait une exposition superbe de ces machines. Il y en a de toutes sortes et c'est en les examinant qu'on se rend compte surtout de la révolution qui s'est produite dans l'art agricole.

MM. Frost & Wood ont aussi une belle exposition. Le fait est que ces deux maisons contrôlent à peu près le marché dans notre province.

Le département Taché

M. J. de L. Taché a un département très complet de centrifuges, presses et autres machines destinées à la fabrication du beurre et du fromage. Ce département se trouve dans le Pavillon des patineurs, à gauche. Tout le monde y va, femmes, hommes et enfants. Un spécialiste intelligent fait mouvoir les machines dont le fonctionnement est très intéressant à étudier.

Dans la même bâtisse, mais plus au centre, on admire encore

De riches meubles

exposés par J. M. Perry & Cie. Cet établissement fabrique des meubles d'une richesse extraordinaire. Nous y avons vu un set de chambre tout en noyer noir et sculpté à la main. C'est magnifique. Aussi une table en forme de livre très originale.

Le lac St-Jean

a maintenu sa réputation. Ses exposants ont remporté un grand nombre de prix. Le nom n'étant point sur les exhibits, il est impossible de savoir quels sont les heureux, mais M. Girard, M. P. P., qui surveille les intérêts de son comté, nous a dit que sa région avait remporté les prix suivants:

- 1er prix pour seigle en gerbe.
1er prix pour blé blanc de Russie battu.
3em prix pour orge battu.
3em prix pour orge à deux rangs, en gerbe.
1er prix pour orge à six rangs, en gerbe.
3me prix pour navets collets rouge.
3me prix pour patates Earl Rose.
2me prix pour fromage blanc.
3me prix pour beurre de ferme.

Chicoutimi

a gagné le 1er prix pour beurre coloré. Les exhibits de cette région sont aussi remarquables et contrôlent une bonne part de l'admiration des visiteurs.

MM. Petit M. P. P., et J. D. Gouin surveillaient l'exposition de Chicoutimi.

La Cie du Lac St-Jean expose des specimens de poissons qui abondent dans les lacs où les amateurs vont tendre leur ligne.

La ferme expérimentale expose

- 94 variétés de blé.
35 " d'avoine.
35 " orge.
40 " pois.
211 échantillons de grains sous verre consistant en fèves, pois, blé, avoine, sarrasin, orge.
211 échantillons de ces grains en gerbes.
19 variétés de citrouilles.
59 " de pommes.
10 " prunes.
50 " de raisin.
13 " Tomates.
2 Magnifiques échantillons d'ensilages de 11 mois.

Environ 900 variétés de grain ont été semées, sur la ferme cette année.

Ces échantillons sont sous la surveillance de MM. E. Pelletier et M. Macon de la Ferme expérimentale qui se font un plaisir de donner tous les renseignements demandés.

Carrier, Laine & Cie

ont tout une usine sur les terrains. Un moulin à seie y fonctionne presque sans bruit tant les machines sont bien finies. A côté est leur exposition de peèles, ustensiles etc. Les deux bâtisses sont reliées par une galerie en fonte, fabriquée à leur établissement.

La fanfare hongroise continue ses concerts.

Cette après-midi, il y a eu ascension en ballon, et ce soir, illumination et feu d'artifice.

Voici le programme pour la journée de demain:

SON EMINENCE

N'a pas pris sa retraite

Les journaux ont fait erreur en annonçant que Son Eminence le Cardinal Taschereau avait pris sa retraite.

La circulaire, lue hier au prône de toutes les églises et que nous reproduisons en seconde page, annonce seulement que l'administration du diocèse est confiée à Sa Grandeur Mgr Bégin.

POUR VOUS



Prenez à temps guérira les pires cas de Rhumes, Bronchites, Asthme ou irritation chronique de la gorge et des poumons.

VOUS un fort compte de médecin. VOUS manquez de confort. EPARGNEZ des gages.

NOUVELLES LOCALES

TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS.

Mort subite

George Guillot, âgé de 50 ans, ancien hôtelier de la rue du Pont, est mort subitement hier matin d'épilepsie. On l'a trouvé mort hier dans sa chambre.

En religion

Mlle Valeda Hamel, fille de Mme Vve Urbain Hamel, quitte le monde pour embrasser l'état religieux. Elle entre au Bon Pasteur. A l'occasion de ses adieux, ses compagnes de classe et amies ont organisé une démonstration intime qui a eu le plus grand succès.

Mlle Georgiana Lemay lui a présenté une adresse et Mlles Julia et Alice Hamel ont récité un dialogue de circonstance. Ses sœurs Mlles Ida Houde et Julia Hamel lui ont présenté au nom de leurs compagnes, "l'imitation de Jésus-Christ" et un joli bouquet. Mlle Antoinette Houde a fait de la musique. On s'est séparé en souhaitant à la jeune servante du Bon Pasteur, tout le bonheur possible dans sa nouvelle vie.

Ordinations à l'église paroissiale de St-Anne de la Pocatière, Dimanche dernier 3 Septembre une cérémonie très touchante avait lieu dans cette église. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Bégin a fait l'ordination de, cinq sous-diacres et conféré les ordres moindres à cinq autres séminaristes. L'entement et par étape le jeune novice s'approche de l'autel il lui faut passer par six ordres différents, et dans chacun d'eux l'action du sacerdoce se distribue avec nombre, poids et mesure. Aussi, toujours l'Eglise déploie une grande solennité en ces occasions.

Une foule considérable de fidèles assistait à cette démonstration religieuse.

Sa Grandeur Monseigneur Bégin a fait les ordinations suivantes: Au sous-diaconat: MM. Alphonse Langlais, Joseph Chamberland, Edouard Martin et J. Fournier. Aux ordres mineurs: MM. Silvio Deschênes, Cléophas Giroux, O. Carrier, Eugène Roy et E. Roger.

Le reste de la journée, chacune des cérémonies religieuses a été rehaussée par la présence de Sa Grandeur. A la grand-messe, le sermon a été donné par R. v. Père Turgeon, prédicateur de la retraite de MM. les Séminaristes. Le soir, à sept heures, Monseigneur Bégin présidait aux cérémonies de l'archiconfrérie. Sa Grandeur, après avoir donné une édifiante instruction sur la dévotion envers la Sainte Vierge donna aussi la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Chez les Jésuites

M l'abbé Joseph Dupuis, qui vient de finir ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal, est entré dans la Compagnie de Jésus, et fera son noviciat au Sault-aux-Récollets.

Mort durant l'opération

James Cleary, un cultivateur de St Catherine Ouest, Valcartier, âgé de 65 ans, est mort durant une opération qu'il a subie samedi après-midi à l'Hotel-Dieu.

Les Drs Ahern, Catellier et Marois, lui faisaient une opération à la joue afin d'enlever un tumeur lorsqu'on s'aperçut tout à coup que le malade ne respirait plus. Comme le cœur battait encore, on eut recours à la respiration artificielle mais sans succès. Le Dr Lavoie a fait l'autopsie du cadavre, et une enquête aura lieu.

Obituaire

Décédé à Montréal, le 7 septembre 1894, à l'âge de 34 ans, Sieur Alphonse Lafond, peintre-imitateur, employé de la maison Chs. Vaudry.

Les membres de la famille en deuil de Québec les prient de vouloir bien accepter leurs plus sincères condoléances.

Un ours à l'exposition

Samedi soir, on n'a pas été peu surpris de voir entrer un gros ours sur les terrains de l'exposition. On l'a tué comme il se préparait à faire mauvaise partie au bétail arrivé pour l'exposition. Cet ours appartenait à un individu qui arrivait de Sherbrooke où il l'avait exhibé. Il espérait en faire autant ici. La perte de l'animal l'a mis chagrin et on dû lui faire une collecte sur le terrain pour lui venir en aide.

PITUIE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable. Vous avez peut-être essayé bien des remèdes, eu recours à bien des médecins, sans soulagement appréciable. Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien, "Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTI-BILIEUSES du Dr NEY. J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUIE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant... Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marquants. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUIE continua de me faire souffrir. Sur votre avis, j'essayai les PILULES du Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUIE disparut comme par enchantement et je redevenis un homme nouveau. Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUBINVILLE St. Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boîte.

France par la voie de réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

MARIAGE

Ce matin, à l'église St-Jean-Baptiste, M. Albert-Arthur Plante, plombier, conduisant à l'autel Mademoiselle Georgiana Charbonneau. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Lucevrais, chapelain de l'Union Notre Dame. L'heureux couple est parti pour un voyage. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

DECES

Coté.—Le 9 septembre, à St-Paschal, comté de Kamouraska, à la résidence de son fils, Docteur Léon Coté, est décédée Dame Marie-Emilie Demers, veuve de feu Joseph Coté, autrefois de Québec, à l'âge de 69 ans.

Marché de Québec

FARINES ET GRAINS

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries like Farine, Extra, Forte pour boulanger, etc.

PROVISIONS ETC., ETC

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries like Beurre frais, Patates, Gâteaux, etc.

VOLAILES

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries like Volailles, Oies, Canards, etc.

LARDS, JAMBONS, ETC

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries like Porc frais, Lard, Jambons, etc.

BOEUF, MOUTONS, ETC.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries like Bœuf, Mouton, etc.

POISSONS

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries like Morue verte, Saumon, etc.

Voyage officiel

A LA GASPESIE

Métapédia, 4 septembre 1894.

En me levant, ce matin, mes regards sont tombés sur une prairie très dense, seconde pousse ou regain de foin sans aucun mélange. C'est net comme le tapis vert du parc de Versailles. Un gros arbre s'élève au centre, et l'extrémité du côté de la rivière est aussi bordée d'arbres de belle venue. Le docteur Grignon et M. Neilson sont dans l'admiration.

L'église de Métapédia est toute petite mais pieuse et propre. Le missionnaire qui dessert Métapédia et Causapescal réside ici. Le titulaire étant absent, c'est M. l'abbé Thériault, un modeste savant, — météorologiste et astronome, — qui le remplace.

Les trois ministres sont partis à 9 heures, avec M. l'abbé Pelletier et le docteur Grignon, pour Saint-Alexis de Métapédia — un trajet de sept milles. — M. le maire Villeneuve, MM. Neilson, Grignon, Fortier et Chambers sont restés ici. MM. Charbonneau et Deschamps (de la Presse) sont partis pour Carleton, par le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, dont le parcours commença ici, à Métapédia.

Les habitants de Métapédia sont des Acadiens venus de l'île du Prince-Edouard. Ils furent assez imprudemment dirigés, (en trop grand nombre à la fois) sur le plateau qu'ils habitent aujourd'hui, et qui était alors en pleine forêt. Le grand-vicaire Alexis Mailloux fit connaître leur profonde misère dans une lettre adressée à celui qui trace ces lignes, et qui fut publiée dans les journaux de Québec et de Montréal (vers 1860). Un comité se forma aussitôt à Québec pour porter secours à ces pauvres familles (au nombre d'une trentaine) si cruellement éprouvées, à peine vêtues et menacées de périr de froid et de faim. M. Ulric J. Tessier (plus tard le juge Tessier) fut le président de ce comité, dont M. l'abbé Auclair, curé de Québec, M. l'abbé A. Racine (plus tard évêque de Sherbrooke), le docteur Landry, M.M. Vital Têtu, J.-C. Taché, A.-A. Boucher, Henri Taschereau etc. firent partie. Ces secours furent transmis aux Acadiens par M. l'abbé Saucier, curé de Ristigouche, qui déploya dans cette circonstance un zèle, une charité et un savoir-faire dignes de tout éloge.

C'est une heureuse pensée que l'on a eue de donner à la paroisse de St-Alexis le nom patronymique du grand-vicaire Mailloux, qui avait fait connaître si à propos et si bien l'état de détresse de ces pauvres immigrés.

Les livres de délibération du "Comité pour la Colonisation de la Gaspésie" sont entre les mains des enfants de feu l'honorable juge Tessier. Ils pourraient être conservés dans les archives de la paroisse de St-Alexis de Métapédia. Si M. l'abbé Pelletier, le zélé missionnaire agricole qui est le curé de St-Alexis, voulait écrire l'histoire de sa paroisse, il y trouverait des renseignements plus précis que ceux qui ont pu lui arriver par la tradition.

L'atmosphère est froide. Il pleut. Je n'aime pas ce verbe unipersonnel.

Nous sommes maintenant dans le comté de Bonaventure. Autrefois l'ancien comté de Gaspé comprenait les deux comtés actuels de Gaspé et de Bonaventure.

Pourquoi Bonaventure ? Sans doute à cause de la rivière de ce nom, qui traverse le comté et se jette dans la Baie des Chaleurs. Quant à cette rivière elle-même, elle a probablement reçu son nom d'un officier de mérite. M.

Denis (?) de Bonaventure, qui a beau coup fréquenté cette région, et fut gouverneur de l'île Saint-Jean vers le milieu du dix-huitième siècle.

La superficie du comté de Bonaventure est d'environ 3,300 milles ; celle du comté de Gaspé est d'environ 4,450 milles.

Nous devons tous partir ce soir pour Carleton, par le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs.

E. R.

Maria, 5 septembre 1894.

Les ministres sont revenus enchantés de leur excursion à St-Alexis de Métapédia. Le curé de la paroisse, M. l'abbé Pelletier, a lu un manuscrit anonyme qui n'est rien autre chose que l'histoire des premières années de cet établissement d'immigrants acadiens dont je vous ai parlé dans ma lettre d'hier. Bien des yeux se sont remplis de larmes en entendant ce récit. La localité est maintenant très prospère. Le sol est exceptionnellement fertile ; les collines s'égouttent sans frais de drainage ; la récolte a été superbe. Toutes les essences de la forêt canadienne poussent avec vigueur à St-Alexis. On y a remarqué particulièrement des érables et des merisiers d'une grosseur énorme.

A cinq heures du soir, hier, nous prenions le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, à quelque distance du confluent qui réunit les eaux de la Métapédia et de la Ristigouche, non loin du splendide et immense pont de l'Intercolonial qui traverse cette dernière en diagonale.

La route que suit le chemin de fer est extrêmement pittoresque. Le chemin de fer lui-même est bien balasté : pas de tangage ; à peine, ça et là, quelques mouvements de lacet. M. Flynn se tenait en arrière, afin de se mieux rendre compte de la valeur de l'ouvrage. L'atmosphère était tiède et chargée des sanitaires parfums de la Baie.

Carleton est un endroit charmant. Beaux champs parfaitement cultivés et où la gelée ne s'est pas encore fait sentir.

M. Beaubien remarque que la chrysome des pommes de terre semble inconnue ici, et que les champs de patates sont d'un vert particulier. Cela est dû, paraît-il, à l'engrais de poisson.

L'église de Carleton est tout un poème : les belles toiles de M. Charles Huot y font un effet excellent.

La conférence agricole de Carleton a duré près de 4 heures et a été extrêmement instructive. L'auditoire fort nombreux était manifestement intéressé.

M. Arseneau maire de la paroisse, ouvrit la séance par la lecture de l'adresse suivante :

A l'Honorable Premier Ministre de la Province de Québec et à ses Honorables Collègues.

HONORABLES MESSIEURS.

Soyez les bienvenus dans notre Gaspésie.

Les citoyens du Comté de Bonaventure sont heureux de pouvoir saluer aujourd'hui l'honorable Premier Ministre de la Province de Québec et ses honorables collègues. Ils apprécient avec un sentiment de légitime orgueil, une visite qui les honore beaucoup.

Le désir ardent que vous manifestez pour le développement de l'agriculture et de la colonisation dans la Province, et le zèle que vous déployez dans cette heureuse et importante voie que vous vous êtes tracée comme chefs et comme guides, vous ont encouragé à mettre de côté vos nombreuses occupations pour venir prendre part à une réunion publique organisée tout spécialement dans l'intérêt de la classe agricole.

Il serait injuste de notre part, si nous refusions de comprendre toute l'importance que peut avoir pour notre comté, cette condescendance dont vous faites preuve, et cette attention toute particulière que vous prenez de nos intérêts.

Nous avons la ferme espoir que cette partie importante de la Province que vous parcourez maintenant, retirera des fruits abondants de cette promenade, où plutôt de cette étude que vous êtes venus faire de ses travaux agricoles, des chances qu'elle offre à la colonisation et du bien qu'on peut y opérer par le développement de l'agriculture.

Nous savons que vous êtes venus pour notre bien et nous sommes convaincus que nous ne serons pas déçus dans notre attente.

Comptant que nous pouvons retirer de nos terres, si elles sont travaillées avec intelligence et avec persévérance, une aisance qu'il nous est inutile de chercher ailleurs, au dépens d'une vie de misères et de privations, nous n'ignorons pas qu'il nous reste à apprendre et beaucoup à faire ; c'est aussi avec bonheur et avec empressement que nous sommes venus écouter les remarques que l'on voudra bien nous faire et recueillir les sages conseils qui pourront nous être donnés.

Permettez nous de vous déclarer avec franchise que c'est pour nous une grande consolation et une garantie pour l'avenir, de voir notre gouvernement et notre clergé unir leurs efforts pour travailler au développement des ressources de la Province en général et à l'avancement de la classe agricole en particulier.

Honorables Messieurs, nous le répétons soyez les bienvenus parmi nous. Acceptez comme marque de notre gratitude, nos remerciements et nos plus sincères félicitations, accompagnés des souhaits les plus ardents que nous formons pour le succès de vos travaux et pour votre bonheur.

Carleton, 5 sept. 1894.

N. ARSENEAU.

Maire.

L'honorable premier-ministre exprima sa reconnaissance envers la population qui transformait, pour lui et ses collègues, un voyage d'affaires en un voyage d'agrément. Il parla d'économie sociale ; indiqua l'exemple de colons dont il donna les noms, et qui, plutôt que de permettre à leurs enfants d'émigrer aux Etats-Unis, vendirent leurs terres respectives des vieilles paroisses, pour acheter, dans les cantons nouveaux, des suites de lots où vivent maintenant, prospères et heureux, et les parents et les enfants, restés fidèles au sol de la patrie canadienne. Nos journaux sont trop empressés à vanter les succès douteux de nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis, et trop peu à signaler les succès très réels des cultivateurs canadiens qui savent faire fortune sans désertir le pays qui les a vu naître. Il exprima son regret de ne pas avoir à ses côtés son collègue l'honorable M. Nantel, si entendu dans les questions de chemins de fer, et son admiration pour le beau pays qu'il traversait en ce moment.

Après un éloquent discours de M. Flynn, au cours duquel l'honorable commissaire de Terres de la Couronne insista sur la nécessité absolue de la prolongation du chemin de fer jusqu'au bassin de Gaspé, la conférence agricole proprement dite commença par un discours de M. Beaubien, suivi d'un entretien par le docteur Grignon et d'un discours en langue anglaise par M. Neilson.

Au cours de son instructive improvisation, l'honorable Commissaire de l'Agriculture déclara que les terres de la vallée de la Métapédia et de la Baie des Chaleurs étaient les plus belles terres du monde entier, "je ne veux pas être exclusif, a ajouté l'honorable ministre, mais je dois dire que l'on ne peut voir nulle part ailleurs de plus belles terres que les vôtres."

M. Neilson (du Cap Rouge) a parlé du système de rotation et de la production de la graine de trèfle. Il a insisté surtout sur ce dernier sujet qu'il possède à fond. Parmi ses auditeurs le plus attentifs se trouvaient quelques Canadiens-français : c'est dire que sa

langue anglaise est employée fréquemment à Carleton. M. le chanoine Blouin, vicaire forain, et MM. Gagné, Pelletier, Frère, Gagnon, Drapeau et Lavoie, prêtres, assistaient à la conférence de Carleton, ainsi qu'un grand nombre de notables de la Baie, parmi lesquels nous avons remarqué notre excellent ami M. le docteur J. Martin, ancien député.

Nous passons la nuit à Maria où nous partageons l'aimable hospitalité du curé, M. l'abbé Jacob Gagné, missionnaire agricole, et de quelques familles du voisinage.

Je ne veux pas vous expédier ces lignes rapide sans faire mention d'un hors d'œuvre très caractéristique de l'improvisation du docteur Grignon.

M. de Gaspé disait que l'ancien Canadien de la fin du dix-huitième siècle n'avait jamais de paroles de blâme pour Louis XV, et qu'il faisait retomber sur la Pompadour tout le blâme que méritait l'abandon de la colonie de la Nouvelle-France, M. Théodore Pavié écrivait, il y a plus de cinquante ans : "Le paysan canadien parle souvent de la Pompadour qu'il accuse de tous les maux dont son pays a souffert." (Je cite de mémoire bien entendu.)

Après avoir parlé des rendements qui attendent le cultivateur canadien laborieux et vanté l'excellence du Canada comme pays agricole, M. Grignon s'écria :

"Et c'est ce pays-là que l'indigne Pompadour se félicitait de voir échapper à la Couronne du roi de France ! Elle disait un jour à Louis XV :

"— Savez-vous, sire, combien de mois par année la gelée se fait sentir dans ce pays abominable du Canada ?

"— Non, répondit le roi.

"— Treiz mois, sire, reprit-elle."

Cette boutade eut un succès fou. On en rit encore.

E. R.

Caplan, 6 septembre 1894.

L'hospitalité des habitants de la Gaspésie éclipe tout ce que j'ai connu jusqu'ici. Il n'y manque que la musique de Boëldieu pour devenir aussi célèbre que celle des montagnards écossais, où l'hospitalité se donne, et ne se vend jamais.

Non, jamais, jamais, jamais. (bis)

Nous sommes, depuis 10 heures, ce matin, les hôtes de Monseigneur Bossé. Après le dîner, il y a eu présentation d'adresse à l'honorable premier-ministre et à ses collègues, par les citoyens de Caplan, puis excursion au huitième rang de la paroisse, à la mission de Muslyville.

L'établissement de Muslyville, ou Belgique, est dû à l'initiative d'un prêtre belge, l'abbé Musly, et d'un certain nombre de ses compatriotes flamands, auxquels se sont bien vite adjoints des jeunes colons de Maria et de Caplan. Une chapelle, un presbytère, une scierie, et une cinquantaine de maisons s'élevèrent déjà au milieu de nouveaux défrichements, dont les plus anciens datent de trois ans à peine. La terre y est excellente. La forêt est belle et remplie de bouleaux, de sapins, d'épinettes, d'érables et de merisiers.

La Belgique est la première établissement de la Baie qui ne touche pas à la mer. En descendant du côté de Gaspé la colonisation à l'intérieur devient de plus en plus facile ; mais les habitants des rives de la Baie sont de moins en moins cultivateurs et de plus en plus pêcheurs, à partir de Caplan.

Le "chemin du roi", doux et facile, longe la baie dans toute sa longueur sur la rive sud de la Gaspésie. C'est un trajet enchanteur. Il a fait aujourd'hui une température des beaux jours du mois d'août.

Pour qui cherche bien, le pays ne

manque pas de souvenirs historiques. Un littérateur distingué recueille en ce moment des renseignements que nous retrouverons sans doute réunis dans un volume avant longtemps. Quant à moi, je ne connais guère que deux faits historiques qui se rapportent à la Baie des Chaleurs : l'un s'est produit dès l'année de la découverte du Canada (si ma mémoire ne me joue pas quelque tour) ; l'autre s'est produit plus récemment même de l'annéantissement de la puissance française sur les rives canadiennes.

Jacques-Cartier planta une croix dans le bassin de Gaspé (Honguède) et donna à la baie son nom actuel de la Baie des Chaleurs, en 1534.

En 1760, trois ou quatre bâtiments accompagnés d'une frégate et apportant aux vaincus des secours en provisions et munitions et quatre cent hommes de troupes, périrent dans la Baie des Chaleurs.

En même temps que ces secours, Versailles envoyait des instructions recommandant aux troupes de la Nouvelle-France de tenir bon. Les secours étaient insuffisants et la recommandation superflue.

Un petit bourg d'Acadiens réfugiés dans la Baie des Chaleurs, sur la côte de la Gaspésie, fut détruit en même temps que la petite flotte française.

Je ne puis voir une figure acadienne sans songer aux malheurs sans nombre éprouvés par les nationaux d'Évangéline. Si chaque famille acadienne possédait son livre de raison, que d'incidents dramatiques on pourrait y lire.

Je ne veux pas clore cette lettre sans vous dire que l'honorable M. Flynn s'est occupé hier, du chap d'huîtres du barachois de Carleton. Cet établissement d'ostréiculture promet de devenir important. Un essai, assez timide d'abord, ayant réussi, on a transporté cette année, au "pare" ou au "champ" du barachois de Carleton environ cent quatre-vingt huîtres recueillies vers la côte opposée de la Baie, à Bouetouche et à Caraquette, et déjà l'on constate que ces mollusques font des progrès intéressants.

Le commissaire des Terres de la Couronne a aussi tiré au clair une question importante concernant son département et les colons de la nouvelle Belgique.

Le postillon va bientôt bourgoter (sonner du cor) comme on dit ici : la malle va passer. Bonsoir.

E. R.

LES NOTAIRES

Les examens pour l'admission à l'étude et à la pratique du notariat se sont terminés samedi matin. En voici le résultat :

Sont notaires : — MM. L. J. Geo. Normandin, Raoul Dumouchel, Camille Pâquet, Louis Racicot, F. A. A. Labelle, P. Contant, J. E. Boivin, J. W. Denis, J. A. Foisy, A. Dubreuil, H. Jasmin, J. B. Cormier, W. H. Cox, C. E. Gosselin, J. C. Chevalier, G. W. Pion, C. P. Pererault, C. Goyette, C. A. Lavimodière, J. F. F. Goulet, L. V. Collette, A. Rivet, D. Gauthier, A. O. Bellemare, H. F. Smith, A. A. Mondon, J. W. Lavoie. Nos félicitations à tous ces messieurs et spécialement à nos amis MM. C. E. Gosselin, Smith et Mondou.

M. Gosselin est établi à Somerset en société avec le notaire Deguise.

Pour les Douleurs Sciaticques



Essayez une application de

**D&L MENTHOL PLASTER**

et Neuralgiques

ENLEVE LA DOULEUR MAGIQUEMENT.

**A BONSECOURS**

**Solennelle Bénédiction de la Vierge des Marins**

**Trente mille personnes assistent à la cérémonie**

Montréal a été dimanche témoin d'une de ces cérémonies grandioses dont le culte catholique possède seul le secret. La statue de la Vierge qui couronne l'antique sanctuaire de Bonsecours a reçu les bénédictions liturgiques au milieu d'un concours immense de prêtres et de fidèles.

Plus de trente mille personnes ont assisté à la cérémonie et ont été profondément touchées de cette pieuse démonstration. Comme nous l'avons dit, cette fête a été organisée par M. l'abbé Lenoir, le zélé sulpicien que tout Montréal connaît. Après l'église de Lourde qu'il a fait surgir en plein quartier St-Jacques, il vient de voir se terminer les travaux de restauration du temple bâti par la mère Bourgeois.

Comme on le sait, c'est la fondatrice de la Congrégation qui a fait construire, en bois, la première église de Bonsecours. C'était en 1657. M. de Maisonneuve donna lui-même le terrain nécessaire.

En 1673, on bâtit en pierre et la chapelle fut dotée d'une statue en bois brun de 6 à huit pouces de haut.

Cette statue fut l'objet d'une vénération toute particulière. Une main sacrilège la fit disparaître en 1831.

Depuis lors, malgré toutes les recherches, il a été impossible de la retrouver.

Le monument que l'abbé Lenoir vient d'élever remplace la petite statue qui, pendant de longues années, s'élevait à l'arrière de Bonsecours, regardant le fleuve.

La vierge actuelle a trente pieds de haut. Elle est en bois recouverte en cuivre battu. Quinze anges en entourent la base.

Ce monument est destiné à rappeler les faveurs obtenues par l'intercession de Marie. Il sera le mémorial du Montréal catholique.

C'est après les vêpres, chantées à Notre-Dame, que la procession s'est mise en marche pour l'église Bonsecours.

Les congrégations, la section Notre-Dame de la société Saint-Jean-Baptiste, les élèves du collège de Montréal, des Jésuites, les cadets du Mont Saint-Louis, la fanfare l'Harmonie, les gardes de Salaberry et Ville-Marie précédaient l'archevêque et le clergé.

Arrivé à l'estrade érigée sur la rue des Commissaires, Mgr Fabre et ses assistants prirent place sur les sièges qu'on leur avait préparés.

Les élèves du collège de Montréal, montés, dans les balcons du monument alternèrent avec un chœur puissant dans le chant des cantiques.

C'est M. l'abbé Auclair, curé de St-Jean-Baptiste, qui a fait le sermon.

Il a retracé l'histoire du sanctuaire de Bonsecours.

L'immense auditoire l'a écouté dans un religieux silence.

Après le sermon, Mgr Fabre prononça les paroles liturgiques de la bénédiction, puis M. le curé Deguire, de Notre-Dame, lut la consécration suivante :

" En ce moment solennel, vous voyez réunie à vos pieds, ô N. D. de Bonsecours, une immense multitude venue de la ville et des campagnes. O Marie, ce sont vos enfants qui sont accourus en nombre incalculable auprès de ce monument nouveau érigé à votre honneur par des cœurs reconnaissants. Descendant des héros chrétiens et des martyrs qui arrosèrent le sol de la colonie naissante des sueurs de leurs fronts et du sang de leurs veines, ils viennent, avec bonheur renouveler, en cette solennité, une consécration que firent leurs pères il y a 250 ans. A cette époque reculée, ces âmes généreuses vous ont consacré, ô Mère de Bonsecours, cette ville encore à son berceau, et afin d'apposer à cette consécration un sceau indélébile, ils le baptisèrent de votre auguste nom : elle fut appelée Ville Marie et vous fûtes établie dès lors et pour toujours la protectrice de cette métropole du Canada et de tout le pays.

Daignez agréer, ô Mère du peuple Canadien, notre sincère et inviolable consécration — Bénissez nous tous : Que vos mains éternelles laissent tomber sur tous vos enfants agenouillés à vos

pieds l'abondance des bénédictions dont elles sont pleines. — Versez vos bénédictions non seulement sur tous les fidèles assemblés, mais encore sur tous les pasteurs qui sont leur lumière et leur guide. Faites descendre des trésors de bénédictions privilégiées sur notre St-Père le Pape, sur notre archevêque, sur tout le clergé, sur les fidèles de cet archidiocèse et de cette ville afin que nous marchions avec fermeté dans la voie du bien, du devoir et que nous arrivions au port de la bienheureuse éternité. — Ainsi soit il.

Puis, toute la foule entonna l' Ave Maria Stella.

Pendant ce temps, Mgr l'archevêque et le canon tonna, les gardes tirèrent l'épée et les élèves du Petit Séminaire chantaient le Tantum ergo.

Tout à coup le clairon se fit entendre, le canon tonna, les gardes tirèrent l'épée et Mgr Fabre apparut sur le balcon portant l'ostensoir.

Toute la multitude courba le front et reçut la bénédiction du St-Sacrement.

Après un moment de respectueux silence, le Magnificat fut entonné, puis continué par les fidèles.

Les sociétés et les fanfares se mirent alors de nouveau en marche et reconduisirent l'archevêque et le clergé jusqu'à Notre-Dame.

Toutes les sections de l'Association St-Jean-Baptiste étaient représentées.

La section Notre-Dame était représentée par son chapelain, M. l'abbé Bédard, P. S. S. MM. L. G. A. Cressé, président honoraire, Chs Desmarreau, président, L. N. St-Armand, Chs Delorimier, L. A. Lapointe, E. Demers, et J. Grenier.

Cette dévotion prit place sur l'estrade avec l'évêque et les prêtres.

Joe Vincent, de la voix puissante du canon, a annoncé à la ville et aux campagnes des environs, la grandiose célébration en l'honneur de la Vierge.

Les élèves du collège de Montréal chantaient sous la direction de M. l'abbé Schliekling. Le chœur de chœurs de la ville était dirigé par M. Drolet.

Un ami nous dit que pour compléter Bonsecours, on devrait faire à la Vierge, une couronne de lampes électriques.

L'effet serait magnifique, le soir.

Ce qui plus est, ce phare rendrait de grands services sur le fleuve et les quais. Il y a longtemps que l'on se plaint de l'insuffisance de l'éclairage du port.

Voilà un plan qui aiderait à remédier à la chose.

La police sous le commandement des lieutenants Proulx et Soulière a maintenu l'ordre le plus parfait.

**NOUVELLES DE MONTREAL**

**CURIEUX ACCIDENT**

**Un bandit redoutable**

**Capturé à Alexandria**

**L'auteur de l'assassinat d'Emery**

—Trois jeunes gens de Montréal, A. Allard, rue Dufresne ; Séraphin Cloutier, rue Versailles, et M. Déchesne aussi de la rue Versailles, revenaient du Côteau Landing où ils avaient vainement sollicité de l'ouvrage.

Tous trois suivaient le bord du canal lorsque le nommé Duchesne est tombé à l'eau, qui est très profonde à cet endroit. Les efforts de ses camarades pour le retirer de l'eau furent infructueux.

Le défunt était âgé de vingt-cinq ans et célibataire. Le coroner tiendra une enquête à ce sujet.

—La capture opérée avant-hier, à Alexandria, par le constable Lambert, est encore plus importante qu'on ne le pensait en premier.

Le prisonnier Fraser dont il s'est emparé et qui a cherché à lui ôter la vie, a fait des révélations de la plus haute importance. Elles démontrent que Fraser est un dangereux malfaiteur et qu'il n'est pas seul de son espèce à Montréal. Il est évident que cet homme appartient à une bande de scélérats qui vivent des produits de leurs crimes et qui sont liés ensemble par les plus abominables serments, ainsi qu'on peut en juger par la formule trouvée dans ses poches et dont nous publions ci-dessous la traduction. Joseph Fraser alias McDozell est ac-

cusé de plusieurs vols, ainsi que d'avoir fait feu sur le gardien de nuit William Emery, dans la nuit du 18 juillet dernier.

Le prisonnier a fait des aveux complets. Il a même signé la déclaration suivante : " Je connais quelque chose au sujet de l'affaire de la ruelle Busby, la nuit du 18 juillet, lorsque le constable Emery a été blessé. J'étais sorti. Il y en avait un autre avec moi, mais je ne veux pas le nommer, car il n'a pas participé à l'affaire. Il était alors plus de neuf heures. Je suis entré dans la ruelle afin de satisfaire un besoin de la nature. Emery est venu à moi et m'a demandé ce que je faisais là. Je lui ai répondu que j'étais là pour affaires personnelles. Emery m'a répondu que je n'avais pas d'affaires dans cet endroit et a ajouté qu'il avait bonne envie de me faire nettoyer la place que j'avais salie. Je lui ai dit : C'est bien, je le ferai. Alors il a sorti son bâton de sa manche, et de sa main gauche m'a frappé sur l'oreille. C'est alors que j'ai sorti mon revolver, en lui disant de s'en aller. Nous avons fait tous les deux, quelques pas en arrière. D'une façon ou d'une autre, mon revolver est parti, je suppose parce que ma main tremblait. Je me suis sauvé alors, et je me suis rendu à la Pointe Claire, où j'ai pris le train. Je donne ces informations de mon plein gré, sans menaces ou promesses de la part du grand constable.

" Signé, J. FRASER.

" Témoins : grand constable Bissonnette et constable Lambert. "

Voici la formule de serment trouvée dans une des poches de Fraser :

" Le serment des rôdeurs de nuit. "

" Je jure par Dieu ou par le diable et tout ce que j'ai de plus cher, de ne jamais abandonner un compagnon en danger, et de ne jamais révéler un secret. Je m'en engage de plus sur mon âme et sur mon corps d'obéir aux ordres du chef, et de ne pas tuer, excepté à mon corps défendant. J'engage aussi ma vie à défendre mes camarades dans les moments de péril. Maintenant je jure devant Dieu et les hommes que mes entrailles seront arrachées avant que je viole mon serment. "

Le prisonnier qui n'est âgé que de 18 ans, est considéré comme un bandit des plus dangereux.

En réponse à un reporter, Fraser a dit qu'il est arrivé d'Alexandria à Montréal il y a environ trois ans. Il a été employé pendant quelque temps comme marmiteux à l'hôtel Windsor et ensuite, comme apprenti à la fabrique des biscuits de Laing. Il nie, cependant, avoir été membre d'aucune bande organisée de voleurs ou d'être l'auteur des vols commis aux gares d'Alexandria et Gen. Robertson, mais il admet qu'on lui a donné à vendre des billets volés dans ces gares.

Parlant du serment, il s'en est moqué.

Le prisonnier a été conduit en prison.

Grâce aux aveux de Fraser, la police d'Alexandria a recouvré la plus grande partie des \$500 de marchandises volées à Alexandria même il y a peu de temps, dans le magasin d'un nommé Leslie.

Les détectives de Montréal se sont mis à la recherche des complices de Fraser. Ils espèrent découvrir la retraite de la bande des Rôdeurs de Nuit. "

**INCENDIE A KAMOURASKA**

Un incendie a détruit trois maisons à Kamouraska, vendredi. Les maisons incendiées sont celles de M. David St-Pierre, M. Abraham Lapointe, et Mme Thadée Paradis.

La maison du bedeau, appartenant à la fabrique, a été consumée par les flammes.

**LES RÔDEURS DU NORD-OUEST**

Ce que recommande le rapport de l'Instruction Publique

Winnipeg, 8.—Le rapport du comité de l'Instruction publique a été adopté hier, à l'Assemblée législative, après une longue discussion.

Ce rapport recommande que les catholiques ne soient pas privés du droit d'établir des écoles séparées, et que toutes les écoles publiques soient ouvertes simplement avec la récitation, par le professeur, de l'oraison dominicale.

**MORT DU COMTE DE PARIS**

**Prétendant à la couronne de France**

Londres, 3.—Le comte de Paris est mort ce matin un peu avant huit heures, à Stowe-House.

Vers minuit ses forces commencèrent visiblement à l'abandonner. Il ne reprit connaissance que par intervalles et a reconnu la comtesse et ses enfants agenouillés à son chevet.

Le comte leur a adressé quelques paroles d'affection. Tous les membres de la famille du comte étaient présents lorsqu'il a rendu le dernier soupir.

Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, était le chef de l'ancienne maison royale d'Orléans et descendait en ligne directe de la branche cadette de la ligne aînée de la maison de Bourbon.

Le comte de Paris était le petit-fils du roi Louis-Philippe. Il était né à Paris le 24 août 1838. Son éducation fut confiée de bonne heure à M. Adolphe Regnier, de l'Institut, qui, après la révolution de 1848, le suivit en exil.

Il fut élevé sous sa direction, intelligente et dévouée, dans la petite ville allemande d'Eisenach, où résidait sa mère la princesse Hélène.

Ses études littéraires terminées, il eut pour professeur de mathématiques M. Beaudoin et se livra sérieusement à l'étude des sciences et de leurs applications. De nombreuses excursions en Europe le familiarisèrent avec les idées et les langues de divers pays étrangers, notamment de l'Angleterre, où s'était retirée sa famille paternelle et où il prit lui-même sa résidence.

Après avoir fait avec son frère, le duc de Chartres, un voyage en Orient, le comte de Paris en rédigea la relation et en publia une partie, sous ce titre : *Damas et le Liban*. Les deux frères partirent ensuite pour l'Amérique du Nord, où venait d'éclater la guerre de sécession, et le 28 septembre 1861, ils entraient dans les troupes fédérales comme capitaines d'état-major, et aides-de-camp du général McClellan, qui commandait l'armée du Potomac. Ils passèrent l'hiver auprès du général, occupé alors à organiser ses forces, puis ils firent la

campagne de 1862 contre Richmond.

Lors de la retraite de MacClellan sur la James River, les deux frères quittèrent le service des Etats-Unis par suite du trouble apporté dans les relations entre ce pays et la France par les affaires du Mexique.

Revenu en France, le comte de Paris publia diverses études et collabora à plusieurs revues publiées à Rome et en Angleterre.

Lors de la déclaration de la guerre contre la Prusse, le comte de Paris demanda, ainsi que les autres princes de sa famille, à servir dans les rangs de l'armée française, avec quelque grade que ce fut. Cette pétition fut repoussée, le 11 août par le corps législatif.

Rentré en France après l'abrogation des lois d'exil, le comte de Paris se tint à l'écart, mais lors des tentatives de fusion entre les deux branches de la maison de Bourbon, sa visite à Frohsdorff, le 5 août 1873, eut un grand retentissement, car elle consacrait l'abandon des prétentions de la branche cadette en faveur du chef légitime de la dynastie.

Il vécut ensuite dans la retraite, soit à Paris, soit au château d'Eu. Lieutenant-colonel d'état-major dans l'armée territoriale, il a été mis à la suite des officiers de son grade en mai 1880.

Marié, le 30 mai 1864, à la princesse Marie-Isabelle, fille du duc de Montpensier, le comte de Paris a un fils, le prince Louis-Philippe-Robert, né à York House, près de Twickenham le 6 février 1869, et deux filles la princesse Marie-Amélie-Louise-Hélène, reine du Portugal, et la princesse Louise-Hélène-Henriette.

Depuis la promulgation de la loi ordonnant l'expulsion du territoire français des princes et des prétendants à la couronne, le comte de Paris a vécu à l'étranger, principalement en Angleterre.

La reine Victoria avait le comte de Paris en grande estime, mais depuis que Léon XIII avait refusé son assentiment au mariage de la princesse Louise-Hélène-Henriette avec feu le duc de Clarence, fils du prince de Galles, un certain éloignement s'était produit dans leurs relations.

Ou n'a pas oublié qu'il y a quelques années, le comte de Paris et son fils, le duc d'Orléans, ont visité le Canada.



IMMENSE VENTE DE THE acheté à une vente par encan à Montréal.  
**1600 LIVRES DE THE**  
Vendu sans réserve à 50 POUR CENT au-dessus de sa valeur actuelle,  
EN PAQUET DE 1 LB 32c.

Ce n'est pas de la réclame que nous faisons, mais un vrai job que nous offrons à nos pratiques. Afin que le public puisse juger de la valeur du thé, que nous offrons à 32c., nous donnerons des échantillons. Nous défions toute compétition. Assurez-vous avant d'acheter que vous êtes bien chez

**J. B. ROUSSEAU,**  
240, Rue St-Joseph, Québec,  
214, rue et fanbourg St-Jean,  
70, Côte des Marchands, Lévis,  
A côté du Bureau de Poste,

Aussi à la fourche des chemins, Village Lauzon.  
23 juillet 1894—Jan 11 pscj. 259

TELEPHONE 499.  
MAISON FONDÉE EN 1882

**THE CAFE**

Rue du Pont, 126, St-Roch, Québec

Venez essayer nos célèbres  
THÉS Japon vert naturel Noir Gunpowder à 25 et 30c avec trois présents de vaisselle chaque lbs, et aussi thé depuis 8, 12, 15, 20, 25, 30, 40, 50c à \$1.00 la livre avec escompte à 15 p. c.  
VINS depuis 50, 60 et 80c à \$1.00. Brandy en bouteille depuis 50 et 60c à \$1.75 la bouteille.  
LIQUEURS de toutes sortes, épicerie, conserves, fromage, bonbons, etc, vaisselles, verreries, ferblanteries, jouets de toutes sortes, albums, papiers depuis 5c à \$3.00, etc. Grains, fleurs de toutes sortes, provisions, lard, etc. Tabac Anglais. Nous venons de recevoir 3000 lbs de tabac canadien, jobs, à 5c la lbs, par balles de 25 à 30 lbs, et nous pouvons le garantir de première qualité.

**Etienne Sylvain**  
120 & 126, RUE DU PONT.

LA  
Seconde femme

(SUITE)

On traversait en ce moment la partie la plus touffue du bosquet. La jeune femme ne pouvait distinguer les traits de son compagnon, mais elle entendit une petite toux sèche.

« Je croyais m'être suffisamment expliqué, Madame, en vous disant que cette étrangère était de race hindoue... par conséquent païenne... par conséquent indigne de tout intérêt. »

Liane ne répondit pas. A quoi bon ? Cet homme avec l'intelligence faussée et le cœur pétrifié sous l'action d'un fanatisme dangereux, en ce sens qu'elle lui avait masqué le bien, et ne lui désignait point ce qu'il y a d'odieux dans le mal, dans l'inhumanité et l'iniquité.

Ils atteignirent ainsi le château. M. de Berg s'arrêta un instant et dit à Liane :

« Schonwerth est un terrain difficile pour les petits pieds d'une femme, qu'elle vienne de l'Inde ou d'une maison de vieille noblesse. Prenez garde ! N'engagez pas ici la lutte avec personne ; laissez chacun suivre sa voie sans essayer de le contrecarrer. Ceci, je le dis purement à cause du vif intérêt que vous m'inspirez. Cependant, si vous ne tenez pas compte de cet avertissement si, par générosité mal entendue, vous vous trouvez exposée à un péril quelconque, dites un mot... moins encore... aitez un signe, j'accourrai. Quel que soit le péril, je l'écarterais, trop heureux, trop récompensé, puisque vous m'aurez accordé votre confiance. »

Et, s'inclinant profondément, M. de Berg se dirigea vers l'aile nord d'un pas élastique et ferme.

Liane se hâta de regagner son appartement. Elle ferma d'une main tremblante la porte qui s'ouvrait sur le jardin, et visita avec méfiance toutes les embrasures de fenêtres, s'assurant que les rideaux étaient soigneusement croisés, et qu'aucun regard ne pouvait pénétrer jusqu'à elle. Elle s'était sentie vaillante contre les tristesses, de taille à lutter contre les dédains, de force à repousser les mépris... Mais ceci !... cet homme aux paroles emmiellées... cet homme... pourquoi s'offrait-il à elle en guise d'épide ? Jamais encore elle n'avait senti son cœur si oppressé qu'en cet instant, jamais : même quand le marteau des adjudicataires avait retenti sous les voutes du château de Râdisdorf, éparpillant à tous les vents les richesses et les souvenirs contenus dans la maison paternelle... même quand sa mère errait dans les galeries vides en poussant des cris de détresse et se roulait à terre pour reprocher à Dieu d'abandonner les Trachenberg à la misère. Alors du moins, Ulrique, la sage et vaillante Ulrique était intervenue. Elle avait saisi le gouvernail, réglé et surveillé la dérive... Plus tard, le sauveur était apparu... le travail ! le travail bien-faisant qui apporte avec lui, non pas seulement l'argent, mais la paix. Mais ici il n'en était pas de même : la protection si précieuse pour une femme, avait revêtu un aspect non seulement déplaisant, mais humiliant, et Liane se sentit navrée jusqu'au fond de l'âme.

VIII

Le lendemain matin, Liane, passant l'inspection de son appartement, découvrit un petit cabinet contigu à la pièce qui était attribuée à la toilette. Il n'y avait là aucun meuble et l'on avait certainement destiné ce réduit à contenir l'excédant de vêtements d'une riche garde-robe. Elle y porta aussitôt ses presses britanniques, ses livres, ses ustensiles de peinture. La fenêtre unique mais très grande s'ouvrait sur les plus beaux aspects du parc et sur l'horizon de montagnes couvertes de forêts. Liane ferma la porte à clef et avertit la femme de chambre qu'elle se réservait l'usage exclusif de cette petite pièce. La femme de chambre s'accusa d'être venue si tard...

« Mais, » ajouta-elle, « quand M. de Berg est ici, on tient plus sérieusement que jamais au service religieux, et j'ai dû assister au sermon du matin. Il a ses appartements au château, il vient quand cela lui plaît, et reste aussi longtemps que cela lui convient. Il est conseiller à la cour et tout-puissant près de la duchesse. » Ce long plaidoyer se termina par ces mots : « Dieu merci ! il vient de repartir pour la résidence ducale. »

Un sommelier frappa discrètement à la porte, et vint annoncer que le déjeuner était servi dans la salle à manger. Cette pièce terminait l'aile du château occupée par le maréchal ; mais les fenêtres s'ouvraient au levant sur l'immense cour du château. Entièrement boisée de chêne, garni de bois de cerfs, meublée de chaises sculptées, de buffets garnis de vaisselle d'argent, cette salle à manger évoquait un temps éloigné, et l'on ne pouvait s'empêcher de chercher du regard, près de la cheminée gigantesque, les seigneurs bardés de fer qui s'étaient autrefois réunis autour du feu.

La goutte qui tourmentait le maréchal lui avait donné sans doute un peu de répit ; il était dans l'embrasure d'une fenêtre, appuyé, il est vrai, sur une béquille, mais debout. Liane l'aperçut de profil. Il était grand, très maigre, et, comme tous les Mainau, devait avoir été très beau ; seulement ses traits devaient avoir été trop fins, son menton était trop rapproché du nez, il y avait un enfoncement trop profond entre celui-ci et le front, et ces particularités, qui avaient pu rendre son visage agréable et piquant lorsqu'il était jeune, témoignaient aujourd'hui d'une malicieuse méchanceté. La vieille lève le masque dont la grâce de la jeunesse couvre nos défauts, et, si l'on ne veut être laid quand on devient vieux, il faut se hâter de devenir très bon.

Par la porte à moitié ouverte de la chambre voisine, on entendait des clameurs étourdissantes : c'était la voix du petit Léo qui, — chose étrange, — les redoublait depuis l'instant où il avait vu celle qu'il appelait sa nouvelle maman s'approcher du maréchal. Pris de celui-ci, mais à une distance respectueuse, se tenait la femme de charge. Elle tenait un livre, divers papiers, livre de comptes et factures, évidemment, et s'efforçait de voir ce qui se passait dans la cour. Pas un muscle de son visage ne bougea quand elle aperçut la nouvelle baronne de Mainau, et rien dans sa physionomie n'eût pu indiquer, même à l'observateur le plus perspicace, qu'elle avait si récemment rencontré la jeune femme.

Celle-ci s'inclina poliment devant le maréchal, qui lui rendit son salut avec courtoisie, mais se retourna avec hâte vers la fenêtre, visiblement captivé par un spectacle qui lui offrait un vif intérêt.

« Là !... » fit-il, « là ! voyez un peu ce qui se passe, » dit-il en s'adressant à

Liane, laquelle se rapprocha de lui. Il lui montrait la cour.

« Ces infâmes polissons, » poursuivait-il, « ont coupé de jeunes arbres dans la nouvelle plantation... Drôles !... ça sait très bien que le fouet reste accroché à son clou depuis que la maladie me condamne à l'immobilité... Mais cette fois Raoul saura faire un exemple... Cela le touche directement : cette plantation est son œuvre. »

Le baron de Mainau revenait précisément d'une promenade matinale faite à cheval, ainsi qu'en témoignaient les éperons de ses bottes, la poussière qui couvrait ses vêtements et la cravache qu'il tenait à la main. Devant lui se tenaient frémissants les « infâmes polissons », deux enfants du village, un petit garçon et une petite fille. Un garde champêtre les avait amenés, et, tenant le petit garçon par l'épaule, rendait compte du méfait commis. Toutes les fenêtres se garnissaient de têtes curieusement penchées, et un palefrenier, tenant encore la bride du cheval monté par M. de Mainau, regardait d'un air moqueur la cravache que le seigneur brandissait en s'en servant pour fouetter l'air. La petite fille pleurait à mément en cachant sa tête dans son tablier. Quant au petit garçon, pâle et pétrifié, il semblait mesurer l'importance du châtiement à la grandeur de l'offense, telle que la lui révélait l'acte d'accusation du garde champêtre.

Celui-ci avait terminé son récit. Le baron de Mainau grondait avec vivacité... le son de sa voix arrivait jusqu'à la salle à manger. Il fit voltiger sa cravache au-dessus de la tête des délinquants... puis, changeant sa direction, il s'en servit pour indiquer la porte de la cour, qui était ouverte. Les accusés sautèrent avec une merveilleuse rapidité le sens de cette pantomime. La petite fille laissa retomber le tablier qui lui servait de voile, et prit sa course en droite ligne, tandis que le petit garçon s'élança sur ses talons sans attendre une deuxième invitation. Tous deux disparurent immédiatement.

« Quel fou !... » murmura le maréchal visiblement déçu.

Et il quitta la fenêtre pour regagner son fauteuil à roulettes. Son humeur s'était assombrie. Mme Lohu l'entoura de la couverture piquée, attisa le feu de la cheminée, et de sa voix monotone demanda si Sa Seigneurie avait d'autres ordres à lui donner.

« Aucun !... » dit-il brusquement. « Rien de plus que ce que je viens de vous commander... Point de vin de Madère là-bas, dans la maison indienne. Vous avez perdu le sens commun, Lohu, et ne pensez plus, paraît-il, que toutes ces dépenses sont à ma charge. Pourquoi pas tout de suite des bains de bouillon ou de vin ?... Vous seriez capable d'en faire préparer. »

« Certainement, » répondit la femme de charge avec indifférence, « car rien de tout cela ne me regarde. Que m'importe à moi qu'il y ait de l'eau ou du vin dans la cuiller que je lui fais prendre ? Le nouveau médecin a dit qu'on devait lui donner du vin de Madère absolument... »

« Oui, oui ! je le sais... messieurs les docteurs sont très généreux avec l'argent d'autrui, et ils font comme cela une quantité de prescriptions inutiles, et par conséquent absurdes. »

« Le jour où il est entré en fonctions en qualité de médecin du château, » répondit Mme Lohu, « il s'est rendu, d'après l'ordre exprès de notre jeune maître, près de la malade, et l'a examinée. Il m'a déjà demandé deux fois, — comment pourrais-je savoir cela ? — si la paralysie n'avait pas été provoquée ar une suffocation. »

Liane s'était rapprochée près de la

table placée au milieu de la pièce. Le déjeuner y était dressé. Elle prit une théière et ce mouvement lui déroba la vue des deux interlocuteurs auxquels elle tournait le dos. Tout à coup elle saisit avec effroi sa robe du matin, faite en batisse blanche : une étincelle venait de s'y incruster. Le maréchal, dans un mouvement de colère, avait frappé de sa béquille les bûches incandescentes qui garnissaient la cheminée, et une gerbe enflammée s'en était élançée.

« En voilà assez !... » s'écria-t-il les yeux étincelants. « Retirez-vous, Lohu, Vous m'assommez avec vos bavardages de vieille femme. »

La femme de charge se retira consciencieusement vers la porte et posa la main sur la serrure. Le maréchal leva la tête.

« Lohu, » dit-il, « vous êtes la femme a plus insupportable du monde, — en ce n'est pas peu dire, — mais vous avez sur toutes les teneuses de clefs de l'univers cette supériorité de ne point faire parade de votre science et de la garder pour vous dans la plupart des cas... Al lons !... continuez à lui donner du vin de Madère... mais seulement par petite cuillerées... une plus grande quantité ui serait extrêmement nuisible. Quant aux visites, elles troublent la malade fort inutilement, puisque l'on ne peut la soulager. »

Au même instant, on entendit dans la chambre voisine un cri de colère... puis la voix de Léo proférant une série d'injures, scandées par d'énergiques trépigement.

« Holà !... » s'écria le maréchal « que se passe-t-il là-dedans ? Où nich cette personne, cette demoiselle Berger ?... »

« Je suis ici, Votre Seigneurie, » répondit une voix dolente. « Je n'ai pas quitté la chambre... » Et la la gouvernante parut sur le seuil de la porte. « Léo était très gentil, très obéissant. Mais une image est tombée du livre de prières de Gabriel. Cet enfant est vraiment trop stupide, trop entêté. Au lieu de laisser l'image à Léo, il la lui a arrachée des mains... »

Le petit Léo s'élança dans la salle à manger, écartant sa gouvernante à coups de poing...

« Cela n'est pas vrai, grand-papa, » s'écria-t-il. Chacune de ses mains contenait un fragment de papier. « C'est elle qui a déchiré ce beau lion. Je voulais l'avoir, c'est vrai. C'est elle qui l'a pris et l'a déchiré... Vois un peu ! »

« Je vous fais mon sincère compliment mademoiselle Berger, » dit le maréchal en s'inclinant ironiquement tandis que la gouvernante effarée roulait dans tous les sens son regard. « Jolie éducation... tout se trouve réuni. Mes compliments ! C'est parfait. »

Tout en parlant, le maréchal s'était fait livrer les fragments de papier et les examinait. Il fronça le sourcil.

« Gabriel !... » dit-il de sa voix la plus impérieuse, « viens ici tout de suite. »

Le garçonnnet parut, plus pâle encore que de coutume, et s'arrêta les yeux baissés devant le maréchal.

« Tu as encore fait tes barbouillages ? »

Gabriel garda le silence.

« Voici que tu te tiens coi, vilain sorniois !... Et là-bas, dans l'enclou, tu fainéantes, à moins que tu ne gâtes de bon papier en le barbouillant, ou bien que tu ne chantes des chansons profanes, gai comme une allouette. »

Liane regarda l'enfant avec émotion : ces chansons étaient celles que l'enfant faisait entendre à sa mère pour engourdir ses souffrances.

Le maréchal examina le papier de plus près.

« Et où donc as-tu volé ce magnifi-

que papier, sacrifié à tes barbouillages ?... » dit-il.

La femme de charge qui, tout en tenant le bouton de la serrure, avait, paraît-il, oublié de quitter la chambre, se rapprocha aussitôt. Son visage était impassible. Peut-être ses joues couleur de brique étaient-elles un peu plus foncées que de coutume.

« C'est de moi qu'il tient ce papier monsieur le maréchal, » dit-elle d'un ton résolu.

Le maréchal tressaillit.

« De vous ?... Qu'est-ce que cela signifie, Lohu ? Et comment vous permettez-vous d'agir contre mes ordres contre ma volonté expresse ? »

« Mon Dieu ! monsieur le maréchal quand vient la fête de Noël, chacun es un peu moins strict... Les plus pauvres reçoivent un petit présent... et les plus pauvres mettent en réserve quelques sous pour faire un petit présent... Cet enfant aime par-dessus tout le papier qui lui sert à faire ses petits dessins. J'ai donné aux enfants de Martin, le cocher, une hottée de jouets, et personne ne l'a trouvé mauvais. Je ne m'occupe pas, de toute l'année, ni de Gabriel, ni de ses dessins, ni de ce qu'il fait, ni de ce qu'il ne fait pas ; cela ne me regarde pas. Mais je m'étais dit à Noël : Je vais lui donner un peu de papier, et, s'il dessine une belle croix ou bien quelque chose de pieux, cela ne peut être un péché. »

Le maréchal la toisa d'un air méfiant.

« Je ne sais, » dit-il, « si vous agissez à conséquence d'une bêtise sans bornes, ou bien, » reprit-il d'un ton bref, « si vous êtes d'une fausseté insigne. »

Mme Lohu soutint le regard du maréchal avec impassibilité.

« Ha ! mon Dieu !... » fit-elle d'un ton vaial, « on n'a jamais dit de moi que j'étais faussa... au contraire. C'est donc alors que je suis bête, monsieur le maréchal. »

« S'il en est ainsi, je vous prierai instamment de ne point vous livrer à vos propres inspirations, et de ne point recommencer vos bêtises aux fêtes de Noël qui se représenteront. Gardez votre monnaie pour vous, pour le temps où vous ne pourrez plus servir, ni par conséquent gagner votre vie. Je ne veux pas que ce garçon dessine... je ne le veux pas. Cela lui donne des distractions qu'il faut lui éviter. Est-ce là un dessin pieux ?... » fit-il en lui montrant les fragments de papier qui représentaient un lion bondissant, très correctement dessiné. « Je vous le répète, ce jeune seigneur s'amuse là-bas, et vous êtes assez bornée pour lui en fournir les moyens au lieu de l'en empêcher... Réponds !... » dit-il impérieusement en s'adressant au jeune garçon, « quelle est ta destination ? »

« Il faut que je prie pour expier, » répondit à voix basse le jeune souffredouleurs.

« Expier quoi ? »

« Les fautes de ma mère, » répondit Gabriel fondant en larmes.

« C'est cela. Et tu ne seras pas un pasteur moniaia comme il y en a tant, comme il y en a trop. Il faut que tu deviennes un véritable ministre. Et si tu passais tes jours et tes nuits en prière, pour désarmer la colère de Dieu, cela serait encore insuffisant, comme te l'expliquait hier encore notre ami M. de Berg : tu n'en pourras jamais faire assez, tu le sais !... Et pourtant tu laisses ton âme s'éprendre de choses mondaines, et tu places jusque dans ton livre de prières des choses interdites, par conséquent criminelles... Va ! rougis !... Tu est un misérable enfant... Sors... Va-t'en tout de suite ! »

L'enfant disparut aussitôt par la porte restée ouverte derrière lui.

« Lohu ! vous irez chercher la-bas

les feuilles de papier de Noël, et les apporterez.

—A vos ordres, Votre Seigneurie," dit la femme de charge en passant ses mains sur son tablier pour en effacer soigneusement les plis. Cette main semblait un peu, mais la contenance était remarquablement tranquille, et Mme Lohn disparut après s'être profondément inclinée.

"Grand-papa est vraiment trop méchant aujourd'hui," dit Léo à voix basse, en s'adressant à sa gouvernante.

Celle-ci, effrayée, lui ferma la bouche en la couvrant de sa main. Il la repoussa avec colère, et s'essuyait les lèvres avec sa marche de la façon la plus impertinente.

"Vous ne devez pas me toucher le visage avec votre main glacée et humide," dit-il avec un ton de dégoût. "Je ne le veux pas, et ne le supporterai pas."

Liane attendit sans mot dire une intervention probable, — en tout cas nécessaire, — du maréchal. Mais il contemplait le feu, et n'accordait aucune attention aux actes d'insubordination et de grossièreté de son petit-fils.

Tu es un enfant très mal élevé, Léo," dit la jeune femme, "et tu mérites une punition."

"Oh ! je vous en prie, madame," dit la gouvernante en nouant la serviette de l'enfant pour l'asseoir à table, "ne faites pas attention à ces bagatelles. En général nous nous conduisons très-bien. N'est-il pas vrai, Léo, mon chéri ?

—Ce n'est pas ainsi que vous obtiendrez de bons résultats, mademoiselle Berger," reprit Liane. "Et dans l'intérêt même de l'enfant, il faudrait..."

—Pardieu, madame," fit la gouvernante en l'interrompant, et jetant un regard oblique sur le maréchal, "ma ligne de conduite est toute tracée, et je m'efforcerai toujours de suivre la haute direction qui m'est donnée. On ne peut servir deux maîtres à la fois, et..."

—Voulez-vous avoir la complaisance de me laisser parler ?" dit Liane en l'interrompant à son tour avec un si grand air, que la gouvernante n'osa souffler mot.

"Permettez-moi de vous interrompre aussi," dit le maréchal en s'enfonçant dans son fauteuil et fixant sur la jeune femme un regard malicieusement impertinent. "Vous étiez hier une importante fiancée, une charmante mariée. Je dois à la vérité d'ajouter que vous me plaisiez hier plus dans ce rôle que dans celui auquel se rattachent des fonctions maternelles, tel que vous semblez vouloir les remplir aujourd'hui. L'expérience ne sied point à votre jeune visage... Dites ? où donc auriez-vous pu acquies les connaissances nécessaires pour bien élever des enfants ? Pas près de Mme votre mère ?... Je la connais !"

Tout en parlant ainsi, le maréchal souriait, semblait plaisanter, appuyait sa tête contre le dossier du fauteuil.

"Ah !..." continua-t-il, "peut-être avez-vous lu en pension l'Emile de Jean-Jacques Rousseau ?... admirables élucubrations dont s'éprennent toujours les têtes vides, c'est-à-dire jeunes. Vous l'avez lu... hein ? avec ou sans permission de Mme la directrice... Ces idées ont eu beaucoup de succès dans leur temps, et l'on a si bien coqueté avec elles que l'on s'est tout doucement, tout doucement acheminé vers la guillotine. Pensez un peu à tout cela... Voyez où mènent ces séduisantes et innocentes chimères d'égalité. Croyez-moi, laissez les choses telles qu'elles sont ici, et reposez-vous sur moi du soin de la direction générale. Et maintenant, soyez assez bonne pour me verser de vos blanches mains un tasse de chocolat."

Liane remplit la tasse, la plaça sur une assiette d'argent et la présenta au maréchal. Elle demeurait fort calme en

apparence, et ne se laissait pas émuvoir par les regards de triomphe que la gouvernante lui adressait en louchant plus obstinément que jamais. Le sourire ironique du maréchal n'entamait pas son p'us son calme extérieur, et, quand elle lui présenta la tasse, il la regarda fixement. Tous deux semblèrent se mesurer en cet instant, et Liane lut dans les yeux gris qui l'étudiaient une profonde et intense méchanceté. Cet homme était son ennemi irréconciliable, on ne pouvait avoir de doute à cet égard. Mais Liane était assez intelligente pour comprendre que la docilité, l'humilité la perdrait. En effet, la méchanceté a toujours la lâcheté pour compagne inséparable. Donc il fallait lutter pour conquérir sa place, tout au moins pour n'être point écrasé, foulé aux pieds.

Il saisit la main de la jeune femme et l'examina longuement.

"Belle main !... fine, aristocratique..."

Il toucha doucement le bout de l'index.

"Hé ! hé ! c'est rude... Vous avez fait de la couture, — pas de la broderie, — de la couture... du linge, sans doute. Hein ! hein !... Ces traces-là doivent disparaître avant que nous vous présentions à la cour... Mon Dieu ! quels changements apporte le temps ! Que dirait le vieux Job de Trachenberg, surnommé Job le Rouge, le plus puissant et le plus riche seigneur de son époque s'il pouvait voir ces petites blessures au doigt de sa descendante ?"

Liane sourit sérieusement.

"Au temps de Job le Rouge," répondit-elle, "les nobles dames ne considéraient point le travail comme chose déshonorante. Quant à notre pauvreté, à laquelle vous rattachez l'origine de ces stigmates, de ces petites blessures comme vous dites, monsieur le maréchal, peut-être aurait-il la sagesse de se dire que les événements sont supérieurs à la volonté humaine, et que nul ne peut espérer pour sa descendance, dans les siècles des siècles, une destinée toujours riante. Les Mainau eux-mêmes n'ont point toujours méprisé le travail.

J'ai souvent lu et relu avec intérêt nos archives de famille : j'y ai vu, d'après le témoignage de l'un de mes ancêtres, qu'un Mainau a été pendant longtemps son intendant, et, d'après ce même témoignage, qu'il a rempli ces fonctions "avec zèle, intelligence et probité."

Liane retourna près de la table. Pendant quelques instants, un silence profond régna dans la salle à manger. Le maréchal avait porté la tasse à ses lèvres et ce mouvement le dispensait de répondre. Il réclama peu après des rôties, et la jeune femme les lui présenta le plus gracieusement du monde. Il en prit plusieurs, tout en examinant le feu d'un air absorbé.

IX

"Maman," dit tout à coup Léo d'un air sérieux, en tendant gracieusement un bras vers la jeune femme, "je serai poli et ne battrai plus Mlle Berger... Mais laissez-moi me placer près de toi."

Elle le prit auprès d'elle, et sans accorder d'attention au regard plein de colère qui lui était adressé depuis la cheminée, elle prépara le déjeuner de l'enfant. Le baron de Mainau entra sur ces entrefaites. Il s'arrêta un instant près de la porte, et jeta sur cette scène d'intérieur un regard satisfait. Tout était bien dans l'ordre qu'il désirait. La nouvelle maîtresse de la maison s'acquittait des fonctions auxquelles il l'avait destinée. Elle était vêtue d'une robe du matin en batiste blanche, fixée au cou

Elle paraissait pâle, même blême, près du visage rosé du petit garçon, et ses cheveux semblaient plus rouges qu'il ne l'avait cru un instant. La veille cette apparition imposante de la jeune femme en riche costume de mariée l'avait quelque peu alarmé. Ce n'était plus du tout ce qu'il avait espéré : une humble jeune fille élevée dans la pauvreté, trop heureuse d'être appelée à partager sa richesse, trop craintive pour jamais tenter de se faire une place dans cet intérieur. Vraiment, en la voyant marcher agir s'exprimer avec une aisance souveraine, par instants quelque peu hautaine le baron de Mainau s'était demandé la veille s'il n'avait pas commis une erreur grossière. Maintenant il était rassuré : il la voyait remplir simplement son rôle de maîtresse de maison, et d'apparence si modeste, si insignifiante, que Mlle Berger elle-même, — laquelle n'était point belle, il s'en fallait de beaucoup, — paraissait presque passable près d'elle, et l'oncle hargueux paraissait bien soigné.

Il salua vivement et amicalement tous les assistants. On eût dit que la fraîcheur, la puissance, l'éclat de ce beau jour d'été faisaient irruption avec lui dans cette vaste salle, tant il y avait de jeunesse, de force et de vie dans sa personne. Nul ne ressentit cette impression plus profondément que le vieillard malade. Il fronça ses épais sourcils et un soupir douloureux souleva sa poitrine. Son humeur parut plus sombre que jamais.

"Hé bien ! Raoul, combien y a-t-il encore de *prunus-tribola* dans ta nouvelle plantation ?" dit-il d'un air railleur en s'adressant à son neveu, qui précisément portait à ses lèvres la main de sa jeune femme.

Un nuage voila le front de Mainau pendant quelques secondes, puis il se mit à rire.

"Ces jeunes misérables voulaient, disaient-ils, seulement bâtir une petite maison, et mes beaux *prunus* leur avaient paru tout à fait adaptés à leur projet. Ils ont été heureusement découverts au moment où ils allaient s'attaquer à mon favori, au plus bel exemplaire de ma collection. Le dommage, — tel qu'il est en réalité, — est tout à fait insignifiant.

—Le dommage ne saurait être insignifiant, quand même on n'aurait abattu qu'une seule branche," repartit vivement le maréchal. "Cela vient de loin et peut aller plus loin. Tant que j'ai été valide, nul ne se serait risqué à toucher même une feuille. Ces brutes auraient dû recevoir un châtiment exemplaire, mémorable... Je regrette de n'avoir pas eu la cravache en main.

—Je n'ai pas d'inclination pour le rôle de justicier," répondit Mainau avec indifférence, tout en se dirigeant vers une fenêtre. "Battre de petits enfants qui pleure... Et puis le garçon était vraiment trop pâle."

Le maréchal tourna vivement la tête vers son neveu, qui du bout des doigts jouait une marche sur les carreaux de la fenêtre.

"Bravo !..." dit le maréchal. "Voilà des doctrines qui auraient beaucoup de succès près des tailleurs et des cordonniers. En les émettant devant eux on deviendrait populaire dans l'espace du matin. Chez ses égaux, un noble atteint un autre résultat : il devient ridicule."

Le baron de Mainau continua à jouer sa marche, mais son visage se colorait quelque peu.

"Mon cher Raoul," poursuivit son oncle, "tandis que j'assistais tantôt à l'édifiante scène qui se passait dans la cour, j'ai été saisi d'une crainte. Oui j'ai soupçonné que les médisants n'ont

pas tout à fait tort en ce qui te concerne.

—Que disent-ils donc ?... " demanda Mainau en se retournant avec calme.

"Il ne faut pas prendre feu..." repartit le vieillard en souriant malicieusement. "Ton honneur n'est point en jeu. Seulement prends garde aux rieurs !... Oui, on rira beaucoup si tu prêtes le flanc à ceux qui te soupçonnent de verser du côté des idées modernes, de cette jolie sentimentalité qui trouve des sujets d'attendrissement dès qu'il s'agit d'un coupable, quel qu'il soit... Ce vagabond hessois, qui depuis plusieurs années inquiétait les habitants de Schonwerth, a été aidé par un "puissant seigneur" précisément au moment où la gendarmerie allait finalement le prendre au collet."

Un sourire railleur passa sur le visage de Mainau.

"Hé quoi ! mon oncle..." dit-il, vous êtes instruit même de cette peccadille ? Cet homme était vraiment un hôte incommode : il tuait mon gibier à ma barbe. Encore, s'il l'avait fait pour l'amour de la chasse... je n'aurais pas été blâmé en fermant les yeux. Mais point... il le faisait parce que la misère et le besoin l'y portaient... Fi donc ! Et j'aurais pu me contenter de le voir prosaïquement emmené par des gendarmes ? Cela n'était vraiment pas suffisant. Ah !... autrefois les choses ne se seraient pas passées de la sorte. Les seigneurs de Schonwerth ayant le droit de haute et basse justice, j'aurais pu faire prendre le braconnier sans autre forme de procès, et me faire fabriquer une paire de gants avec ses mains convenablement écorchées... Dieu ! quelle sensation de puissance absolue devait naître dans l'âme de celui qui pouvait se gantter impunément avec cette sorte de gants !... Malheureusement les choses ne se passent plus ainsi... Les temps sont bien dégénérés.

Le maréchal avait écouté attentivement les premiers mots de ce monologue puis il avait haussé les épaules, s'était retourné vers la cheminée, et du bout de sa béquille se mit à frapper en cadence le revêtement de cuivre.

"Les fatales idées modernes nous ont ravi ces droits si beaux," poursuivit Mainau, "et ce qu'elles nous ont apporté en échange, je n'en veux pas. Mon braconnier, si je l'avais laissé prendre, eût été chatié comme le vulgaire filou qui aurait dévalisé le tiroir du maître tailleur ou du maître cordonnier. C'est trop, — ou trop peu. — J'ai préféré faire justice moi-même, comme un seigneur — moderne — de Schonwerth. J'ai expédié mon homme en Amérique, avec un peu d'argent. Comme cela il ne fera plus tort à mon gibier, et deviendra peut-être un notable personnage de la grande République. Grand bien lui fasse !

—Folies..." murmura le maréchal, tandis que Mainau s'approchait de la table et caressait la tête bouclée de Léo.

"Quand le déjeuner sera fini," dit le père, "nous sortirons ensemble. Il faut montrer à ta maman la faisanderie et quelques-unes des merveilles de Schonwerth. Y consentez-vous, Juliana ?"

Elle fit un signe d'assentiment sans lever ses yeux fixés sur la tapisserie qu'elle exécutait. Mainau alluma un cigare et prit son chapeau. Liane se leva aussitôt.

"Puis-je vous demander un moment d'entretien ?" dit-elle.

Il regarda cette jeune femme à la taille élégante, au maintien noble et simple. Il vit de près ce teint admirable qui est le privilège, peut-être la compensation des têtes rousses, et offrit poliment son bras.

"Prends garde, Raoul !... Cette

dame est très-savante," dit le maréchal en souriant. "Elle a une érudition... effrayante. Elle sait tout ce que nous ignorons, et m'a, entre autres, révélé qu'un Mainau a été le domestique d'un Trachenberg."

Le coup avait porté. Le bras de Mainau retomba. Il se dirigea, le visage assombri, vers la porte, l'ouvrit et fit passer sa femme devant lui. Elle releva les yeux seulement lorsqu'elle reçut, devant une seconde porte, l'invitation d'entrer. Sur la tenture d'un rouge pompéien, qui garnissait les murs de cette pièce ressortait l'image d'une délicate petite personne aux épaules étroites, aux bras maigres, enveloppée de dentelles blanches, au-dessus desquelles s'élevait une tête empreinte d'une morgue enfantine. On eût dit l'un de ces papillons blancs qui dansent perpétuellement dans un rayon de soleil. C'était la première femme, et Liane trébuchait en voyant ce portrait dans la chambre de Mainau. Elle s'approcha de la fenêtre.

"Ce que j'ai à dire sera bref," dit-elle en refusant le fauteuil que Mainau lui offrit.

Elle resta debout, appuyant sa main sur l'angle d'un bureau placé dans l'embrasement de la fenêtre. Ce mouvement involontaire fit tomber sur le cadre contenant une grande photographie.

"La duchesse !..." dit Mainau en souriant, et il releva le cadre.

Il releva un peu le store, et un rayon de soleil, tombant sur le front de Liane, la contraignit à baisser les yeux.

"Hé bien !" dit-il "allons-nous conférer ? De quoi s'agit-il ? De Rüdisdorf, hein ?... D'une discussion à propos des arbres généalogiques ? Il était de m'chants humeur, mon oncle. Votre allusion à notre origine modeste, je le sais, a dû l'irriter.

—J'y ai été forcé," répondit Liane doucement, mais avec fermeté.

"Quoi ! A-t-il donc encore tenté de vous blesser ? Il m'a pourtant donné sa parole..."

—Laissez cela !..." dit-elle tranquillement. "Je considère ce vieillard comme un malade, et cela fournit de bonnes raisons pour que je lui épargne toute contrariété. Quant à la méchanceté, je la combattrai avec persévérance, jusqu'au moment où, me sachant résolue à me défendre, elle se décide à l'irradiation."

Mainau regarda sa femme avec quelque surprise.

"Cela me semble fort sage," dit-il d'un détaché. "De cette façon, la paix pourra régner ici la paix que j'ai toujours ambitionnée pour mon foyer. Croyez-moi, il n'est point de contrariété mieux faite pour troubler le plaisir d'un long voyage que la pensée de ne point laisser derrière soi une demeure bien surveillée et une famille vivant, sinon dans l'affection, du moins dans une paix apparente.

—C'est précisément à ce sujet que j'ai dû vous demander cette entretien," dit Liane.

"Mon Dieu ? ne trouvez-vous pas, ma chère Juliane, que vous êtes un peu... comment dirai-je ?... un peu cérémonieuse avec moi ? Il y a en toutes choses certaines notes qu'il ne faut pas forcer. Vraiment, vous me traitez avec un respect que vous ne me devez pas, d'une part, et que je ne mérite guère, hélas !... d'autre part."

Et son regard ironique allait de l'un à l'autre des portraits féminins qui tapisseraient les murs. Au milieu d'une table, sur un coussin de velours blanc et sous un globe de verre, se trouvait un soulier de satin bleu passablement fané. Liane arrêta un instant ses yeux sur cette étrange relique et rougit. Mainau s'en aperçut.

“ Ce sont des réminiscences du temps passé,” fit-il en heurtant rudement du doigt le globe de verre, “ de sottes réminiscences, et vraiment je suis fatigué de cette exposition. Mais un homme n'a qu'une parole. Ce fut dans un moment d'enthousiasme que je suppliai une danseuse fort célèbre de m'accorder ce souvenir de ses succès, m'engageant à l'honorer éternellement ; et ce vieux soulier est toujours là, sous mes yeux. Vraiment, quand j'examine sa longueur et sa largeur plus que respectables, je me dis qu'il y a bien de l'humilité dans ce respect de la parole que j'ai donnée, car ce soulier me dit à toute heure du jour qu'il n'y eût jamais de plus sot jeune homme que votre serviteur. Je reviens à l'observation que je me suis permis de vous adresser. Il est essentiel, Juliane, que vous ne me traitiez pas avec tant de respect. Votre situation, déjà difficile dans cette maison, deviendrait plus difficile encore. Nous devons être amis, Juliane. Nous serons une paire de bons camarades, qui s'aiment et s'estiment, en s'interdisant toute excursion dans le domaine ridicule de la sensibilité, de la sentimentalité. Et vous verrez que, même parmi ceux qui médisent de moi,—presque toujours avec raison,—nul ne dira jamais que je ne suis pas un bon et fidèle ami.

—J'y consens,” répondit Liane, “ pour l'amour de Léo. Je vous ai demandé cet entretien afin de vous avertir que Léo est en des mains négligentes pour n'en pas dire davantage, et qu'il faut...”

Il ne la laissa pas terminer. “ Cela vous regarde, Juliane,” s'écria-t-il avec un peu d'impatience. “Renvoyez cette personne si vous la jugez incapable de remplir ses fonctions, mais laissez-moi en dehors de tout cela, je vous en supplie, au nom du ciel !... Ne faites pas comme Valérie. Elle dépensait ses heures à s'enthousiasmer pour chaque nouvelle camériste, et à découvrir, le lendemain du jour où son enthousiasme s'était manifesté, que la dite camériste était une scélérate au premier chef. Elle a souvent versé des torrents de larmes parce que je refusais formellement d'intervenir dans ces débats, et que je ne voulais pas faire un procès à la femme de chambre, quand celle-ci avait mal placé un nœud de ruban. Plus vous traiterez cela avec calme, justice et sang froid, plus vous me laisserez à l'écart quand il s'agira de ces incidents, et plus nous serons camarades. Au surplus je sais que mon oncle a traité avec une nouvelle gouvernante, dont il dit monté et merveilles.”

Liane prit quelques papiers dans sa poche.

“ Je désirerais, dit-elle, que l'en ne fit pas venir une nouvelle gouvernante. Vous voudrez bien jeter un coup d'œil sur ces papiers. Vous y trouverez des certificats des examens que j'ai passés... mes diplômes, en un mot. Quelques instants vous suffiront pour vous convaincre que mes études me permettent de me charger de l'instruction de l'enfant. Vous me rendriez heureuse en donnant votre assentiment à cet emploi de ma vie, en consentant à me laisser diriger exclusivement l'éducation de l'enfant.

Mainau se promenait depuis quelques instants avec une certaine agitation. Enfin il s'arrêta devant Liane.

“ Ce langage est singulier dans la bouche d'une femme,” dit-il d'un air pensif. “ J'y ajouterais plus de foi si seulement vous aviez quinze ans de plus.”

Son regard railleur alla des portraits féminins qui couvrait la muraille à l'image de Valérie couverte de dentelles.

“ Allons ! allons !...” fit-il, “ cela se-rait trop beau. C'est que le lion n'a pas encore goûté au sang. Vous ne connaissez pas encore le monde et ses enivrements. Vous avez été élevée dans la solitude, et vous n'avez revu la maison paternelle que pour y trouver,—pardonnez-moi, car mon intention n'est pas de vous froisser,—pour y trouver un dénuement lamentable. Vous changerez d'avis, allez !

—Que puis-je vous dire ?...” répondit Liane. “ Vous ne voulez pas admettre que des pensées sérieuses puissent naître et vivre dans une tête féminine. Vous ne voulez pas m'accorder que, pour vivre en paix avec elle-même, une femme a le besoin impérieux d'un idéal plus ou moins élevé. Le mien se résume en ce devoir : faire de cet enfant un homme instruit, équitable ; mieux que cela, bon et généreux. Laissez-moi, du moins, en appeler au temps du soin de vous convaincre ! Laissez votre camarade essayer l'œuvre qu'il a à cœur d'accomplir. Et pour passer à un autre sujet, promettez-moi de ne plus mettre des rouleaux d'or dans le bureau de mon appartement. A quoi me serviraient-ils ?

—Voyons, voyons, c'est de plus en plus irraisonnable, Juliane. A quoi vous servirait cet argent ?... Mais, pardieu ! à acheter des toilettes, des dentelles, que sais-je, moi ? Un jour viendra où vous me demanderez d'augmenter cette somme, comme faisait Valérie.

—Jamais !” répondit Juliane avec fermeté. “ Et puisque vous invoquez le temps pour donner raison à vos doutes, il m'est bien permis de l'invoquer à mon tour pour les battre en brèche. Et puisque nous en sommes au chapitre des explications, laissez-moi vous dire qu'en fait d'origine, je suis, non pas vaniteuse, mais fière. Si je me reporte vers mes ancêtres, c'est parce qu'il m'est doux de voir qu'ils furent des hommes honorables de génération en génération. Je ne tirerai jamais vanité de l'ancienneté de mon origine vis-à-vis de ceux qui n'attachent point d'importance aux avantages inhérents aux individus ; seulement, quand on s'entendrait de m'humilier, je frappe involontairement sur l'écu de Trachenberg : le son qui s'en exhale est pur, sonore, et doit couper court à ces sortes d'entreprises.

—Il y a pour moi quelque chose d'incompréhensible,” dit Mainau en se parlant à lui-même. “ Comment se peut-il que vous m'apparaissiez si différente de... vous-même... de ce que je croyais être vous ?

—Eh bien !” dit Liane, remenant brusquement la conversation à son point de départ, “ est-ce convenu ? Puis-je me considérer comme la mère et l'institutrice de Léo ? Interviendrez-vous près du maréchal pour qu'il m'accorde la liberté de remplir ces fonctions ?

—Il va faire bien des difficultés,” répondit Mainau, en passant sa main sur son front. “ Mais ceci ne doit pas m'arrêter, et je vous ferai conférer la toute-puissance que vous réclamez. Enfin, nous verrons ce qui l'emportera en vous, de la femme renfermée dans un devoir peu attrayant, ou bien de la fille de la princesse Lutowska, mondaine par-dessus tout, et uniquement mondaine.

—Je vous remercie, Mainau,” répondit Liane joyusement. La satisfaction qu'elle éprouvait avait fermé son oreille au doute ironique exprimé par son mari.

Il prit sa main pour la porter à ses lèvres.

“ Oh !” dit la jeune femme, “ ces façons cérémonieuses sont bien inutiles entre bons camarades, et j'espère maintenant que nous serons en effet, de bons camarades.”

X

La tâche était rude pour Mme Lohn ainsi qu'elle se le répétait en enfouant un grand peigne dans son épaisse chevelure grise, pour faire sa toilette matinale. Sa malade allait de mal en pis. Elle était plus agitée que jamais, parce qu'il ne s'écoulait plus de jour sans que la duchesse passât devant le pare de Schonwerth et par conséquent devant l'enclos que l'on appelait la vallée de Kachemyr. Dans le cercle de la cour, on avait tout d'abord affirmé que l'inconcevable et impertinent mariage contracté par le baron de Mainau aurait pour résultat sa disgrâce éternelle. Le contraire s'était produit. Les initiés, les intimes chuchotaient entre eux les remarques les plus surprenantes. Ils se disaient que la duchesse avait recouvré un peu d'espérance depuis l'instant où elle avait appris que cette union était purement un mariage de convenance, et que le maréchal avait le ferme espoir de rompre les liens fictifs qui unissaient un protestant à une catholique. Somme toute, et malgré l'expérience qu'ils s'attribuaient, tous ces courtisans avaient une médiocre connaissance du cœur féminin. S'il en eût été autrement, il sauraient deviné que le cœur des duchesses est exactement pareil à celui des autres femmes, et que M. de Mainau n'avait jamais été aimé avec plus de vivacité et de soumission à la fois qu'à dater de l'heure où, se montrant impitoyable, il avait châtié de si rude façon la femme qui avait fait preuve vis-à-vis de lui de plus d'ambition que de tendresse. La tête roussie—c'est ainsi que les dames de la cour désignaient la nouvelle baronne de Mainau,—n'excitait plus la jalousie de la duchesse depuis l'instant où, guettant son arrivée, elle avait entrevu “ cette chambrière dans sa toilette grise,” ainsi qu'elle l'avait désignée le jour même à ses intimes. La première femme, toujours vêtue de toilettes somptueuses, toujours affamée de plaisirs, de luxe et de fêtes, ne quittait pour ainsi dire pas la cour, dont elle constituait l'un des plus grands attraits. Il n'était pas même question de présenter la seconde femme. Décidément, celle-ci était véritablement une chambrière, une manière de Cendrillon que l'on ne pouvait produire. Pour s'en assurer, il suffisait de constater que rien ne semblait changé dans l'existence de M. de Mainau. Il agissait avec une indépendance égale à celle qu'il avait avant de se marier, passant plusieurs jours de suite seul, “ en garçon,” dans l'élégante demeure qu'il possédait à la ville où résidait la cour. En outre, il parlait souvent du prochain voyage en Orient qu'il allait entreprendre. Tous ces faits prouvaient surabondamment à la duchesse que M. de Mainau avait, en se mariant, voulu satisfaire une vieille rancune, mais que l'instrument de la vengeance lui était totalement indifférent. Aussi passait-elle chaque jour, avec un nombreux et bruyant cortège, devant le château de Schonwerth.

Depuis que la gouvernante de Léo avait quitté le château,—cela s'était produit peu après l'entretien que Liane avait eu avec son mari,—M. de Berg y faisait des visites très-fréquentes. Comme l'avait prévu M. de Mainau, il ne l'avait pas emporté sans lutte. L'oncle et le neveu avaient eu une conversation durant laquelle, à ce que supposaient les domestiques, le parquet avait dû être endommagé, si l'on en jugeait d'après la façon dont avait travaillé la béquille du maréchal. Cet emportement n'avait eu, paraît-il, aucun résultat, car, une demi-heure plus tard, la chambre qui touchait à celle de Liane se transformait en chambre à coucher pour Léo, et

la jeune femme était investie de toute la responsabilité, mais aussi de tous les droits d'une mère. En même temps, la domesticité constata d'une voix unanime que le maréchal détestait la nouvelle dame, et que le jeune seigneur ne se souciait aucunement d'elle. En se communiquant leurs remarques, les domestiques reconnurent que, en dépit de ces mauvaises conditions, nul parmi eux n'oserait lui manquer de respect, vu qu'elle avait un certain air, bon et sérieux à la fois, qui ne laissait aucune prise à la malignité. Tout d'abord ils avaient été contrariés quand ils avaient vu la nouvelle maîtresse du logis apparaître comme la Dame blanche, au moment où l'on s'y attendait le moins, et prendre tranquillement connaissance de tous les détails relatifs à l'administration du ménage. Mais les domestiques sont comme les enfants : ce qui est juste s'impose à eux, même lorsqu'ils s'en trouvent gênés, et ils sont bien près d'aimer ceux qu'ils respectent. Or les domestiques, comme les enfants, méprisent sincèrement ceux qui ne savent pas acquiescer leur respect. Il n'était pas jusqu'à la rude Mme Lohn qui ne se soumit à la surveillance, point tracassière, mais intelligente et ferme, que Liane prétendit exercer, et exerça en effet sur les armoires dont Mme Lohn avait la direction.

(A suivre)

LA GUERRE

Le Gouvernement chinois ordonne une levée de 250 000 hommes

Deux Japonais décapités à Shanghai

Une dépêche de Shanghai dit que tous les Japonais résidant en Chine ont été placés sous la juridiction chinoise. La banque de Yokohama et autres établissements financiers ferment leurs portes. La presse et les fonctionnaires chinois ridiculisent les marins anglais de n'avoir pris aucune part dans l'affaire du Kon-Shing. Une torpille a fait explosion près de la côte, tous ceux qui étaient à bord ont péri.

On annonce que le gouvernement chinois a ordonné une levée de 250,000 hommes dans les provinces de Shang Tung, qui a refusé, dernièrement, de livrer les troupes et les approvisionnements demandés par le gouvernement pour la guerre.

Les deux espions japonais remis aux autorités chinoises par le consul des Etats-Unis ont été promptement jugés et décapités. Par suite de cette exécution, tous les Japonais demeurant à Shanghai, au nombre de 700, ont décidé de partir immédiatement.

Le correspondant du “Central News” à Shanghai dit que la flotte chinoise est sur le point de se concentrer à Wei-Hai-Wei.

La reconnaissance poussée par les Japonais et la crainte de voir cette place attaquée par terre et par mer a décidé les Chinois à en augmenter les fortifications. Les travaux sont poussés avec une grande activité.

SIR DONALD A SMITH

Souscrit \$5,000 pour les victimes des feux de forêts

Minneapolis, Minn., 6.—La ville de Minneapolis et plusieurs autres villes dans le Minnesota ont souscrit diverses sommes s'élevant à plus de \$150,000 pour venir en aide aux victimes des feux de forêts.

Sir Donald A. Smith, de Montréal, a donné avis au gouverneur Nelson qu'il s'inscrivait pour une somme de \$5,000 pour aider les infortunés.

Henry Irving, le grand tragédien anglais, a souscrit une forte somme dans le même but.

Un meurtrier

Qui s'est réfugié, dit-on, à St-Jean, Québec

Lewiston, Me., 6.—J. B. Ouellette, qui est supposé avoir tué Daniel Thi-baudreau à Jay Bridge, samedi, était en cette ville, dimanche, et il descendit chez son beau-frère Arthur Chouinard.

Il avait beaucoup marché et était épuisé de fatigue. Il dit à Chouinard qu'il avait tué un homme à Jay Bridge et il le supplia de lui donner les moyens de se sauver. “ Conduisez-moi à Lewiston Junction, s'écria Ouellette, à environ six milles d'ici, afin que je puisse prendre le train du soir pour le Canada.”

Chouinard acquiesça à cette demande et Ouellette partit pour le Canada.

Le meurtrier a un frère à St-Jean Québec, et l'on suppose qu'il s'y est rendu.

Chouinard a été arrêté ; il admet avoir conduit son beau-frère à Lewiston Junction.

LES FEUX AU NORD-OUEST

Plusieurs colons brûlés vivants

Winnipeg, 6.—Depuis vingt-quatre heures des feux de forêts ravagent le territoire canadien situé près de la frontière le long de la rivière à la Pluie.

Une femme et quatre enfants ont déjà péri.

Les flammes qui se propagent avec une rapidité inouïe d'un seul côté de la rivière se sont communiquées aux forêts qui la bordent sur la rive opposée.

Du côté de la rive canadienne le territoire est bien peuplé et l'on redoute un terrible désastre.

Nombre de colons ont perdu tout ce qu'ils possédaient. Une jeune fille de 18 ans en se sauvant des flammes s'est horriblement brûlée les pieds. Son père a failli périr dans les flammes et s'est cruellement brûlé à la figure et aux mains.

Madame Batlett, de Port Arthur est morte.

On a trouvé un colon nommé Arthur Wright, mort dans son lit.

Tout le territoire qui borde la rivière à la Pluie est en flammes.

TROUBLES AU NORD-OUEST

Les Peaux-Rouges se soulèvent

Rumeurs démenties à Ottawa

Le Nord-Ouest serait-il menacé d'une nouvelle insurrection ?

C'est ce que nous ne pouvons pas dire car les dépêches les plus contradictoires nous arrivent.

On mande de Battleford qu'un colon du nom de Day est venu avertir les autorités que les sauvages de Jackfish Lake s'étaient insurgés et avaient pillé les colons. Ils avaient fait main basse sur les fusils et les chevaux.

Gabriel Dumont est sur les lieux et il est l'âme du mouvement.

Trente hommes de la police montée sont partis pour le théâtre des troubles, mais on n'a pas encore reçu de leurs nouvelles.

Les insurgés sont des Sautaux. Toutes les femmes blanches ont été réunies dans une seule maison.

Il y a quelques jours six jeunes sauvages de l'école industrielle ont pris la fuite.

On croit qu'ils sont allés s'unir à la tribu.

Ottawa, 6.—On mande de Battleford qu'on redoute un soulèvement parmi les sauvages du district de Fish Lake.

Un marchand nommé Day a eu maille à partir avec les Peaux-Rouges et il est venu demander le secours de la police.

Au département des affaires sauvages, ici, on dit qu'il n'y a rien de sérieux.

“ Les Peaux-Rouges ont essayé d'extorquer divers articles à un colon qui coupait du foin sur un terrain qu'ils prétendent leur appartenir et voilà tout.

Ils ont voulu que Day leur livre les fusils, poudre, etc., qu'il avait.

Il a refusé et s'est enfui vers Battleford.”

Cinq cents cadavres

Retirés des ruines fumantes des villes détruites

Des pillards dépouillent les cadavres

St-Paul, Minn., 5—De cinq cents à mille per onnes brûlées vives et six villes détruites, tel est, autant que l'on peut en juger maintenant, le bilan de l'effroyable catastrophe qui vient de s'abattre sur la région des forêts de pins au Minnesota.

La ville de Hinckley, qui comptait 1,700 habitants, n'est plus qu'un monceau de cendres qu'une pluie tardive chève d'éteindre et deux cent cinquante personnes environ, hommes, femmes et enfants, y ont péri.

Les communications se rétablissent peu à peu avec les localités ravagées par le feu et les dernières dépêches indiquent que la catastrophe a été plus désastreuse qu'on ne le croyait.

La plupart des hommes valides de Hinckley étaient occupés à essayer d'arrêter les progrès des flammes, lorsque en dépit de leurs efforts, l'extrémité orientale de la ville a pris feu.

Il s'en est suivi aussitôt une panique effroyable, car la ville était complètement entourée de forêts et il était presque impossible de se sauver.

Les wagons de marchandises et à bétail qui se trouvaient dans la gare ont été attachés les uns aux autres et l'on a formé ainsi un train dans lequel cinq cents personnes environ, hommes, femmes et enfants, ont réussi à s'entasser.

En même temps les autres habitants s'enfuyaient en voiture, à cheval ou à pied, se dirigeant la plupart vers la rivière Grandstone, qui passe au nord de la ville.

Mais, après avoir traversé la rivière, les fugitifs se sont trouvés pris dans un marais où ils ont été obligés d'abandonner leurs véhicules.

Beaucoup ont essayé de s'abriter dans les parties les plus basses du marais, et y ont péri, car le feu les y a suivis. Dans un espace de cinq acres environ on a trouvé cent trente corps, la plupart calcinés et absolument méconnaissables.

D'autres, plus heureux, se sont réfugiés dans des carrières de sable où ils ont trouvé un abri sûr. Quand ils ont pu enfin sortir, la ville ne formait plus qu'un amas de décombres fumants, éclairé par la lueur de l'entrepôt de charbon de la compagnie de chemin de fer, qui continuait à brûler.

La plupart des habitants de Hinckley qui ont pu se sauver à temps se sont réfugiés à Pine City. Des secours sont envoyés de tous côtés aux survivants de la catastrophe, et une compagnie du 3e régiment d'infanterie fédérale stationnée à Fort Snelling a été expédiée par train spécial, avec des tentes et des vivres à l'endroit où s'élevait Hinckley.

Les troupes feront le service d'ordre et garderont les décombres. Les feux de forêts ont causé en même temps des ravages incalculables dans diverses régions du Wisconsin et du Michigan; mais dans ces deux derniers Etats du moins il n'y a eu relativement que peu d'accidents de personnes.

Jusqu'à présent on a retrouvé les corps carbonisés de 450 personnes. Des personnes charitables enterrent les victimes.

Des pillards font sauter des coffres forts et s'emparent de l'argent qu'ils y trouvent. Leur audace va même jusqu'à dépouiller les cadavres de leurs bijoux.

La catastrophe de Hinckley et des environs n'est pas sans précédents. Au mois d'octobre 1871, à la suite d'une grande sécheresse, il y eut au Wisconsin et au Michigan des feux de forêts dans lesquels périrent deux mille personnes.

LE CHLOROFORME

Mort sur la table d'opération. Ottawa, 4—Didace Côté, messager au département de l'agriculture domicilié au No 291 rue Bessier, était occupé à peindre la véranda de sa maison quand il tomba de son échafaudage et dans sa chute se cassa une épaule.

L'opération finie, comme le patient ne reprenait pas ses sens, on tenta vainement de l'éveiller. Le Dr McDougall et le R. P. Valiquette furent appelés et pendant que le prêtre donnait l'absolution in articulo mortis et que les médecins cherchaient à ranimer le mourant, M. Côté expirait.

A l'enquête on a découvert que M. Côté avait succombé à la rupture d'un anévrisme.

TUE PAR UN TRAIN

Un vieillard affreusement mutilé. Un fatal accident est arrivé, à Montréal lundi vers six heures du soir, au coin des rues Colborne et Wellington. Un vieillard, Matthew Oregan, qui demeurait rue McCord, se rendait chez lui dans un express quand, au coin des rues mentionnées, son véhicule fut frappé par un train de marchandises.

Oregan tomba sur la voie ferrée et deux wagons passèrent sur ses deux jambes et l'un de ses bras qui furent coupés. Les ambulanciers de l'hôpital Notre-Dame ne tardèrent pas à arriver sur le lieu de l'accident, et la victime fut placée dans la voiture qui se dirigea vers l'hôpital; mais Oregan mourut en chemin. Il paraît que le vieillard était sourd et, conséquemment, n'a pu entendre sonner la cloche de la locomotive.

Il laisse une veuve et plusieurs enfants. L'un de ses fils est le fameux joueur de crosse Mike Oregan, qui, il y a peu de temps, a perdu un bras dans un accident, à Boston. La voiture a été mise en pièces; mais chose étrange, le cheval n'a reçu aucune blessure. Le coroner MacMahon tiendra une enquête.

ON VEUT TUER LE TSAR

Les nihilistes avaient miné un château. Nombreuses arrestations d'étudiants.

St-Petersbourg, 3—La Russie devait avoir, près de Smolensk, de grandes manœuvres auxquelles cent cinquante mille hommes devaient prendre part. Le tsar devait assister à ces opérations, quand, subitement, les manœuvres ont été décommandées sous le prétexte que la santé de l'empereur laissait à désirer.

Mais le tsar n'a seulement qu'une légère attaque d'influenza, autant qu'il est possible de savoir la vérité en Russie, où tout ce qui touche à l'empereur est tenu secret.

La vraie cause de la suppression des manœuvres est la découverte d'un attentat projeté contre l'empereur.

Les conjurés avaient miné le château d'Ostroschkowo où le tsar devait établir son quartier général pendant les manœuvres.

Vingt-huit personnes ont été arrêtées; tous sont des employés et des étudiants télégraphistes.

RELEGUE OUVRIER

Tue en chemin pour Ottawa. Ottawa, 4—Edward Fahey, délégué de l'Union des boulangers de cette ville au congrès ouvrier a été tué samedi soir en venant d'Almonte en cette ville. Il voulut sauter des chars sur la plate-forme à Carleton Place, mais il manqua son coup et tomba sur les rails.

Il a eu les jambes broyées par le convoi du Pacifique sur lequel il voyageait. Il est mort en entrant en gare ici.



Thomas A. Johns.

Une Affliction Commune

Guérie radicalement par l'usage

Salsepareille d'AYER

HISTOIRE D'UN COCHER DE MAREE.

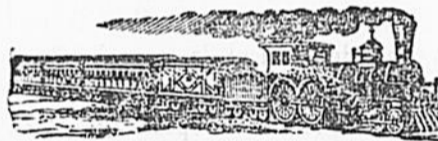
"J'ai été, pendant huit ans, affligé de Salt Rheum. Durant ce temps-là, j'ai essayé un grand nombre de médecines qui étaient fort bien recommandées, mais aucune d'elles ne m'a soulagé. A la fin on me conseilla d'essayer la Salsepareille d'Ayer et un an me suffit d'en acheter six bouteilles que je devais prendre en me conformant aux instructions. Je n'ai à son désir, j'achetai les six bouteilles et en pris trois sans remarquer aucun résultat décisif. J'avais à peine fini la quatrième que mes maux étaient entièrement débarrassés d'éruptions.

Débarrassés d'Éruptions.

Mon occupation, qui est celle de cocher, m'oblige à être dehors au froid et à l'humidité, souvent sans gants, et l'éruption n'a jamais reparu." — THOMAS A. JOHNS, Stratford, Ont.

LA SALSEPAREILLE D'AYER

Seule Admise à l'Exposition Colombienne. Les Pilules d'Ayer nettoient les Intestins.



Chemin de fer Québec-Central

Route des Touristes entre Québec, Portland, Boston et New-York.

Service de trains directs entre Québec et Boston tous les jours via Sherbrooke et la jonction de White-River. Service de trains directs entre Québec et Portland via la jonction de Dudswell et le Maine Central. Chars dorciors directs entre Québec et Portland, Boston et Springfield sans changement.

EXPRESS—Quitte Québec | Traverse | 2.30 p. m., arrive à Boston 8.05 a. m., arrive à New-York 11.33 a. m. Chars dorciors directs de Québec à Boston se raccordant aux chars dorciors à Sherbrooke pour Springfield et New-York. PASSAGERS—Quitte Québec | Traverse | 8.30 p. m., arrive à Boston 12.15 p. m., arrive à Portland via Maine Central 12.15 p. m., arrive à Boston via le Maine Central à 3.30 p. m., arrive à Sherbrooke via Q. C. R. 3.40 a. m., arrive à Boston via le Boston et Maine 4.40 a. m., New-York, 7.15 p. m. MIXTE—Quitte Québec | Traverse | 1.00 p. m., arrive à Boston 6.20 a. m., arrive à St-François 6.45 p. m. ALLANT AU NORD EXPRESS—Quitte New-York 4.00 p. m., quitte Boston 7.30 p. m., quitte Sherbrooke 7.15 a. m., arrive à Québec 1.00 p. m., arrive à Québec | traverse 1.15 p. m. Chars dorciors directs de Boston à Sherbrooke et raccordant avec chars palais directs de Springfield à Québec. PASSAGERS—Quitte New-York 10.00 a. m., quitte Boston 1.15 p. m., quitte Portland 1.05 p. m., quitte Sherbrooke 1.45 p. m., quitte Dudswell Jct. 1.10 a. m., arrive à Québec | Traverse 6.30 a. m. Chars directs de Boston à Québec via Sherbrooke. Char dorciors de Portland à Québec via Dudswell Jct. MIXTE—Quitte St-François 6.00 a. m., quitte le Beauce jonction 7.10 a. m., arrive à Québec 10.30 a. m., arrive à Québec | Traverse 10.45 a. m. Les convols de passagers partent tous les jours, excepté le dimanche. L'express quittant Québec le samedi soir ne se rend qu'à Springfield le dimanche matin 20 minutes allouées pour les rafraichissements à Oudawell Jct. Les billets des touristes pour tous les endroits des Montagnes Blanches et de la Nouvelle-Angleterre sont en vente ainsi que les billets d'excursion du samedi, bons pour partir le samedi et revenir le lundi suivant, par les agents. Pour autres informations, s'adresser à l'Agent général des billets, en face de l'hôtel St-Louis Québec, et au bureau du Québec Central, qui de la traversée, base-ville, Québec. J. H. WALSH, Agent général des passagers. HANK GRUNDY, Gérant général.

CONDITIONS

JOURNAL DES CAMPAGNES EDITION HEBDOMADAIRE Paraisant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine. Prix de l'abonnement : UNE PIASTRE Pour la France : — 10FRANCS STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE THOS. CHAPAIS, DIRECTEUR-PROPRIETAIRE LEGER BROU SEAU — EDITEUR — 11 & 13 rue Buade, Québec.

SANTÉ POUR TOUS !

Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le SANG, corrigent tous les DERANGEMENTS du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS. Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions débilitées; elles sont aussi inestimables dans toutes les Maladies particulières au Sexe féminin de tout âge. Pour les Enfants, ainsi que pour les personnes âgées, elles sont incomparables.

L'ONGUENT

EST UN REMEDE INFALLIBLE pour les Maux de Jambes, ceux des Reins, Blessures anciennes, Plaies et Ulcères. Il est bon pour la Goutte et le Rhumatisme, et pour les Derangements de la Poitrine. Il est de même sans égal pour les

Maux de Gorge, la Bronchite, les Rhumes, la Toux, les Gonflement glanduleux et pour toutes les Maladies de la Peau il est sans rival. Pour les membres contractés et Jointures raides, il agit comme un charme.

CES MÉDECINES sont préparées seulement à l'établissement du professeur Holloway, 75, NEW-OXFORD STREET, au parage 53, Oxford Street, et se trouvent dans toutes les Pharmacies de l'univers. Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte. S'il n'y a pas l'adresse 53, Oxford Street, London, c'est de la falsification. 31 mars 1894—lan.



Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

L'ANTICHOLÉRIQUE DE NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

Mr A. Casavant, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :

Mr L. ROBITAILLE.

Monsieur et Cher Confrère.

"Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence, contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE."

Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien

Gulf River, Mass. 2 avril 1894.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste, JOLIETTE, P. Q.

EN VENTE PARTOUT A 50 CTS LA BOUTEILLE

FRANCO par la maille sur réception de 60 centimes.

OU ET QUAND ?



Il y a des gens que l'on pourrait croire avoir été créés et mis au monde que pour contredire. Il ne peuvent y avoir de la même chose que leur voisin. Cependant ces gens s'accordent à dire que les remèdes sauvages, composés d'herbes et de racines de J. E. RACICOT sont ce qu'il y a de plus efficace pour la guérison de toutes les maladies que les hommes ont. Il n'y a pas un coin de l'univers où on ne proclame l'efficacité des remèdes sauvages. Vouloir publier toutes les certifications qui sont adressées en faveur de ces remèdes serait chose impossible. Si quelqu'un a des doutes qu'il se rende à Québec, et il aura une preuve frappante de ce que nous avançons. Que les malades sachent que jamais ils ne dépenseront d'argent plus à propos qu'en se procurant ces remèdes. On est encore à chercher quand un malade n'a pas été guéri par ces remèdes. N'oubliez pas qu'il n'est pas absolument nécessaire de vous rendre à Québec pour vous procurer ces remèdes. Vous pouvez écrire et vous recevrez votre réponse au retour de la maille. Ne manquez pas de vous adresser à l'ENSEIGNE DU GROS SAUVAGE, chez

J. E. P. RACICOT, No 25, rue St-Joseph, ST-ROCH, QUÉBEC.

23 Janvier 1894—lan.

George Bellerive

AVOCAT

8, rue St-Pierre, B.-V. Québec

CONSULTATIONS GRATUITES.

Collections de rentes, loyers, dettes. Remise immédiate des argents reçus. Avances faites sur montants à collecter. Achat de crédits. Rédaction de contrats par actes privés. Règlement de successions. 23 novembre 1893—jan.

AUX PERSONNES QUI VISITENT LA VILLE DURANT LES MOIS

d'Aout et Septembre

Coupez ceci afin de ne pas oublier l'adresse.

5 RAMES DE BON PAPIER A LETTRE, réglé, pour 20c.

100 BONNES ENVELOPPES carrées, pour 20c.

OFFRE SPÉCIAL.

24 feuilles de Bon Papier à Lettre, 4 Enveloppes Carrées, 26 Plumes, 1 Porte-plume, 1 Crayon de Plomb, 1 feuille de Papier à étaucher, 10 c. seulement.

AVIS.—Aucun de ces articles n'est envoyé par la maille à moins qu'on en paie deux fois le prix, parce que le frais de ports est très élevé sur ces articles.

T. J. Moore & Cie,

146 et 148, rue St-Jean. 15 mai 1894—lan.cj

ABONNEZ-VOUS

— AU —

'JOURNAL DES CAMPAGNES'

\$1.00 PAR ANNÉE — \$1.00 SEULEMENT—

PAYABLE D'AVANCE.

16 grandes pages paraissant tous les jeudis